

CHANGER LEUR MONDE

MOUVEMENTS FÉMINISTES, CONCEPTS ET PRATIQUES

PAR SRILATHA BATLIWALA
CHERCHEUSE ASSOCIÉE, AWID-BFEMO
2ÈME ÉDITION MISE À JOUR AVEC
LES RÉSUMÉS DE NOUVELLES ÉTUDES DE CAS
NOUVELLE INTRODUCTION
ET ENSEIGNEMENTS RÉVISÉS



Renforcement
des mouvements et
organisations féministes

■ **Les publications parues dans le cadre de l'initiative de l'AWID Renforcement des mouvements et organisations féministes (BEFMO) sont disponibles sur le site de l'AWID : www.awid.org**

Changer leur monde : les mouvements féministes, concepts et pratiques
1ère édition, édité par **Srilatha Batliwala**

Changer leur monde : les mouvements féministes, concepts et pratiques
2ème édition, édité par **Srilatha Batliwala**

Renforcer le suivi et l'évaluation pour les droits des femmes : douze pistes de réflexion pour les donateurs, par **Srilatha Batliwala**

Renforcer le suivi et l'évaluation pour les droits des femmes : treize pistes de réflexion pour les organisations de femmes, par **Srilatha Batliwala**

Saisir l'évolution des réalités des femmes : un examen critique des approches et des cadres actuels en matière de suivi et d'évaluation, par **Srilatha Batliwala et Alexandra Pittman**

The Power of Investing in Women's Rights and Empowerment: A Mid-term Summary of the MDG3 Fund and its Gender Equality Outcomes, compilé par **Alexandra Pittman, AWID**

L'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) est une organisation associative internationale et féministe qui lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes, le développement durable et les droits de la femme. La mission que s'est fixée l'AWID est de renforcer la voix, l'impact et l'influence des défenseur-e-s, des organisations et des mouvements des droits de la femme à l'échelle internationale pour faire progresser efficacement les droits des femmes.

Auteure : Srilatha Batliwala

Traduction : Camille Dufour

Révision : Finoa Scuiller

Graphisme : Storm. Diseño + Comunicación



© 2012 Association pour les droits de la femme et le développement (AWID).

Cette publication peut être redistribuée à des fins non commerciales dans tout média sous forme inchangée et intégrale avec mention de l'AWID et de l'auteure.

www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/

Publié par l'AWID à Toronto, à Mexico City, et au Cap.

Cette publication est disponible en ligne sur www.awid.org

Cette publication est disponible en linge en anglais, en français et en espagnol.

Pour plus d'informations :

AWID

215 Spadina Ave, Suite 150

Toronto, Ontario

M5T 2C7

Canada

bfemo@awid.org

L'AWID remercie de leur soutien généreux Cordaid, Hivos, la Fondation Levi Strauss, la Fondation Oak, l'Agence suédoise de développement international (Sida), l'Agence suisse de coopération et de développement (SDC) et un contributeur anonyme.

Table des matières

	Remerciements	iii
	Introduction	iv
	Chapitre 1 : Le pouvoir des mouvements : clarifions nos concepts	1
	Chapitre 2 : Résumés des études de cas de BFEMO	25
NOUVEAU	La naissance d'un mouvement : les femmes handicapées et leur lutte pour s'organiser par Janet Price Résumé de l'étude de cas	31
NOUVEAU	GALANG : un mouvement en construction pour les droits des LBT en situation de pauvreté aux Philippines par Anne Lim Résumé de l'étude de cas	34
NOUVEAU	Le mouvement des travailleurs sexuels VAMP/SANGRAM en Inde du Sud-Ouest par l'équipe de SANGRAM/VAMP Résumé de l'étude de cas	37
NOUVEAU	Des femmes qui construisent la paix : le travail mené au Soudan par l'organisation « Sudanese Women Empowerment for Peace » (SuWEP) par Zaynab El Sawi Résumé de l'étude de cas	40
	Les femmes parmi les mouvements des peuples indigènes du Mexique : nouveaux chemins pour transformer le pouvoir par Marusia López Cruz Résumé de l'étude de cas	43
	Envers et contre tout : la construction d'un mouvement féministe en République islamique d'Iran par Homa Hoodfar Résumé de l'étude de cas	46
	Le mouvement des femmes intouchables en Inde : Dalit Mahila Samiti par Jahnvi Andharia et le collectif ANANDI Résumé de l'étude de cas	48
	La coordination des employées de maisons aux États-Unis par Andrea Cristina Mercado et Ai-jen Poo Résumé de l'étude de cas	50



Des difficultés multiples : la campagne « Une sur neuf », Afrique du Sud par Jane Bennet Résumé de l'étude de cas	53
Quand les mères font bouger les choses : le réseau des centres maternels de la République tchèque par Suranjana Gupta Résumé de l'étude de cas	56
La démobilisation des mouvements féministes : le cas de la Palestine par Islah Jad Résumé de l'étude de cas	59
Le mouvement piquetera-o en Argentine par Andrea D'Atri et Celeste Escati Résumé de l'étude de cas	62
GROOTS Kenya par Awino Okech Résumé de l'étude de cas	64
Le mouvement européen des femmes roms : réseau international de femmes roms par Rita Izsak Résumé de l'étude de cas	66
Chapitre 3 : Enseignements à tirer : ce que nous pouvons retenir des études de cas des mouvements féministes	69
Annexe 1	97



Remerciements

L'équipe BFEMO de l'AWID souhaiterait exprimer sa profonde reconnaissance aux nombreuses personnes qui ont contribué à cette deuxième édition de *Changer leur monde* :

- Aux auteures de ces quatre nouvelles études de cas qui, à l'occasion de cette deuxième édition, ont partagé les fruits de leur travail exigeant et approfondi, à savoir Zaynab El Sawi, Anne Lim, Janet Price et Meena Seshu, ainsi que le Collectif VAMP-SANGRAM ;
- A Sanushka Mudaliar qui, en sa qualité de manager de l'initiative BFEMO jusqu'en août 2010, a assuré la liaison avec nos auteures et la révision des versions préliminaires de ces études ;
- A Alexandra Pittman qui, a préparé les résumés de ces quatre nouvelles études de cas ;
- A Lydia Alpízar Durán, directrice exécutive de l'AWID, pour sa contribution à la conceptualisation et la création du document, et à Cindy Clark, directrice des programmes, pour sa lecture minutieuse et approfondie des nombreuses ébauches des chapitres d'introduction et de conclusion à l'occasion de leur révision ;
- Aux innombrables membres et ami-e-s de l'AWID telle que Maria Suarez de ESCRIBANA, qui nous a offert sa généreuse réaction sur les chapitres consacrés au cadre conceptuel et aux enseignements à tirer de la première édition ;
- Nous souhaitons encore remercier les auteures des dix premières études de cas, qui sont les piliers de la première édition et ont contribué à la rendre aussi populaire, à savoir : Jahnvi Andharia et le Collectif ANANDI, Jane Bennett, Marusia López Cruz, Andrea D'Atri, Celeste Escati, Suranjana Gupta, Homa Hoodfar, Rita Izsak, Islah Jad, Andrea Cristina Mercado, Awino Okech et Ai-jen Poo, ainsi qu'Anahita Bhatia, qui a préparé les résumés des dix premières études de cas ;
- La deuxième édition a été rendue possible grâce au soutien financier de :

Cordaid, Hivos, la Fondation Levi Strauss, le fonds OMD3 Fund (Ministère néerlandais des Affaires étrangères), Mama Cash, Oxfam Novib, the Sigrid Rausing Trust, l'Agence suédoise de développement international (Sida), l'Agence suisse de coopération et de développement (SDC) et un contributeur anonyme.

Nous réitérons notre reconnaissance à l'Oxfam Canada et au Centre de recherches pour le développement international (CRDI) d'avoir apporté leur soutien à la réalisation des dix premières études de cas lors de la première édition, y compris pour cette deuxième édition ;

- Nous souhaitons avant tout remercier tous nos membres et lecteurs-trices, dont le nombre record de téléchargements de ce document a fini par nous convaincre qu'il pouvait être utile de corriger et d'étayer *Changer leur monde*, afin qu'il puisse continuer à éclairer et soutenir vos projets de renforcement des mouvements dans les années à venir.





Introduction

Lancée par l'AWID, l'initiative BFEMO – Renforcement des mouvements et organisations féministes s'inscrit dans le cadre de son plan stratégique 2006-2012. Le but en était d'améliorer notre entendement des mouvements féministes et du renforcement des mouvements dans le contexte mondial actuel, et d'utiliser cette compréhension pour accroître la capacité des organisations de femmes à mieux catalyser, soutenir et favoriser la construction de mouvements. Pour ce faire, nous avons identifié deux phases essentielles.

Tout d'abord, nous souhaitons clarifier notre concept des mouvements, et tout particulièrement des mouvements féministes. Cela est apparu fondamental à une époque où le terme « mouvement » était employé indistinctement pour décrire toute initiative collective, qu'elle soit le fruit d'organisations ou d'individus. Nous pensons que cela vient en partie de la dépolitisation et de la cooptation générales qu'ont connu l'évolution sociale et le discours féministe après avoir intégré le courant de développement mondial, de la même manière que des termes comme *autonomisation* et *droits* ont été vidés de leur sens, jadis profond. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il était important de rétablir la clarté tant conceptuelle que politique par une redéfinition des mouvements et l'analyse de plusieurs questions connexes s'y rapportant. Par exemple, qu'est-ce qui distingue réellement les mouvements des autres types de collectifs, réseaux et campagnes ? Quelle est la différence entre organisation et mouvement ? Quels sont leurs rôles respectifs et les relations qui les unissent ? Qu'est-ce qui distingue les mouvements féministes des autres mouvements sociaux ? Toutes ces questions ont été traitées et éclaircies au cours du premier chapitre, « Clarifions nos concepts ».

Deuxièmement, il nous a paru important d'analyser les expériences des mouvements de femmes forts et dynamiques à travers le monde afin de comprendre leur évolution, leurs stratégies et leur influence. Nous souhaitons également explorer la signification et l'essence même des pratiques féministes de renforcement de mouvements, ce que les mouvements féministes sont dans les faits, et comment ils agissent sur le terrain. Nous attendions de cette analyse qu'elle nous aide à créer un nouveau cadre conceptuel qui établisse, d'un point de vue féministe et de façon explicite, les liens entre les processus de renforcement organisationnel et de construction de mouvement.

C'est pourquoi, au cours de l'année 2007, l'initiative BFEMO a réalisé dix études de cas portant sur différentes régions du monde, illustrant la manière dont la mobilisation de femmes et la création de mouvements solides étaient à l'origine de changements significatifs. Nous espérons ainsi donner de la visibilité aux diverses expressions des organisations de femmes, dont les processus de renforcement de mouvement diffèrent habituellement des expériences propres aux mouvements de femmes classiques. La sélection des cas ne relevant donc pas nécessairement d'un processus d'échantillonnage scientifique, nous avons mis tout le réseau de membres de l'AWID à contribution afin d'identifier des mouvements de femmes, émergents ou nouveaux, sur la base des critères suivants :

- Diversité de la répartition géographique (au moins un mouvement pour chaque grande région du monde) ;
- Diversité thématique (mouvements axés sur des sujets divers respectant les multiples intérêts des femmes) ;
- Pluralité des femmes (mouvements ayant été construits par des femmes d'identités diverses) ;
- Durabilité (mouvements actifs depuis au moins cinq ans).

Les études de cas ont été effectuées par des chercheuses désignées par l'équipe BFEMO de l'AWID et leurs correspondantes dans les différentes régions (cf. Annexe 1 pour la liste complète des cas et des auteures). Un schéma directeur a été élaboré afin de fournir des données comparatives sur les origines, les structures, les stratégies et l'influence des différents mouvements. Le fait de voir les études de cas, menées et documentées entre juillet et décembre 2007, toutes rassemblées en 2008 a confirmé notre idée selon laquelle certaines des innovations et pratiques les plus intéressantes en matière de construction de mouvement étaient pilotées et mises en œuvre par des mouvements qui se trouvaient en marge des mouvements de femmes traditionnels. Une fois leur réalisation achevée, les études de cas ont été mises à disposition dans leurs versions anglaise, française et espagnole sur le site www.awid.org.





La première édition de *Changer leur monde : concepts et pratiques des mouvements de femmes*, a été lancée de façon tout à fait opportune au 11ème Forum International de l'AWID sur le thème du Pouvoir des mouvements, qui s'est tenu au Cap, en Afrique du Sud, en octobre 2008. Dans cette première édition, le deuxième chapitre présentait de brefs résumés des études de cas concernant les mouvements, tandis que *Ce que nous avons appris*, le chapitre de conclusion, proposait des pistes clé de réflexion, ainsi que les enseignements importants que nous avions puisés dans la richesse de chacun des cas.

Cependant, nous avons constaté que malgré l'apparente diversité des mouvements couverte dans notre première édition, certaines catégories manquaient encore à la collection, et que les stratégies et les analyses de ces mouvements manquants ne l'en rendraient que plus riche. Prenons par exemple le cas des mouvements de ces femmes, marginalisées en raison de leur orientation sexuelle, leur handicap, leur profession, ou encore parce qu'elles sont établies dans une zone où sévit une guerre civile ou un conflit. Nous avons considéré que l'expérience de ces femmes et leurs mouvements viendraient enrichir et préciser tant le cadre conceptuel que l'analyse des réflexions.

C'est pourquoi quatre nouvelles études de cas ont été effectuées à notre demande en 2009-2010 concernant les mouvements des travailleurs-euses du sexes du Sud-Ouest de l'Inde, les femmes lesbiennes des Philippines vivant dans des conditions de pauvreté, les mouvements — en cours de construction — de femmes en situation de handicap dans le monde et le mouvement des femmes pour la paix dans un Soudan déchiré par la guerre.

L'adjonction de ces mouvements a sans aucun doute contribué à élargir à la fois notre compréhension conceptuelle et les enseignements que nous pouvons tirer de leurs stratégies d'organisation et de renforcement de mouvement. Certaines de ces leçons n'ont fait que confirmer ce que nous savions déjà des caractéristiques des mouvements de femmes, et en particulier des mouvements féministes : on constate par exemple qu'ils mettent fortement l'accent sur la mobilisation et la construction de la conscience politique des femmes les plus opprimées, ou sur les analyses politiques sexospécifiques et progressistes qui façonnent cette conscientisation. D'autres conclusions nous ont fourni les preuves concrètes de tendances que nous pressentions, mais que nos maigres données systémiques ne nous permettaient pas d'affirmer, telle que la volonté des mouvements de créer des structures démocratiques où la prise de décision s'effectue de manière responsable. Enfin, elles nous ont donné un aperçu de la façon dont les mouvements de femmes traditionnels pratiquent eux-mêmes l'exclusion ou font preuve de condescendance à l'égard des mouvements comme des intérêts des parties prenantes tel-le-s que les travailleurs-euses du sexe ou les femmes en situation de handicap. Elles nous ont permis d'entrevoir combien il s'avère complexe d'intégrer à leurs stratégies de renforcement de mouvement ou d'organisation des questions interdépendantes comme le handicap, la race, la caste, l'orientation sexuelle, la profession et le lieu de résidence, et nous ont finalement donné une idée de l'immense diversité et capacité d'innovation des stratégies mises en œuvre pour renforcer leur pouvoir collectif et leur influence.

Enfin, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit dans l'introduction à la première édition de *Changer leur monde* : nous espérons que ce document *continuera* à guider judicieusement votre travail, votre organisation et les mouvements auxquels vous participez. Nous vous encourageons à lire l'intégralité des nouvelles études de cas sur notre site à l'adresse www.awid.org/fre/Library/Changer-leur-monde-2nd-Edition et à nous faire part de vos commentaires, suggestions et retours d'information. Nous sommes convaincues que cette deuxième édition de *Changer leur monde* nous permettra de consolider davantage tant nos concepts que nos pratiques, et qu'elle contribuera à renforcer le **pouvoir des mouvements**.

Attendu que les mouvements sont fréquemment cités tout au long de ce document, et dans l'optique d'en faciliter la lecture, nous les désignerons directement par le nom de l'étude de cas ou leur acronyme. Le tableau ci-dessous propose une table de correspondance entre le nom des études de cas, les mouvements et leur acronyme.

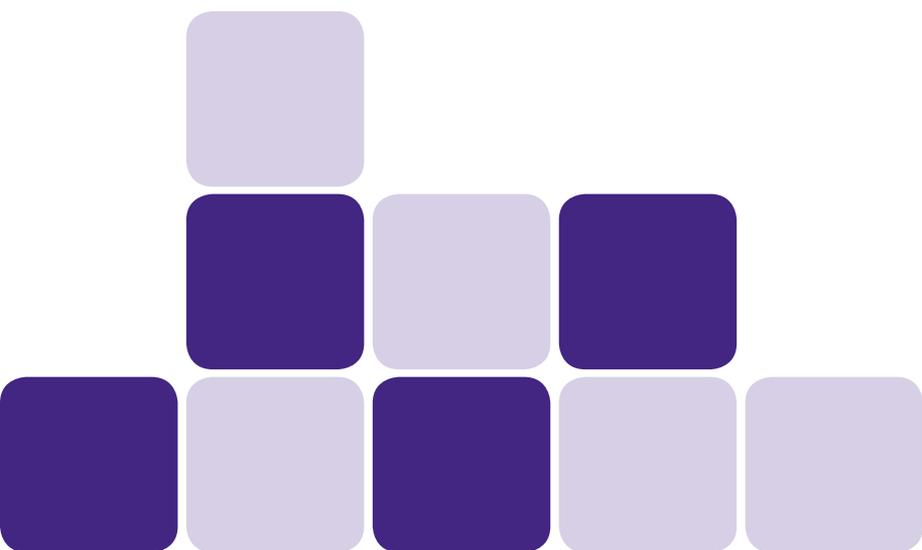


Études de cas et mouvements par région

Sigle	Mouvement	Région / Pays	Sigle	Mouvement	Région / Pays
MT	Mères Tchèques	République Tchèque	FA	Femmes Autochtones	Mexique
EM	Employées de maison	États-Unis	P	Piqueteras	Argentine
DM	Dalit Mahila Samiti	Inde	OINC	Campagne Une sur Neuf	Afrique du Sud
GK	GROOTS Kenya	Kenya	FR	Femmes Roms	Europe de l'Est
FP	Mouvements des Femmes Palestiniennes	Palestine / Moyen Orient	MFI	Mouvement des Femmes Iraniennes	Iran / Moyen Orient
FH	Femmes Handicapées	Monde	SuWEP	Mouvement des Femmes Soudanaises pour la Paix	Sudan / Nord-est de l'Afrique
VAMP / SANGRAM	Mouvements des Travailleuses du Sexe	Sud-Ouest de l'Inde	GALANG	Femmes Lesbiennes	Philippines

CHAPITRE 1 :

LE POUVOIR DES MOUVEMENTS :
CLARIFIONS NOS CONCEPTS



Chapitre 1 : Le pouvoir des mouvements : clarifions nos concepts

« Si vous ne changez pas de direction, vous arriverez peut-être où vous voulez aller. »
— Lao-Tseu

Ce proverbe du grand philosophe chinois Lao-Tseu semble avoir été écrit pour ceux-celles d'entre nous qui s'intéressent à la situation actuelle des mouvements féministes à travers le monde. Certain-e-s pensent que nos mouvements ont beaucoup perdu de l'élan, de la cohérence et de l'influence qu'ils manifestaient jusque dans les années 90, tandis que d'autres opinent qu'on assiste dans divers contextes et régions à une construction dynamique et innovatrice du pouvoir collectif des femmes. Là où la construction de mouvement s'est affaiblie, nous constatons que la mise en œuvre de projets à court terme et la prestation de services ont soulevé un plus grand intérêt. Ces actions, certes utiles mais souvent palliatives, sont dénuées d'un programme politique clair visant à transformer durablement les relations de pouvoir entre les genres et autres rapports de force. Ainsi, bien que de nombreuses activistes et défenseur-e-s des droits des femmes parlent d'un « mouvement mondial des femmes », il est difficile de dire ce qui le constitue, ainsi que d'en définir la situation et le programme collectif. De nombreux facteurs à la fois externes et internes ont contribué à la déliquescence du mouvement : ils varient en intensité et en importance selon les différentes régions et les divers contextes politiques.

Les dynamiques externes sont complexes. De nombreux donateurs ont cessé de soutenir les stratégies de construction de mouvement au profit de l'intégration de la dimension de genre, de composantes sexospécifiques dans des projets de développement plus vastes, ou encore au profit de l'approche visant à « investir en faveur des femmes et des filles »¹, qui tend à instrumentaliser les femmes et à les faire passer pour les nouvelles libératrices de leurs communautés et économies. D'autres donateurs, quant à eux, semblent avoir réellement tenu compte des analyses réalisées par les mouvements de femmes sur les tendances du financement destiné à soutenir l'égalité des genres², et ont déployé d'importantes ressources en faveur de l'avancement des droits des femmes, tels que les Fonds MDG3 et FLOW du gouvernement néerlandais. Les gouvernements ont, d'une part, récupéré et dépolitisé des stratégies issues de la pensée féministe qui visaient à transformer les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes (prenons les cas du microcrédit ou de la participation politique, par exemple), alors que de l'autre, un grand nombre d'Etats ont adopté des réformes législatives et des politiques progressistes qui ont permis une augmentation du taux d'emploi et du niveau d'éducation des femmes, ainsi qu'une amélioration de leur état de santé. En ce qui concerne la société civile, les mouvements sociaux qui se montraient autrefois très sensibles aux problèmes de la discrimination sexuelle, ou du moins, qui s'étaient sentis contraints de prendre en compte les préoccupations et le leadership des femmes au sein de leurs propres mouvements (par exemple, les mouvements de défense de l'environnement, pour les droits de l'homme ou la justice économique), considèrent aujourd'hui que l'égalité des genres est un problème « réglé » ou instrumentalisent la problématique des femmes sans vraiment l'intégrer à leur perspective, programme ou stratégie.

Au cœur des mouvements et des organisations de femmes, les facteurs internes tels que la lutte pour la survie organisationnelle ou personnelle et pour la conservation d'une autonomie inhibée par les compromis qu'imposent les réformes politiques de financement, ou encore les attaques à l'encontre des programmes féministes dans bien des endroits, ont eux aussi entraîné leur lot de conséquences. Conflits et divisions au sein des groupes, voire entre les groupes, ont conduit à la fragmentation et à l'exacerbation de la concurrence pour des ressources de plus en plus limitées, nuisant à l'épanouissement de l'influence des organisations féministes. Il existe un sentiment général selon lequel l'époque est à la construction de nos propres organisations plutôt que de mouvements, à la mise en œuvre de projets plutôt que de processus visant à changer fondamentalement les rapports de force sociaux et les

1. Voir par exemple le document de l'OCDE « Investir en faveur des femmes et des filles — Stratégie pionnière vers la réalisation des OMD » (www.oecd.org)
2. Telle que la recherche effectuée par l'AWID, « Où est l'argent pour les droits des femmes ? », directement disponible sur le site <http://awid.org/fre/Library/Ou-est-L-argent-pour-les-Droits-des-Femmes2>

relations de pouvoir entre les hommes et les femmes, à la recherche et au plaidoyer professionnalisés plutôt qu'à la création d'une base *exigeant* le type de politique qu'un tel plaidoyer permettrait d'obtenir. On observe surtout une tendance à la régression et à la dégradation des avancées chèrement acquises par les mouvements des femmes, comme l'égalité devant la loi, les droits sexuels et génésiques, la rémunération égale à travail égal et l'obtention de réparation pour abus et violences. Il nous faut opposer une résistance ferme et organisée à de telles tendances, faute de quoi nous risquons réellement de perdre une grande partie de ce pour quoi nous nous sommes battues au cours des dernières décennies.

Saurons-nous, face à la confusion croissante quant à ce qui définit un mouvement, construire des mouvements capables de relever ces défis dans des contextes économiques et politiques de plus en plus complexes ? De nos jours, le terme « mouvement » est employé à tort et à travers, sans grande précision. Tout regroupement d'organisations de femmes, toute variété de campagnes et d'activités en rapport avec la problématique des femmes sont dorénavant qualifiés de mouvements : les groupes d'organisations travaillant dans une région particulière (le mouvement des femmes africaines), dans un pays (le mouvement des femmes indiennes) ou dans un secteur/sur une question spécifique (le mouvement pour la santé des femmes, le mouvement en faveur des droits génésiques, le mouvement gays et lesbiennes) sont tous qualifiés de « mouvements », qu'ils en aient ou non les caractéristiques.

Il existe une vaste littérature sur les mouvements sociaux, le développement organisationnel et d'autres sujets connexes, mais la plupart de ces œuvres n'ont pas été pensées dans une perspective féministe et n'illustrent donc que partiellement le concept et la pratique de renforcement des mouvements féministes. Quelques écrits sur l'introduction de la dimension du genre dans les analyses des processus de développement et de changement social³ datant des années 80, et certaines études des années 80 et 90 sur les processus d'autonomisation des femmes⁴, sont encore aujourd'hui les meilleures guides à la pratique du renforcement de mouvements pour les féministes.

Au vu de ce qui précède, nous croyons fermement qu'il est temps de réévaluer et de clarifier ce que nous entendons par mouvements, construction de mouvements, et surtout, par mouvements féministes. C'est d'ailleurs pour participer de cette clarification que nous avons lancé l'initiative stratégique Renforcement des mouvements et organisations féministes (BFEMO). Dans la même optique, le 11^{ème} Forum international de l'AWID, qui s'est tenu en 2008 au Cap, en Afrique du Sud, a été consacré au thème du Pouvoir des mouvements, et la première édition de cette publication, *Changer leur monde : concepts et pratiques des mouvements de femmes*, basée sur dix études de cas sur des mouvements de femmes à travers le monde, lancée lors de cette même occasion. En réponse aux commentaires très constructifs qui nous ont été adressés concernant la première édition, et à la demande générale, nous y avons ajouté quatre études de cas sur des mouvements de femmes particulièrement marginalisées (femmes en situation de handicap, lesbiennes, travailleuses du sexe et femmes vivant dans une zone de conflit), ainsi qu'une révision des chapitres d'introduction et de conclusion dans l'idée de créer la deuxième édition de *Changer leur monde*.

Mais il ne s'agit ici ni d'un exercice intellectuel, ni d'un ouvrage spécialisé contribuant à la littérature consacrée aux mouvements sociaux. Ce recueil a pour but d'aider les femmes activistes et les organisations dédiées à une vision féministe de transformation sociale à réorienter leurs stratégies et à encourager une nouvelle vague de construction de mouvement susceptible de remettre les programmes féministes à l'ordre du jour dans les politiques mondiales et locales, avec un regain de clarté, d'énergie et d'influence. Nous cherchons à redonner une priorité au renforcement des mouvements de femmes, en nous s'assurant toutefois qu'elle s'accompagne de stratégies s'appuyant sur la connaissance et l'expérience accumulées au cours des dernières décennies, et tenant compte des nouveaux défis auxquels nous sommes confrontées. Nous devons pour ce faire réexaminer et clarifier des questions de base concernant les mouvements, et expliquer en quoi ils sont importants.

3. Voir le travail de Maxine Molyneux et Kate Young sur les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes, ainsi que sur la condition et la position des femmes dans nos sociétés.

4. Voir les conceptualisations proposées par le mouvement DAWN, Naila Kabeer, Srilatha Batliwala et Diane Elson.

Les questions fondamentales

Il semble évident que ne nous pourrions trouver de nouvelles stratégies permettant de renforcer notre travail de construction de mouvements avant d'avoir répondu à ces quelques questions essentielles :

- **Qu'est-ce qu'un mouvement ?**
- **Qu'est-ce qu'un mouvement féministe ?**
- **En quoi les mouvements sont-ils importants ?**
- **Quels sont les défis que doivent relever les mouvements de femmes/féministes ?**
- **Quelles sont les relations entre organisations, individus et mouvements ?**
- **Quels sont les éléments qui constituent une approche de renforcement de mouvements ?**

Nous avons conscience qu'il n'existe pas une seule bonne réponse à chacune de ces questions. Tout au long de ce document, nous allons cependant tenter de commencer à y répondre en cernant les concepts, les définitions et les caractéristiques des mouvements, et en effectuant une première analyse de quelques-uns des défis actuels qu'il nous faudra affronter et relever si nous souhaitons avancer. Nous espérons que cela nous permettra de mieux définir le renforcement de mouvements, en particulier des mouvements féministes, ainsi que les relations entre organisations, individus et mouvements. L'AWID désire provoquer le débat et la discussion, la mise en contexte des concepts et de l'analyse, afin que notre compréhension collective et nos stratégies gagnent à la fois en finesse et en précision. Enfin, nous voudrions proposer des outils de base qui nous aident à examiner notre propre travail — quelle que soit notre position géographique, thématique ou stratégique — pour entamer ensemble une nouvelle phase de revendication féministe, revoir nos stratégies actuelles et régénérer nos mouvements. Mais nous souhaitons aussi ressusciter l'espoir, le pouvoir de résistance et de rébellion — dont les soulèvements au Moyen-Orient nous ont récemment fourni une formidable démonstration —, et restaurer l'idée, en somme, que les mouvements ont à la fois la possibilité et l'intention de changer le monde, en particulier pour les femmes.

Qu'est-ce qu'un mouvement ?

Si les mouvements sociaux ont fait l'objet de nombreuses définitions savantes, on pourrait toutefois, à la lecture de ces dernières, en donner la simple définition d'**un ensemble organisé de parties prenantes, poursuivant un programme politique commun axé sur le changement par le biais d'une action collective**. Les mouvements se distinguent donc par les caractéristiques suivantes :

1. **La base ou les membres sont mobilisé-e-s et organisé-e-s de façon collective ;**
2. **Les membres sont regroupé-e-s en organisations formelles ou informelles ;**
3. Ils ont une **continuité dans le temps** (un soulèvement ou une campagne spontanée ne constituent pas de mouvement en soi, bien qu'ils puissent en être à l'origine) ;
4. **Ils suivent un programme politique clair**, c'est-à-dire que les membres partagent une même analyse des conditions sociales/structurelles qui les ont dépossédé-e-s de leur pouvoir, ainsi que des changements qu'ils souhaitent apporter à ces structures ;
5. **Ils sont engagés dans des actions et des activités collectives** dans la poursuite des objectifs politiques de leur mouvement ;
6. **Ils ont recours à diverses actions et stratégies**, de la confrontation au militantisme (y compris des manifestations violentes), en passant par la manifestation pacifique / non-coopération (à la Ghandi), la création d'opinion publique et les stratégies de plaidoyer.

7. Ils définissent des cibles internes et externes claires à impliquer dans le processus de changement, telles que :

- Leurs propres membres ou communautés (mouvements contre les coutumes et les pratiques sociales discriminatoires comme la mutilation génitale féminine, la violence à l'encontre des femmes, le machisme, etc.) ;
- La société dans son ensemble (dans le but de modifier les comportements et partis pris négatifs, ainsi que la mauvaise image de soi dans le cadre de la discrimination basée sur la race, le genre, la caste, l'ethnie et la religion, ou l'exclusion fondée sur l'orientation sexuelle, le handicap ou la profession) ;
- Les autres groupes sociaux qui violent leurs droits ou les excluent (groupes majoritaires pratiquant la discrimination et la violence à l'encontre des minorités raciales, religieuses, ethniques ou sexuelles, ou encore ceux revendiquant leurs droits à la terre et aux salaires auprès des propriétaires des terres ou des employeurs) ;
- L'Etat ou les régimes au pouvoir (revendication d'une plus grande démocratie, de transparence, de responsabilisation, de réformes juridiques ou de changements de politiques) ;
- Les acteurs extra-étatiques (tels que les cartels de drogue ou les réseaux criminels qui sèment la terreur et recourent à la violence, directe et indirecte, à l'égard des femmes pour exercer leur contrôle) ;
- Les factions belligérantes, dans les conflits civils ou militaires, qui perturbent les conditions de survie quotidienne et utilisent les violences à l'égard des femmes comme une arme de guerre ;
- Les acteurs du secteur privé (entreprises et employé-e-s étant à l'origine de violations des droits du travail des femmes, de dégâts écologiques ou d'une restriction de l'accès des femmes aux ressources naturelles, etc.) ;
- Les institutions internationales (comme la Banque mondiale, les Nations unies, le Fonds monétaire international ou l'Organisation mondiale du commerce), dont les politiques et les ordonnances ont directement ou indirectement influencé la vie des femmes ; et
- Une combinaison d'une partie ou de tout ce qui précède.

Si un mouvement doit nécessairement posséder ces caractéristiques pour être considéré comme tel, l'organisation de ses membres peut intervenir à différents niveaux de proximité, du plus lâche au plus étroit. Les mouvements ont donc divers degrés de cohésion et sont imbriqués les uns dans les autres ou connectés les uns aux autres de différentes façons, comme l'ont compris celles qui parmi nous s'identifient comme appartenant à quelque chose d'aussi grand, lâche et général qu'un mouvement de femmes mondial ou national, avec un programme politique d'égalité entre les femmes et les hommes très large. Or, ce large mouvement est à son tour peuplé d'une grande diversité d'autres mouvements (ainsi que d'organisations et d'individus), avec lesquels il partage des liens plus étroits, des programmes plus pointus et des membres plus spécifiques comme, un mouvement en faveur des droits génésiques des femmes, un mouvement de femmes lesbiennes ou handicapées, un mouvement de femmes autochtones, le Mouvement des femmes iraniennes et le mouvement des femmes africaines. Ainsi, un mouvement de femme renferme d'autres mouvements de femmes, qui à leur tour s'articulent autour d'un ensemble particulier de questions, d'identités, d'une nationalité ou d'une région. De fait, bon nombre des mouvements compris dans le Mouvement ne se définissent pas comme étant féministes, alors que leurs principaux membres sont des femmes et qu'ils sont engagés dans la lutte pour les droits des femmes.

Alors, qu'est-ce qu'un mouvement *féministe* ? Pour apporter une réponse à cette question, il nous faut reformuler la définition que revêt le terme de féminisme dans le monde d'aujourd'hui, à la lueur de l'histoire moderne et de la réalité actuelle.

Qu'est-ce que le féminisme aujourd'hui ?

Les trois dernières décennies de militantisme, de plaidoyer, de recherche et de théorisation dans un contexte mondial de bouleversement géopolitique nous ont apporté des éléments de réflexion et une expérience qui nous a permis d'évaluer nos acquis et nos revers, mais aussi les enjeux futurs. Ceci nous a également permis de reformuler notre philosophie et notre approche pour nous doter d'une vision plus large de nous-mêmes et du monde que nous voulons créer. A travers ce processus, le féminisme a donc évolué en **une idéologie, un cadre d'analyse et un cadre stratégique**.

- **L'idéologie** : le féminisme défend aujourd'hui non seulement l'égalité entre les femmes et les hommes, mais lutte aussi pour transformer tout rapport de force social qui opprime, exploite ou marginalise une quelconque catégorie d'individus en raison de son genre, son âge, son orientation sexuelle, son handicap, sa race, sa classe, sa caste ou son origine ethnique. Nous ne réclamons pas une parité simpliste entre les sexes qui ne ferait que remettre entre nos mains les privilèges et les pouvoirs malsains dont jouissent les hommes et nous ferait perdre les forces et les capacités dites « féminines » dont les femmes ont été socialement investies. Nous aspirons donc à une transformation qui établisse l'égalité entre les femmes et les hommes dans un ordre social entièrement nouveau, au sein duquel les hommes et les femmes peuvent vivre en tant qu'êtres humains, individuellement et collectivement, dans des sociétés en harmonie avec le monde naturel, fondées sur l'égalité socio-économique et le respect de l'ensemble des droits de l'homme, à l'abri de la violence, des conflits armés et de toute militarisation.
- **Le cadre d'analyse** : le féminisme a développé/transformé les concepts de patriarcat (soit l'ordre social des droits et des privilèges des individus de sexe masculin) et de genre (soient les rapports de force socialement construits entre les hommes et les femmes), concevant une gamme d'outils et de méthodes analytiques destinés à dénouer les déséquilibres du pouvoir visible et du pouvoir caché entre les hommes et les femmes au sein de différentes institutions et structures sociales (par exemple, la division des tâches et de la productivité ménagères en fonction du sexe, le contrôle de la vie sexuelle et reproductive des femmes). Les chercheuses féministes ont également mis en œuvre des cadres d'analyse permettant d'évaluer la façon dont les formes multiples de discrimination et d'exclusion agissent simultanément dans la vie des individus davantage qu'elles ne s'ajoutent les unes aux autres (par exemple, les notions d'intersectionnalité (Crenshaw, 1241-1299) et d'exclusion sociale). Grâce au travail de chercheurs-euses et de militant-e-s homosexuel-le-s ainsi qu'aux études LGBT (Butler), le féminisme adopte en outre actuellement des nouveaux concepts de genre et d'identités de genre qui dépassent la construction sociale autour de deux genres uniquement.
- **Le cadre stratégique axé sur le changement social** : le féminisme priorise l'autonomisation des femmes, la transformation des rapports de force entre les femmes et les hommes et l'avancement en matière d'égalité entre les sexes dans le cadre de toutes les interventions en faveur du changement. Pour le féminisme, un changement ne favorisant pas le statut ni les droits des femmes ne constitue pas un réel changement. Les interventions économiques qui entraînent une augmentation du revenu des ménages, par exemple, sans attribuer aux femmes une plus grande part du revenu ni altérer la division des tâches en fonction du sexe propre à la production de ce revenu, ou des améliorations dans le domaine des soins médicaux sans supprimer les obstacles spécifiques aux femmes et susceptibles de les empêcher d'avoir accès auxdits soins, ne sont pas des stratégies féministes. C'est pourquoi le mouvement féministe examine toutes les actions en faveur du changement à travers une « optique de genre », c'est-à-dire en étudiant la façon dont le changement se répercute sur les femmes. Que la stratégie de changement soit axée sur une question (la santé, l'éducation, l'environnement, les droits humains, les droits économiques, etc.), un lieu (un ensemble de villages, une province, un pays, une région) ou une population (peuples autochtones, travailleuses, citadines vivant dans la pauvreté etc.), le féminisme examinera dans tous les cas de figure si l'égalité des sexes et les droits des femmes sont systématiquement pris en compte et favorisés par le processus du changement.

Qu'est-ce qu'un mouvement féministe ?

Les mouvements féministes sont des mouvements sociaux et possèdent les mêmes caractéristiques que ceux évoquées précédemment. Ils bénéficient toutefois de certains aspects — certaines caractéristiques *féministes* — qui font défaut à un grand nombre, voire à la plupart des mouvements sociaux :

- Leur programme se fonde sur **une analyse sexospécifique** du problème ou de la situation qu'ils affrontent ou cherchent à changer ;
- **Les femmes constituent une masse critique** de membres, elles sont les sujets et non les objets ni les cibles du mouvement ;
- Ils adhèrent aux **valeurs et à l'idéologie féministes** (l'égalité des sexes, l'égalité économique et sociale, le respect de l'ensemble des droits humains, la tolérance, l'inclusion, la paix, la non-violence, un espace et un rôle pour tou-te-s dans le respect de chacun-e, etc.), même s'ils ne se disent pas féministes ou articulent ces valeurs d'une façon présentant des spécificités culturelles ;
- Le **leadership des femmes** est au centre de tout mouvement, auquel il est systématiquement intégré. Cela contraste avec les mouvements qui instrumentalisent la participation des femmes, dans le sens où ils renforcent le poids du nombre pour les marches et les rassemblements, ou cherchent à promouvoir une image de leur mouvement plus inclusive et sensible à la dimension de genre, sans donner aux femmes un quelconque pouvoir de décision ni la possibilité d'exercer un rôle influent ;
- Leurs **objectifs politiques intègrent la dimension de genre**. Ils visent non seulement à faire changer une situation problématique, mais à la faire changer dans un sens qui bénéficie aux intérêts des femmes, et cherchent à transformer à la fois les rapports de force sociaux et entre les sexes ;
- Ils emploient des **méthodes et des stratégies tenant compte de la dimension de genre**, des stratégies qui s'appuient sur les capacités de négociation et de mobilisation propres aux femmes, ces dernières intervenant à tous les stades du processus ; et
- Ils encouragent la création d'**organisations féministes**, qui à leur tour mettent en place des systèmes et des structures plus transparents, examinent consciemment la répartition du pouvoir et des responsabilités dans l'ensemble des rôles, instaurent la pratique féministe de leadership (p. ex. Batlwala, 2011) ainsi que la responsabilisation interne et externe et appliquent activement le changement au sein même de leurs propres structures.

Bien sûr, tout mouvement féministe existant ou tout mouvement se prétendant féministe ne manifeste pas nécessairement toutes ces qualités. Notre but ici était plutôt de dresser un prototype idéal ou un ensemble de principes que les mouvements féministes devraient aspirer à appliquer. Et ce n'est pas chose aisée, lorsque l'on sait que de nombreux mouvements classiques, dont les programmes s'avèrent très progressistes, reproduisent souvent en interne les mêmes politiques et hiérarchies de pouvoir qu'ils cherchent par ailleurs à combattre et à renverser — des structures de privilège, le pouvoir de prise de décision et d'établissement de l'agenda, ainsi que l'exclusion. Malheureusement, de nombreuses organisations et mouvements féministes tombent dans le même travers, et il est aujourd'hui impératif de créer un cadre de travail qui nous permette de contrer consciemment les dynamiques négatives opérant au sein même de nos processus et structures.

Il s'avère en outre utile de distinguer ici **la construction de mouvements féministes et le renforcement de mouvement féministe**.

La **construction de mouvements féministes** définit la mobilisation de femmes (ainsi que leurs allié-e-s et partisan-e-s) dans des luttes dont les objectifs sont spécifiques à des résultats en matière d'égalité des sexes, comme : la construction de mouvements pour l'éradication des pratiques telles que la mutilation génitale féminine, les femmes brûlées vives et l'avortement des fœtus de sexe féminin, ou la violence à l'encontre des femmes ; ou pour

élargir l'égalité d'accès à la citoyenneté (par exemple, le droit de vote), à la terre ou aux droits de succession, à l'éducation, l'emploi, la santé, ou encore aux droits sexuels et génésiques. En ce sens, les luttes pour changer le système coutumier qui régit les droits de succession au Kenya et en Tanzanie, les mouvements anti-MGF dans plusieurs pays d'Afrique, les mouvements contre l'abrogation de lois sur l'égalité des droits entre les sexes dans divers endroits du Moyen-Orient, les mouvements des travailleuses du sexe dans plusieurs parties d'Asie Pacifique, d'Europe et d'Amérique du Nord et du Sud, le mouvement féministe des femmes afro-brésiliennes, les mouvements en faveur des droits de reproduction dans toute l'Amérique latine, les mouvements contre la pratique de la dot et la détermination du sexe des fœtus en Inde, les combats contre les crimes d'honneur au Pakistan, ou pour les droits des femmes migrantes en Chine, sont autant d'exemples de la *construction de mouvements féministes*.

Le renforcement de mouvement féministe, en revanche, peut être défini comme la tentative d'appliquer l'analyse féministe et les perspectives d'égalité entre les sexes à d'autres mouvements, l'un des exemples classiques étant les efforts déployés par de nombreuses féministes pour concevoir des analyses, des objectifs et des stratégies destinés à d'autres mouvements, tels que ceux en faveur de l'environnement, de la paix, des droits humains, et les mouvements paysans et ouvriers du monde entier. Les nombreux groupes féministes s'étant unis au vent de luttes pour la démocratie qui a balayé le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ou le Code Pink, créé aux Etats-Unis pour donner naissance au mouvement pacifiste contre l'invasion de l'Irak et la guerre en Afghanistan, constituent de bons exemples de renforcement de mouvement féministe. Le Mouvement de la ceinture verte (*Greenbelt Kenya*), mené par la lauréate du Prix Nobel Wanghari Mathai, est un mouvement écologique dont l'analyse est très nettement fondée sur les spécificités femmes-hommes, mais qui mobilise des femmes et des hommes pauvres dans la lutte plus large pour la protection et la préservation de la base de ressources naturelles que représentent leurs territoires. Les sections nationales de *Shack Dwellers International* luttent pour l'obtention des droits au logement et à un domicile sûr en faveur des habitants des bidonvilles, mais présentent une analyse nettement féministe et un leadership féminin. Les Sandinistes féministes ont joué un rôle de premier plan dans la tentative de mettre la problématique d'égalité des sexes au cœur de la bataille politique au Nicaragua. D'une région à l'autre, le travail des femmes autochtones pour faire reconnaître leurs droits et les problèmes qu'elles affrontent s'intègre dans la lutte plus large des peuples autochtones. Les féministes sud-africaines ont tenu un rôle semblable au sein du mouvement contre l'apartheid, comme dans les mouvements actuels s'articulant autour du VIH et du SIDA. Tous ces exemples illustrent le renforcement de mouvement féministe, et la manière dont les féministes modifient et influencent la construction de mouvements en la reliant à d'autres agendas afin de veiller à ce que les avancées obtenues ne soient ni marginalisées, ni ne tombent dans l'oubli.

En quoi les mouvements sont-ils importants ?

Certain-e-s avanceront que l'autonomisation des femmes ne se construit pas obligatoirement sur l'existence des mouvements, et qu'elle peut se faire grâce aux seules actions sur le terrain et plaidoyer politique. D'autres diront que les macrochangements, tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes (CEDAW) ou la garantie par le Programme d'action du Caire des droits sexuels et génésiques, ont été obtenus grâce à la recherche, la documentation, l'activisme et les efforts de plaidoyer d'individus ou d'organisations, sans relever d'aucune des caractéristiques de mouvement évoquées antérieurement. Certes, cela est vrai. Mais si l'on considère les principaux changements qui ont été obtenus en faveur des femmes et de l'égalité des sexes au cours des dernières décennies, il apparaît clairement qu'aucun d'entre eux n'auraient pu être accompli sans la construction d'un certain **pouvoir collectif**, c'est-à-dire de femmes intervenant soit à titre individuel, soit par le biais d'une organisation, soit par la voie collective. Plusieurs des structures politiques et normatives des Nations Unies telles que la CEDAW, le Programme d'action de Beijing la reconnaissance des droits des femmes comme étant des droits humains, ou encore les changements politiques mis en œuvre à l'échelle nationale reconnaissant aux femmes des droits égaux en matière d'éducation, des soins de santé, d'emploi et d'accès au crédit, ont ainsi résulté du lobbying organisé de groupes de pression composés d'organisations de femmes, de militantes féministes et de défenseur-e-s et leur action collective, sans que la communauté concernée ne soit obligatoirement appelée à s'impliquer dans les actions visant les changements en question.

Le renforcement du pouvoir collectif à l'aide des mouvements permet aux femmes de transformer leur lutte pour les droits humains, l'égalité et la justice en **une force politique de changement** que leurs familles, les communautés, les gouvernements et la société au sens large ne peuvent ignorer. S'il est facile d'écraser ou d'isoler la résistance ou rébellion des femmes lorsqu'elle s'effectue à titre individuel, supprimer la résistance d'une multitude d'individus œuvrant ensemble sur un programme en faveur du changement pose des difficultés. En outre, ces luttes à grande échelle peuvent protéger les femmes des retours de bâton qui surviennent habituellement, ou du moins garantissent qu'aucune forme de violence à leur rencontre ne demeure impunie ou soit passée sous silence.

Les mouvements constituent souvent **l'approche la plus efficace permettant de visibiliser les communautés de femmes les plus stigmatisées, marginalisées et socialement exclues** et de faire entendre leur voix. Les études de cas consacrées dans cet ouvrage aux luttes des travailleuses du sexe et des femmes en situation de handicap, par exemple, montrent bien qu'il leur aurait été impossible de s'opposer à l'opinion populaire, aux politiques publiques ou même de s'élever contre l'idée que les mouvements de femmes se font de ces groupes si elles n'avaient mobilisé leur propre pouvoir collectif sous la forme d'organisations et de mouvements forts. En effet, les études de cas sur des groupes tels que les employées de maison, les femmes autochtones, les femmes rom, et les femmes dalits prouvent qu'elles ne seraient pas devenues un tel moteur de changement en se cantonnant au lobbying et au plaidoyer.

Les mouvements représentent également un **terrain d'entraînement idéal où les femmes peuvent se familiariser avec la participation politique, et appliquer la démocratie, le leadership ou la citoyenneté**. La construction de mouvements oblige les femmes à s'impliquer dans des activités très diverses, comme se mobiliser et s'organiser, créer des systèmes de participation, de leadership et de prise de décision qui soient inclusifs et démocratiques, affronter et surmonter leur propre tendance intériorisée à reproduire des schémas patriarcaux de hiérarchie et d'autoritarisme, tester et développer des stratégies et des tactiques politiques, investir l'environnement social et politique à différents niveaux, former des alliances stratégiques, et réagir face aux représailles, à la répression et à la cooptation. Ce sont là de précieux enseignements pour la vie politique et l'exercice de la pleine citoyenneté, ainsi que pour développer des compétences politiques indispensables. Le fait de bénéficier de dons ou de services ou de participer à des projets conçus par d'autres que soi ne peut supplanter ce genre d'expérience ou d'éducation.

Mais là où l'existence des mouvements se révèle réellement primordiale, c'est dans **la capacité de ceux-ci à créer des changements durables à des niveaux que la politique et les lois seules ne permettraient pas d'atteindre**. Ce point a été exprimé avec éloquence par une militante des droits des femmes africaine d'expérience :

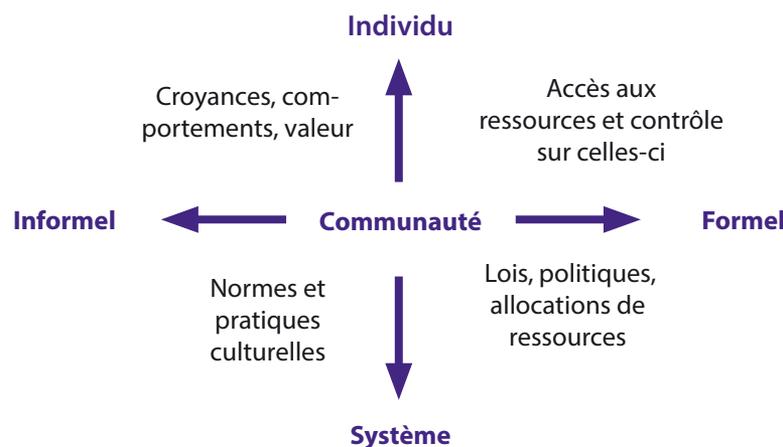
Nous vivons actuellement dans un monde où ce qu'on appelle le plaidoyer (imaginez ça comme faire du lobbying et convier des membres du parlement à un atelier sympathique !) est la stratégie de choix. Faire participer les femmes à la table des décisions en est une autre. Quant à savoir qui met la table, et ce que feront ces femmes une fois sur place, c'est un autre sujet. Tant que ces femmes et ces activités de lobbying ne sont pas appuyées par la force du nombre, par la force des femmes qui s'expriment par elles-mêmes et font partie de mouvements solides, le changement ne sera jamais durable, et dans certains cas, encore faudra-t-il qu'il ait lieu ! Au pire, il sera rejeté par les femmes auxquelles il prétendra bénéficier, par exemple dans le cas d'un changement de politique ou de nouvelle législation. Cela s'est déjà produit dans plusieurs pays d'Afrique australe. Des experts en matière d'égalité des sexes, aujourd'hui, il y en a à la pelle. Nous arrivons de mieux en mieux à élaborer des analyses politiques très pointues, bien documentées et bien rédigées, et nos organisations sont de plus en plus spécialisées. Nous produisons de formidables publications, nos sites Internet font beaucoup d'envieux. Rien de tout cela ne peut pourtant remplacer le monde réel, ni l'organisation qui naît sous l'arbre à palabres. Ce travail laborieux, lent acharné, de parler entre femmes et en tant que femme, ensemble. Ce travail essentiel de construction d'organisations et de mouvements forts » (Win).

Mais elle n'est pas seule à partager ce point de vue : les recherches empiriques approfondies menées au cours des deux dernières décennies ont exposé pourquoi le changement d'en haut (i.e., les mesures politiques, les lois), bien qu'important, n'était pas en mesure de concrétiser durablement l'égalité entre les sexes sur le terrain. Cela s'explique par le fait que ces changements ne parviennent pas à pénétrer certains des principaux sites institutionnels, où l'on construit et pratique la subordination des femmes : par exemple, les croyances et pratiques culturelles

patriarcales, ancrées dans la famille et les foyers, le clan ou le groupe ethnique, le centre de soins ou l'hôpital, la banque, l'usine et les institutions religieuses. Plusieurs cadres stratégiques féministes ont d'ailleurs été développés à partir de ce constat. L'un des tous premiers partait du principe qu'il n'était pas possible d'obtenir de changement durable dans les relations entre femmes et hommes sans envisager les besoins pratiques des femmes à part (la santé, l'eau, les revenus, la garde des enfants) ni tenir compte de leurs intérêts stratégiques (démanteler les normes et les pratiques patriarcales, mettre fin à toute forme de violence à l'encontre des femmes, donner aux femmes l'accès aux ressources et le contrôle sur celles-ci, changer la répartition sexuée du travail) (Molyneux, 227-254). Les lois et les mesures politiques peuvent, au mieux, répondre à certains besoins pratiques des femmes ou créer des conditions favorables pour que celles-ci puissent poursuivre leurs intérêts stratégiques, mais elles ne sont pas en mesure de changer les conditions sociales qui les en empêchent. On peut également comprendre le rôle fondamental des mouvements par leur capacité à obtenir des changements durables dans les rapports de force sociaux, y compris les relations de pouvoir entre les sexes. Toutes les études de cas de cet ouvrage convergent en ce point. Bref, les mouvements sont essentiels à la transformation durable des relations de pouvoir entre les sexes et nous allons voir pourquoi.

La Figure 1 illustre sous forme de diagramme les différents domaines où des changements doivent opérer afin d'obtenir un changement durable dans *les besoins pratiques et les intérêts stratégiques* des femmes (Rao and Kelleher, 57-69). Le schéma représente les divers aspects du changement sur deux axes, ou lignes continues, formant une intersection. L'axe « y » traverse les différents niveaux, depuis l'individu, en haut, en passant par la communauté au centre, et les systèmes les plus larges en bas ; l'axe « x » qui le croise illustre le glissement du niveau informel au niveau formel des contraintes sociales, culturelles, économiques et politiques. Ces deux axes délimitent ainsi quatre sections ou domaines de changement où un travail doit être entrepris pour parvenir à transformer durablement les rapports de force sociaux et entre les sexes.

Figure 1 : La dynamique du changement



Dans la partie droite du schéma sont représentés les mécanismes formels qui interviennent sur le statut individuel et collectif des personnes : la propriété individuelle de ressources (par exemple, la terre, le logement, l'emploi, le niveau d'éducation, l'accès aux soins de santé, etc.), ainsi qu'au niveau systémique les lois, les mesures politiques, et les allocations des ressources qui déterminent l'influence, la situation économique ou le statut des différents groupes de la population (par exemple, lois et constitutions garantissant l'égalité, politiques d'action positive ou

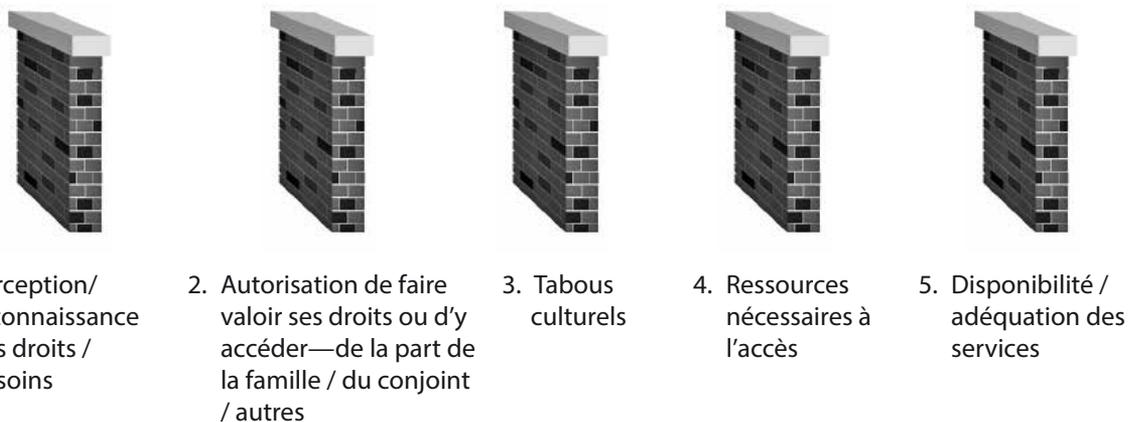
budgets spécifiquement destinés à des programmes de développement économique et social des femmes ; aussi, lois pénalisant les relations entre personnes du même sexe ou le travail sexuel). Tous ces domaines peuvent faire l'objet de contestation et de transformation, que ce soit par un travail de recherche, de plaidoyer, de campagne et autres interventions, sans forcément passer par la construction de mouvements des groupes marginalisés ou victimes de discrimination. Les campagnes qui demandent l'inclusion dans les systèmes de comptabilité publique du travail de subsistance non rémunéré des femmes ; les revendications pour l'instauration de budgets sexospécifiques ou de quotas pour les femmes dans le domaine de l'éducation, de l'emploi, de la formation et des corps politiques ; et le plaidoyer visant à faire modifier les lois discriminatoires, sont autant d'exemples des interventions qui ont entraîné des changements aux niveaux *formels* individuel, communautaire ou systémique.

La partie gauche du schéma illustre les normes culturelles et sociales *informelles*, qui sont intégrées par les individus et opèrent au sein des communautés : ce sont elles qui déterminent le plus souvent l'accès des femmes aux opportunités, aux droits et aux prestations que les changements réalisés dans les domaines formels leur permettront d'avoir. Sont comprises dans les dimensions informelles les traditions, les croyances, les valeurs, les comportements, les normes et les pratiques qui sont profondément enracinés dans la culture et qui œuvrent aux niveaux systémique, communautaire et individuel. La culture est infiniment plus lente à changer que ne le sont les politiques ou les lois formelles, lesquelles ne génèrent pas automatiquement de changements dans la culture. La culture de la discrimination, de la marginalisation et de l'exclusion des femmes est donc le domaine le plus problématique, et il est souvent hermétique aux changements formels.

Nous savons qu'en réalité, ces domaines ne sont pas aussi clairement délimités ou différents que ne le suggère le schéma : leurs frontières, quand ils en ont, sont poreuses et fluides, et il est difficile d'illustrer quel est le domaine qui influence l'autre. Ainsi, un changement se produisant dans le domaine informel de la culture ou de la croyance — tel le fait d'accepter que les filles fréquentent l'école — pourrait déclencher un changement en termes de politique formelle, comme celui de rendre l'école primaire universellement obligatoire, et ce sans considération de genre. De la même façon, le droit à l'égalité des sexes garanti dans la plupart des constitutions du monde a permis ou provoqué un certain nombre de changements concernant les valeurs, les comportements et les pratiques relatifs au statut et aux droits des femmes aux niveaux des ménages et de la communauté. Ce schéma, qui n'a d'autre intention que celle de clarifier notre concept, ne devrait être abordé de façon ni trop littérale, ni trop rigide.

La **Figure 2** considère le problème sous un autre angle : elle illustre les nombreux obstacles que les femmes doivent surmonter afin d'accéder à leurs droits, dont la plupart relèvent du domaine informel des normes et de la socialisation culturelles.

Figure 2 : Obstacles à l'accès des femmes à leurs droits



Prenons l'exemple du viol. Tandis que les lois d'un pays peuvent avoir été réformées afin de donner davantage de droits aux femmes, il existe de nombreuses barrières culturelles que ces dernières doivent franchir avant de pouvoir obtenir justice ou réparation. Tout d'abord, les propres systèmes de croyance de la victime doivent être modifiés pour lui permettre de reconnaître le viol comme un acte criminel, et non comme quelque chose dont elle doit avoir honte et se cacher par crainte d'être montrée du doigt ou répudiée par sa famille ou sa communauté. Ensuite, sa famille doit l'encourager, plutôt que l'en dissuader, à porter plainte auprès de la police afin de rendre l'affaire publique. Le comportement de la police est lui aussi à revoir pour que la victime n'ait pas à subir le harcèlement et les humiliations supplémentaires des policiers, ou éviter qu'ils ne prennent parti pour le violeur, s'il appartient à un groupe influent par exemple, et ne refusent d'enregistrer la plainte ou la déclaration. La victime et sa famille ont besoin du soutien de la communauté au sens large, dont les tabous traditionnels concernant la divulgation de ce genre d'affaires doivent être brisés. Il faut aussi qu'elle possède les ressources nécessaires, en termes de temps et d'argent, lui permettant de demander l'assistance d'un avocat. Enfin, les services juridiques et les tribunaux doivent non seulement être disponibles aux victimes, mais également leur proposer des services appropriés, tels que les audiences à huis clos et des juges avisés. Et tous ces obstacles se révèlent encore plus complexes lorsque la victime du viol est une lesbienne ou une travailleuse du sexe. Cet exemple montre clairement que l'existence de lois et de droits formels ne garantit nullement que les femmes puissent y accéder pour obtenir réparation. Nous pourrions citer d'innombrables exemples semblables dans divers domaines, comme les femmes lesbiennes réclamant des droits d'union entre personnes du même sexe, les travailleuses du sexe luttant pour obtenir des soins de santé, les femmes mariées cherchant un moyen de contraception, ou des petites filles exigeant les mêmes opportunités d'éducation que leurs frères.

Et c'est là qu'entre en scène le pouvoir des mouvements, et particulièrement des mouvements de la base. Malgré une campagne fructueuse pour l'égalité de droit menée par des féministes individuelles (avocates, docteurs, chercheuses féministes) et des mouvements de femmes, elles sont encore des milliers de femmes, en particulier dans le Sud mondial, à trouver que la loi formelle est trop lointaine, onéreuse et difficile d'accès. Leurs droits sont définis non pas par le système judiciaire officiel mais par les lois et les pratiques coutumières, régis par des clans, des castes et autres mécanismes communautaire traditionnels qui, considèrent que l'égalité des sexes va à l'encontre de la coutume et de la culture, et dont les systèmes de croyance patriarcaux et autrement hiérarchiques sont profondément ancrés. De plus, dans les contextes actuels, les mafias criminelles et les groupes fondamentalistes ont bien plus de pouvoir sur les femmes de leurs régions que l'Etat en soi ou ses institutions formelles. Ces régimes informels et extra-étatiques terrorisent les femmes, leurs familles, voire des communautés entières, attaquent les défenseur-e-s des droits des femmes et bloquent toute sorte d'accès aux mécanismes formels permettant de porter plainte ou d'obtenir réparation (WHRD IC). Face à tous ces facteurs, l'action féministe a la capacité de faciliter la mise en œuvre de politiques, de lois et d'allocations de ressources favorisant les femmes ; mais si les femmes elles-mêmes, leurs familles et leurs communautés ne sont pas à même de briser le carcan de la tradition et des tabous, ni l'Etat capable de contrôler le pouvoir des réseaux criminels comme des organisations fondamentalistes, ces avancées n'ont que peu de sens. Les mouvements communautaires qui s'opposent à la pratique et au pouvoir du patriarcat par le biais stratégique de la sensibilisation et de la conscience politique sont plus aptes à ébranler et à renverser les barrières faisant obstacle à l'égalité des femmes là où elles sont le plus solidement ancrées.

Enfin, les mouvements sont importants dans la mesure où ils ont généralement un plus grand retentissement que celui auquel ne peuvent prétendre les organisations isolées, aussi progressives, efficaces et fructueuses soient-elles. Nous sommes toutes et tous témoins de la façon dont certaines organisations engagées dans un programme féministe ont affronté brillamment des formes d'oppression et d'exploitation des femmes, et mené à une évolution notable des comportements et pratiques culturelles à l'échelle locale. Toutefois, pour que les transformations se produisent à l'échelle supérieure, la construction de mouvements féministes s'avère indispensable.

Où en sont les mouvements féministes aujourd'hui ?

Plusieurs facteurs, agissant de manière complexe et conjointe, sont venus affaiblir et fragmenter les mouvements féministes, en particulier au cours des dix ou quinze dernières années. En voici quelques-uns des plus nuisibles :

- La **cooptation et/ou distorsion de l'idéologie, du discours et du programme féministes** de la part des institutions et forces sociales traditionnelles — telles que les institutions gouvernementales et multilatérales, les programmes fondamentalistes, les donateurs, les intérêts commerciaux et les médias. Le terme « autonomisation », par exemple, que les féministes avaient revendiqué pour décrire l'ensemble des efforts visant à faire évoluer les rapports de force sociaux et entre les sexes en faveur des femmes (et les femmes pauvres en particulier) a été repris et pratiquement dépouillé de son sens comme de son contenu politique. L'autonomisation est aujourd'hui non seulement assimilée à des interventions unidimensionnelles comme le microcrédit, mais elle est aussi considérée par les gourous de la gestion des ressources humaines comme un outil de motivation individuelle. Par ailleurs, il faut noter le rôle en grande partie négatif joué par les médias, qui ont diabolisé les féministes tout en s'appropriant leur langage pour se donner une apparence progressive et moderne. Les entités privées ont quant à elles utilisé et déformé les idées d'égalité féministes à des fins commerciales douteuses, à savoir la promotion d'images de femmes autonomisées et « libérées » pour vendre un mode de vie ou des produits qui n'ont rien à voir avec le féminisme.
- **La résurgence de fondamentalismes en tous genres** — économiques, religieux et ethniques, entre autres — représente sans doute la plus grave menace pour les programmes et militantisme féministes, de la même façon qu'elle est responsable de ses plus grands revers. Le fondamentalisme économique a imposé au monde un ordre économique qui a entraîné la perte de souveraineté des États-nations et intensifié la tyrannie des programmes d'ajustement structurel comme celle de la suprématie du marché, que nous ne sommes pas préparés à affronter. Cela a engendré des répercussions complexes sur les femmes et les relations entre les sexes, telle qu'une demande accrue de main-d'œuvre féminine (ou « féminisation » de la main-d'œuvre), des poches de pauvreté extrême et croissante là où les femmes pauvres ont la lourde responsabilité d'assurer la survie du foyer avec le moins de soutien et de ressources pour y parvenir. Dans le monde entier, les fondamentalismes religieux et ethniques ont généré des obstacles complexes semblables. D'un côté, il y a les attaques haineuses et évidentes dont les actions féministes font l'objet dans toutes les régions où elles ont marqué notablement les politiques, les lois et les normes sociales concernant les droits de succession, l'égalité salariale, la protection des travailleurs-euses, les droits sexuels et génésiques des femmes et où celles-ci ont contribué à la sensibilisation du public à la violence et à la discrimination sexospécifiques. Dans ce cas, les fondamentalistes ont cherché à discréditer les féministes en les taxant d'« androphobes », de tueuses d'enfant, de briseuses de famille et de déviantes sexuelles. De l'autre côté, on retrouve la cooptation et la distorsion sournoises de la pensée féministe (revendication de l'égalité devant la loi ou d'une plus grande participation à la vie politique et civile) destinées à attiser la peur et la haine, à calomnier et diaboliser certaines communautés ou à manipuler les femmes afin d'en faire les militantes armées de conflits ethniques. D'autres groupes encore s'en prennent directement aux succès politiques et sociaux obtenus par les femmes au cours des dernières décennies, en particulier aux droits sexuels et génésiques, et tentent de supprimer ce qui a été acquis, ainsi que de réaffirmer le modèle patriarcal des relations entre les sexes issu de l'époque médiévale. Dans la plupart de ces cas, il s'est avéré que les féministes et les groupes de femmes n'étaient pas équipés pour faire face à ces obstacles de taille, complexes et multiples. Cette situation a conduit au repli des mouvements ou à des ripostes parcellaires et un militantisme clandestin qui n'ont fait qu'aggraver l'état de faiblesse et de fragmentation de nos mouvements.
- On assiste, de la part des principaux donateurs, à **la réduction progressive mais rapide des financements destinés aux actions de renforcement des mouvements**, au profit des projets et des interventions sensées fournir des résultats plus « visibles » et « mesurables » (Clark, Sprenger et VeneKlasen). Cette perte de financement est elle-même le produit de courants souterrains politiques profonds qui traversent de nombreux pays développés : le rejet de l'idéologie, la politique et le pouvoir féministes ; la montée du

conservatisme politique et social ; les encouragements aux élites sexistes et conservatrices des pays en voie de développement et surtout, une méfiance croissante vis-à-vis des approches qui ne rapportent pas, d'une manière ou d'une autre, de bénéfiques aux pays investisseurs, comme l'ouverture des marchés à l'exportation, l'augmentation du pouvoir d'achat, la création d'une main-d'œuvre mieux formée mais bon marché destinée à la production à l'étranger, la levée des barrières douanières et la diminution du contrôle d'investissement, etc. Mais c'est avant tout l'approche de construction des mouvements qui est jugée suspecte car trop politique, et par conséquent menaçante à l'égard des intérêts des pays développés ou leurs alliés dans le Sud.

- **Le syndrome de la baguette magique** est le résultat de ces tendances politiques, et l'un des phénomènes ayant eu des répercussions très néfastes sur la construction des mouvements féministes. Il a engendré l'un des paradoxes les plus grands de notre époque : alors que l'engagement mondial pour l'éradication de la pauvreté et l'instauration de la justice sociale est en apparente expansion — comme en témoigne le grand bruit fait autour des OMD (les Objectifs du millénaire pour le développement) et les nouvelles modalités de l'aide — nous sommes de plus en plus bercé-e-s par l'illusion de la baguette magique et des solutions miracles capables de remplacer les processus de transformation à long terme, certes douloureux, mais absolument fondamentaux. Le programme d'Investissement dans les femmes est l'exemple récent d'une approche qui tombe facilement dans la simplification à outrance et l'instrumentalisation si on la réduit à concentrer les ressources sur les femmes pour pratiquer « l'économie intelligente », les femmes étant des emprunteuses plus avisées, des travailleuses plus assidues, et plus enclines à consacrer leurs revenus à l'amélioration du niveau de vie, de l'éducation et des conditions de santé de la famille. Les militantes féministes ont toujours été conscientes qu'un changement positif et durable de la condition des femmes ne pouvait être que le résultat de processus qui s'attaquent à la racine du pouvoir et des privilèges, et visent à engendrer des transformations qui favorisent véritablement les femmes comme toute personne marginalisée ou exclue. Mais aujourd'hui, nos organisations reçoivent rarement des fonds pour effectuer ce genre de travail. En revanche, l'argent coule à flots lorsque nous proposons de mettre en œuvre des solutions miracles, qui se veulent des gages très en vogue d'autonomisation des femmes et d'égalité entre les sexes, à savoir : l'intégration de la dimension de genre, projets de micro-financement centrés sur les femmes et la mise en place de quotas de femmes en politique. Certes, bon nombre de ces actions proviennent directement de la pensée et du plaidoyer féministes, mais elles ont été dépouillées de la dimension stratégique complexe qu'elles contenaient à l'origine et réduites à de simples formules, des rituels et des mantras.
- **L'ONG-isation des mouvements féministes** est l'un des autres facteurs importants ayant contribué à affaiblir notre capacité et nos efforts de construction des mouvements. Le manque de ressources et de stabilité a conduit les féministes militantes dédiées à la construction de mouvements à créer des organisations non gouvernementales – des ONG. Les exigences juridiques et réglementaires nationales imposent certaines normes structurelles aux ONG, les priorités et exigences des donateurs en imposant d'autres. De telles organisations, souvent issues de mouvements ou conçues pour soutenir le travail de construction de mouvement, sont progressivement acculées à mettre en place des projets et des services qui s'avèrent parfois en réelle contradiction avec leur politique, leur idéologie ou même ce que leur dicte leur expérience. Les chercheuses féministes sont nombreuses à croire que cela a ôté le pouvoir des mains des communautés que les mouvements avaient organisées au profit des organisations et des organismes dirigeants qui sont de plus en plus éloignés et indifférents aux communautés qu'ils sont sensés servir.
- La complexité et la variété des problèmes que les féministes ont affrontés au cours des trente dernières années, l'apparition de nouveaux défis et groupes d'intérêts comme de voix inédites ont par ailleurs abouti à un tel degré de **spécialisation et de diversification** que d'aucuns le considèrent responsable de la fragmentation et de l'éparpillement des mouvements féministes. Il existe aujourd'hui un éventail étourdissant de différents terrains de luttes et d'associations de femmes : les groupes pour l'autonomisation économique et les droits du travail, les femmes autochtones, les groupes de femmes rurales et de paysannes sans terre, les mouvements pour la santé des femmes et leurs droits sexuels et génésiques, les luttes pour le droit à la terre et à la succession, les mouvements pour le droit au logement des habitant-e-s de taudis, les groupes de lesbiennes et de transsexuel-le-s, les luttes de femmes déplacées en raison de programmes de développement économique,

de guerres ou de conflits armés, les mouvements des travailleuses du sexe, les campagnes contre la traite des femmes et la violence à leur encontre, les campagnes pour les droits juridiques des femmes, pour ne pas citer les luttes contre les formes spécifiques de discrimination (mutilations génitales féminines, systèmes de dot et caste), les luttes de femmes appartenant à des groupes ethniques et religieux particuliers (femmes musulmanes, femmes roms, femmes de la région du Chiapas) ou exerçant certains métiers (femmes pêcheurs, vendeuses de rue, petites fermières ou éleveuses, *piqueteras*), les femmes vivant aux côtés ou s'occupant d'une personne atteinte du SIDA... la liste serait interminable. Chacune de ces entités a son propre programme, ses objectifs et ses stratégies, présentant une diversité déconcertante de priorités et d'initiatives qui témoigne du dynamisme, mais aussi de la segmentation des mouvements de femmes. Bien sûr, cela n'est pas problématique en soi mais présente l'inconvénient de rendre difficile l'établissement d'un agenda commun et fédérateur auquel tous ces éléments participeraient, la difficulté d'aborder ne serait-ce qu'une série de sujets d'une seule et même voix. Cette fragmentation, qui n'a aucun mécanisme de cohésion, est l'occasion pour les forces extérieures de « diviser pour mieux régner ».

- Comme conséquence probable des facteurs mentionnés ci-dessus, **un grand nombre de femmes sont devenues de ferventes défenseuses d'autres mouvements auxquels elles participent activement et dont les programmes s'opposent fondamentalement à leurs intérêts stratégiques sexospécifiques**, tels que les mouvements fondamentalistes religieux et ethniques. Les organisations de femmes progressistes cherchent à analyser ce processus, bien plus qu'à s'y opposer ou le condamner. L'une des études de cas présentées dans cet ouvrage, qui nous vient de Palestine, se penche précisément sur ce phénomène-là, mais c'est un processus qui s'observe également dans une grande partie de l'Afrique, de l'Amérique latine, l'Amérique du nord, le Moyen-Orient et l'Asie. Comment explique-t-on que ces mouvements soient capables de mobiliser les femmes à un tel degré ? Est-ce dû au fait que de nombreux autres mouvements sont trop concentrés sur des projets et des services, sur le micro-crédit, alors que les premiers savent reconnaître et stimuler le désir des femmes d'appartenir à un grand projet social ? Tant que les forces féministes ne réinvestiront pas la construction de mouvements et que des fonds ne seront pas débloqués à cette intention, nous courons le risque de traverser une période où une part non négligeable des femmes du monde entier se retrouvera impliquée dans des programmes qui rejettent les droits de reproduction, réhabilitent le port du voile et l'isolement, limitent la participation des femmes dans la vie politique et publique et abrogent des lois ayant fait progresser les droits des femmes et l'égalité entre les sexes comme étant des objectifs sociaux souhaitables (Balchin, 36-40).
- Les mouvements féministes ont également perdu de leur clarté initiale en ce qui concerne leur **théorie du changement**. Dans les années 1970 ou 1980, par exemple, les féministes qui se mobilisaient à travers le monde pour promouvoir le rôle des femmes et leur représentation dans le domaine politique, défendaient alors une théorie du changement particulière. Elles étaient convaincues que la transformation des structures et des rapports de force selon les sexes au niveau de la société ou au niveau macro ne pouvait être durablement accomplie que moyennant des changements politiques (politiques et lois de facilitation, application et protection des droits) ; cela impliquait nécessairement qu'une masse critique de femmes soit représentée au sein des instances locales, nationales et mondiales. Elles portaient en outre du principe que cette masse critique de femmes dans les institutions politiques transformerait *la nature même du pouvoir et la pratique des politiques*, en y insufflant des valeurs de coopération et de collaboration, en plaçant le pouvoir sous tutelle (c'est-à-dire le pouvoir *pour le compte de, pas sur*), en affichant une plus grande transparence ainsi qu'une responsabilité publique. Autrement dit, les femmes *faisaient de la politique* différemment et *s'exerçaient au pouvoir* de façon responsable.

Le travail pour l'autonomisation des femmes dans les années 1980 et 1990 se basait également sur l'idée selon laquelle la transformation à long terme des relations entre les sexes ne se produirait qu'une fois que les mouvements féministes parviendraient à contester et transformer trois domaines : (a) les idéologies justifiant la discrimination fondée sur le sexe ; (b) l'accessibilité et la distribution des ressources, tant publiques que privées, qui ont toujours privilégié les hommes dans toutes les couches sociales ; ainsi que (c) les institutions (famille, marché, Etat, communauté) et les structures (économiques, politiques, sociales et culturelles, telles que les politiques, les pratiques religieuses, les obstacles politiques et autres structures pratiquant l'exclusion fondée sur la race, la classe,

la caste, la religion, etc.) au sein desquelles les normes élitistes et patriarcales du privilège et du pouvoir se perpétuent. Cette analyse, à défaut d'être réaliste, offrait une certaine clarté qui aidait à l'élaboration et l'encadrement stratégique de l'autonomisation des femmes, et permettait de s'assurer qu'elles ne se concentrent pas sur l'une de ces dimensions au détriment des deux autres.

Aujourd'hui, les dures leçons de la vie nous ont rendues plus humbles : nous savons par expérience que les structures du pouvoir sont extrêmement résistantes. Nous avons vu qu'elles savent nous flatter d'une main (comme en témoigne la signature des plateformes d'action de Beijing ou du Caire, la création de commissions nationales de femmes ou même la réforme de lois sexistes), pour de l'autre marginaliser ou saboter nos programmes de manière insidieuse (sous le déguisement de l'intégration de la dimension du genre, par exemple, ou en faisant miroiter les programmes de micro-crédit comme des substituts d'autonomisation pour les femmes). La mondialisation et ses effets subséquents sur les femmes et leurs communautés — au niveau social, culturel, économique et politique — est un phénomène dont nous n'avons pas encore pris l'entière mesure et que nous ne sommes donc pas capables d'affronter. Il nous reste encore à synthétiser et mettre à profit ces enseignements, à partir desquels nous pourrions créer une nouvelle théorie du changement — or les espaces que nous avons pour effectuer ce travail théorique d'importance sont rares, attendu la fin de l'ère des conférences mondiales et les coupes sombres dans les budgets destinés à ce que l'on qualifie péjorativement de « lieux de bavardage ».

Aujourd'hui, il est difficile de trouver une théorie ou une analyse claire sur la façon dont parvenir à une transformation sociale prenant en compte la dimension de genre susceptible de guider l'activisme féministe. La théorie du changement qui sous-tend la plupart de nos actions et stratégies est souvent obsolète et fondée sur des hypothèses qui ne correspondent plus à la réalité économique et politique complexe actuelle. Trop étroites, limitées et pragmatiques, elles perdent de vue la transformation à long terme qui engendrerait des changements durables dans les rapports de force sociaux et entre les sexes. Cela est d'autant plus grave que les forces de la mondialisation, le fondamentalisme, la violence, les conflits et les représailles de plus en plus fortes contre les programmes féministes, exigent des réponses émanant d'une analyse riche et globale de la façon dont ces forces agissent sur le pouvoir social et entre les genres. Par conséquent, nous devons reformuler une théorie du changement qui soit en phase avec notre époque, une base sur laquelle pourrait être édifié le programme commun qui fait défaut à nos politiques et visions actuelles ou qui s'y révèle trop faible.

Les relations entre mouvements et organisations

Les rapports entre mouvements et organisations sont complexes, voire incohérents. Comme nous l'indiquions précédemment, les organisations se revendiquent parfois comme mouvements. Les organisations ne sont pas des mouvements à part entière, mais elles contribuent de façon essentielle à la construction de mouvements ainsi qu'à l'organisation de structures au sein même de ces derniers. Ainsi, tandis que les mouvements recouvrent ou se rapportent effectivement à divers types d'organisations, ils représentent une entité beaucoup plus vaste. Pour tenter de déchiffrer cette relation d'imbrication, il est utile de comprendre la différence entre mouvement et organisation et de décomposer les relations qui existent entre eux. Commençons par définir et comprendre les organisations.

Qu'est-ce qu'une organisation ?

Dans sa forme la plus simple, une organisation peut être définie comme **un groupe de personnes associées délibérément qui crée une structure dans le but d'accomplir un ensemble d'objectifs communs**. Dans le langage propre à la gestion d'entreprise, une organisation est définie comme suit :

« Une unité sociale de personnes systématiquement structurée et coordonnée visant à répondre à un besoin ou à poursuivre des objectifs collectifs sur une base continue. Toute organisation possède (...) une structure qui définit les relations entre poste et fonction, et (...) met en pratique la délégation des tâches, des responsabilités et de

l'autorité afin d'accomplir des missions précises. Les organisations constituent des systèmes ouverts, dans le sens où ils influencent comme ils subissent l'environnement au-delà de leur zone d'action » (traduit de businessdictionary.com /businessdictionary.com).

Lorsqu'elles s'inscrivent dans un contexte de mouvements sociaux, les organisations répondent en grande partie aux caractéristiques susmentionnées, à la différence près qu'elles doivent être considérées comme des espaces à partir desquels les mouvements sont construits, soutenus, suivis et menés, voire détruits. **Elles représentent les structures principales au sein ou à travers desquelles leaders, militant-e-s et membres sont organisé-e-s, formé-e-s, habilité-e-s, protégé-e-s et où ces derniers-ères puisent l'énergie qui leur permet de mettre à exécution le programme de transformation des mouvements.**

Il existe un certain nombre de mythes au sujet des organisations que nous devons réfuter et auxquels il faut mettre fin avant d'envisager de comprendre les raisons pour lesquelles les relations organisation-mouvement s'avèrent quelquefois si tendues et conflictuelles. La première, qui est aussi la raison principale, est liée à ce que ces organisations sont des structures rationnelles, fondées sur des principes logiques et efficaces, davantage animées par les objectifs qu'elles se sont fixés que par les personnalités qui s'y trouvent (Rao and Kellerher, 2002). Dans la réalité, ces organisations sont en fait des microcosmes qui reproduisent les contextes de relations sociales et de pouvoir dont ils sont issus, et tendent par conséquent à répéter les déséquilibres et inégalités des sociétés qui sont à l'origine de ces organisations. Les sociétés inégalitaires et sexistes tendent donc à engendrer des organisations inéquitables, et les organisations inéquitables à perpétuer les inégalités tant au niveau interne qu'externe, quoique souvent de façon subtile et imperceptible. Cela peut nous aider à comprendre pourquoi les organisations, même féministes, sont souvent le terrain de conflits ouverts ou masqués, et pourquoi même des organisations créées pour édifier des mouvements ou incarnant des structures d'organisation au sein de ceux-là, savent parfois plus qu'elles ne soutiennent des mouvements qu'elles sont censées défendre.

Typologie des relations entre organisation et mouvement

Les organisations qui peuplent les mouvements ou s'y rattachent appartiennent essentiellement à deux types : le **type formel et le type informel**, auxquels se greffent quatre types de rapports organisation-mouvement.

1. **Organisations de construction de mouvement / organisations de soutien à un mouvement**
2. **Organisations issues de mouvements**
3. **Organisations alliées aux mouvements**
4. **Organisations prestataires de services**

Distinguons d'abord les organisations formelles des organisations informelles, avant d'étudier la nature de la relation entre les différentes catégories d'organisations et les mouvements.

Les organisations formelles sont soit externes aux mouvements, soit issues de ces derniers, et possèdent plusieurs caractéristiques distinctes :

- Ce sont des entités légalement constituées réglementées par le système judiciaire et de responsabilité civile des différents contextes nationaux où elles sont établies. Dans le domaine du changement social, elles représentent les organisations à but non lucratif, non gouvernementales ou « caritatives » que la plupart d'entre nous connaissent bien. Elles doivent respecter les lois, réglementations ou lois caritatives d'un pays ;
- Leur droit de participer à des activités est souvent restreint par ces normes qu'impose la politique particulière d'un pays vis-à-vis d'actions considérées comme politiques, antinationalistes, relevant du lobbying ou lucratives ;

- Elles sont autorisées à lever des fonds pour l'exécution de leurs activités tant auprès de donateurs privés que d'entités publiques, l'utilisation de ces fonds aux fins desquelles ils ont été levés étant toutefois étroitement surveillée, du moins en théorie ; et
- Attendu que les organisations à but non lucratif sont considérées comme servant l'intérêt publique d'une quelconque manière, elles sont généralement exonérées d'impôts mais doivent faire contrôler leur comptes et rapporter régulièrement leurs données financières à quelque autorité gouvernementale que ce soit.

Les organisations formelles dont l'objectif principal est de construire et soutenir des mouvements peuvent être classées en deux catégories : **les organisations dont le but est la construction de mouvement, et les organisations visant à appuyer les mouvements**. Elles existent indépendamment ou en dehors des mouvements qu'elles construisent ou soutiennent, bien que travaillant en partenariat étroit, voire total, avec ces derniers. Antérieures à l'apparition des mouvements mêmes, elles ont généralement contribué de manière essentielle à leur émergence, mais n'en sont pas issues. Cet ouvrage présente plusieurs exemples d'organisations visant à construire/soutenir les mouvements : SANGRAM en Inde, GROOTS Kenya, SuWEP au Soudan, et GALANG dans les Philippines, par exemple, ont toutes été conçues dans l'intention expresse de construire un mouvement autour des communautés et des problématiques qu'elles ciblent, ou existent aujourd'hui principalement dans le but de servir et soutenir les mouvements dont elles sont les alliées.

Les organisations formelles qui ont été mises en place *par* les mouvements comme moyen d'organiser leurs membres et poursuivre leur programme, sont inhérentes à ces derniers et peuvent être qualifiées d'**organisations issues de mouvements**. Ce sont des entités légalement constituées et régies par les réglementations et la responsabilité fiscale telles que décrites ci-dessus, mais qui n'apparaissent généralement que lorsque le mouvement a atteint un certain stade de développement (pour en savoir plus sur les différents stades d'évolution des mouvements, voir le chapitre de conclusion « Enseignements à tirer »). Certaines organisations que nous retrouverons dans les études de cas de cet ouvrage se rangent dans cette catégorie, comme c'est le cas du Comité national de coordination des femmes autochtones, l'Alliance nationale des employées de maison, les Centres des mères, l'Organisation internationale des personnes handicapées et la campagne Une sur neuf.

Les organisations informelles constituent un cadre d'organisation important au sein des mouvements sociaux, et bien sûr au sein des mouvements de femmes. Ces entités qui ne sont certes pas légalement constituées n'en sont pas moins complexes ou multidimensionnelles, ni moins efficaces dans leur fonctionnement, et constituent des bases de mouvements tout aussi importantes. Elles existent souvent parallèlement aux structures organisationnelles formelles telles que les ONG, les coopératives ou encore les syndicats. On retrouve traditionnellement au niveau de la base les formes d'organisations informelles telles que les collectifs, les groupes d'épargne et de crédit, les groupes d'entraide, les groupes d'étude et les comités de quartier / d'usine de femmes. Les fédérations, les réseaux, les coalitions et les alliances sont, quant à eux, les formes d'organisations informelles les plus répandues à l'échelle provinciale, nationale et internationale. Bien que les organisations informelles soient susceptibles d'adopter les mêmes modèles structurels et de gouvernance que les organisations formelles — notamment l'élection de dirigeant-e-s et de membres du bureau, réunions régulières, assemblées annuelles, etc. — elles se différencient sur deux points essentiels :

1. Elles ne sont généralement pas à même de mobiliser des ressources auprès d'entités formelles telles que les agences de donateurs, les programmes gouvernementaux ou les banques. Elles peuvent néanmoins générer des ressources par d'autres moyens, que ce soit à travers la collecte des cotisations de leurs membres ou en recueillant des dons auprès de leurs partisans, et tiennent souvent leurs comptes aussi scrupuleusement que tout autre organisme enregistré ;
2. Elles ne sont régies ni réglementées par aucune règle ou exigence juridique formelle, mais ont la possibilité de créer leurs propres normes et structures. Par exemple, la plupart des lois s'appliquant aux organisations à but non lucratif ou caritatives veulent que les organisations légalement constituées soient dotées d'un conseil d'administration et de responsables spécifiques (président-e, secrétaire, trésorier-ère). Les organisations informelles ne sont donc pas limitées : elles peuvent choisir de créer leur propre type de structure organisationnelle, y compris d'opter pour des mécanismes tels que les comités de coordination ou le leadership collectif.

De nombreux collectifs de femmes, comités villageois et groupes de quartier présents dans cet ouvrage, tels que les Femmes iraniennes, les Piqueteras, les travailleuses du sexe, les femmes en situation de handicap, ou les femmes dalits, sont autant d'exemples d'organisations informelles. Le Mouvement des femmes iraniennes fournit un excellent exemple du pouvoir des organisations informelles : si le régime iranien n'est jamais parvenu à démanteler et détruire le mouvement des femmes, ce n'est pas faute de détermination, mais parce qu'il n'existait aucune structure formelle susceptible d'être visée, et parce que les femmes utilisaient des structures locales hautement informelles, dispersées et résistantes pour mener leur combat.

Qu'elles soient formelles ou informelles, les organisations assument différentes fonctions au sein et en relation avec les mouvements. **Dans le cadre des organisations de construction / soutien de mouvement**, citons parmi les fonctions essentielles :

- **La sensibilisation et la conscientisation** ainsi que l'illustrent plusieurs études de cas dans cet ouvrage, les organisations de construction de mouvement commencent souvent par sensibiliser la communauté de femmes qu'elles visent et leur faire prendre conscience de leurs droits ;
- **La mobilisation et l'organisation de la base** constituent en général la seconde étape, et permettent aux individus ainsi qu'aux groupes affectés de se transformer en une communauté organisée, qui est aussi celle qui formule le programme politique initial en faveur du changement ;
- **Le renforcement des capacités** : afin de renforcer et de consolider le mouvement qu'elles appuient, les organisations de soutien participent généralement, avec les leaders et les membres du mouvement, à une série d'activités visant à renforcer leurs capacités, notamment le développement de leadership, la formation axée sur les besoins, les compétences de plaider, l'alphabétisation et l'éducation des femmes adultes, etc. ;
- **Le soutien stratégique** inclut la fourniture de conseils stratégiques, l'analyse de situation, l'apport de nouvelles idées, la surveillance et l'analyse des politiques offrant aux mouvements des possibilités de dialogue politique, l'examen et l'interprétation des grandes tendances politiques susceptibles d'affecter ou concerner le mouvement, la proposition d'espaces de rencontre, etc. ;
- **Les services** : certaines organisations de construction / soutien de mouvement établissent et fournissent à leur communauté les services dont elle a besoin. Ce rôle est souvent crucial au sein des mouvements de femmes, étant donné les besoins pratiques des femmes en matière de services de santé, crédit, génération de revenus, garde d'enfants et autres qui ne sont pas remplis et doivent être satisfaits ;
- **Le plaidoyer** : c'est tout particulièrement au stade précoce de la mise en place du mouvement que les organisations de construction de mouvement sont chargées d'effectuer le plaidoyer au nom de la communauté, jusqu'à ce que ce rôle puisse être légué au leadership de la communauté ;
- **La collecte de fonds et la gestion de ressources** : de nombreuses organisations issues de mouvements (voir ci-dessous) n'étant pas formellement enregistrées, et par conséquent ne pouvant pas mobiliser directement les ressources nécessaires à leurs besoins auprès d'organismes donateurs extérieurs, ce sont donc souvent les organisations de soutien aux mouvements qui agissent en qualité de collecteur de fonds, d'entité intermédiaire et de gestionnaire de fonds pour le compte des mouvements. GROOTS Kenya ou Sangram en Inde, constituent des exemples d'organisations de construction de mouvement qui endossent ce rôle pour les mouvements qu'elles sont destinées à soutenir.

Les organisations visant à construire / soutenir les mouvements — catégorie dans laquelle entrent la plupart des organisations de féministes et de femmes — entretiennent des relations autrement plus complexes et controversées avec les mouvements. On s'est posé la question de savoir si ces organisations contribuaient réellement à construire ou servir les mouvements, ou si elles étaient dorénavant concentrées sur l'assurance de leur propre survie. Beaucoup d'organisations féministes et de femmes qui avaient vu le jour dans l'optique de soutenir et renforcer la construction de mouvement, gaspillent leur énergie à exécuter des projets ou des sous-contrats purement alimentaires orchestrés par les donateurs ou les gouvernements. Dans de nombreuses régions du monde, alors que les

régimes sont devenus plus favorables à l'égalité entre les sexes, les gouvernements et les donateurs ont tous deux été les instigateurs de la conversion de groupes autrefois dédiés à la construction de mouvements en des conseillers techniques ou « experts du genre » rattachés à leur service. Ceci est, du moins partiellement, dû à la cooptation, la spécialisation et la hiérarchisation dont nous parlions plus haut concernant les difficultés auxquelles les mouvements féministes font face. Ces dynamiques soulèvent des questions épineuses sur la logique de ces compromis. Cette perte de focalisation à l'égard de la construction de mouvements ne nuit-elle pas au projet politique et social pour lequel les organisations avaient initialement été fondées ?

Les organisations issues de mouvements sont celles créées par les parties prenantes et les membres des mouvements dans l'optique de se structurer et se gouverner eux-mêmes de façon plus démocratique et efficace, de prendre des décisions cohérentes et stratégiques, et/ou de coordonner leur pouvoir et leur action collective. Les unions ou les fédérations de travailleuses (telles que les travailleuses indépendantes, les femmes travaillant à domicile, les vendeuses de rue, les travailleuses du sexe, etc.), les associations et organisations identitaires (femmes autochtones, femmes dalits, groupes de lesbiennes et transsexuelles etc.) et les associations de femmes et de communautés transcendant toute catégorie sociologique traditionnelle, basées sur de nouvelles identités émergentes d'expériences politiques ou sociales et partageant un programme commun (*piqueteras*, habitantes des bidonvilles, femmes migrantes, femmes déplacées et victimes de conflits armés) sont tous des exemples d'organisations issues de mouvements. Si les organisations issues de mouvements assument plusieurs fonctions parmi celles que nous avons énumérées comme relevant des organisations de renforcement de mouvements, elles n'en jouent pas moins d'autres rôles qui leur sont propres et qu'il importe de reconnaître :

- **Elles structurent le pouvoir collectif** : comme nous l'avons vu précédemment, l'une des caractéristiques fondamentales des mouvements réside dans la manière dont ils construisent le pouvoir collectif de groupes et d'individus affectés par un ensemble particulier de problèmes, ou qui partagent le fait de subir certains types de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion, afin d'entamer une action commune et efficace autour d'un même programme porteur de changement. Les organisations issues de mouvements sont donc avant tout un moyen d'organiser les membres des mouvements en unités et regroupements pour canaliser leur pouvoir collectif de façon stratégique et efficace. Ainsi, plutôt que de voir des centaines et des milliers de femmes engagées dans un programme particulier s'affairer sans grande cohérence sur différentes choses à la fois, les organisations issues de mouvements leur prêtent un cadre dans lequel mettre en place des actions cohérentes, soudées et planifiées qui leur permettent d'avoir plus d'impact ;
- **Elles démocratisent la participation et la responsabilité** : les organisations inhérentes aux mouvements, qu'elles soient formelles ou non, forment des instances de participation indispensables à leur communauté. Dans la mesure où elles offrent un espace accessible à toutes les personnes s'identifiant au programme d'un mouvement pour se retrouver et participer à l'analyse, aux actions et à la prise de décision de ce dernier, ces organisations représentent l'outil même de mobilisation des mouvements, et par conséquent, l'expression fondamentale de la légitimité des mouvements comme de leur droit à représenter leur communauté. Elles constituent en outre un important système de responsabilisation, puisque c'est souvent à travers ces organisations que les leaders des mouvements et leurs représentants sont élus et habilités à poursuivre leur programme. Les études de cas sur les Mères tchèques (République Tchèque) et les Employées de maison (États-Unis) en sont le parfait exemple : les organisations de mères et d'employées de maison remontent ainsi du niveau local au niveau national pour s'assurer que le leadership des mouvements soit à la fois représentatif de ses membres et responsable devant eux ;
- **Elles créent des mécanismes de gouvernance** : pour les mêmes raisons, les organisations issues de mouvements mettent en place des mécanismes de gouvernance au sein des mouvements. Par le biais des unités organisationnelles et de la structure organisationnelle hiérarchique du mouvement, ses membres ont la possibilité d'élire ou de nommer les leaders et représentant-e-s qui dirigeront le mouvement, de même qu'ils-elles sont habilité-e-s à le représenter dans les espaces extérieurs ainsi qu'à prendre des décisions politiques, stratégiques et opérationnelles en son nom ;
- **Elles assurent le plaidoyer ou la représentation** : les organisations issues de mouvements se chargent également de représenter et de défendre le mouvement face aux secteurs publique, multilatéral et privé

ainsi que face aux autres acteurs avec lesquels le mouvement entretient des rapports ou auxquels il s'oppose. Ils peuvent, dans certains cas, assurer la liaison avec les mouvements alliés ou traditionnels, ou encore avec des mouvements menés par des hommes dont elles s'étaient détournées afin de poursuivre le programme spécifique aux femmes au sein du mouvement à un niveau plus large. La Coordination nationale des femmes autochtones en est un bon exemple : cette organisation issue du mouvement collabore non seulement avec l'Etat mexicain, mais aussi avec le mouvement de femmes traditionnel du pays, ainsi qu'avec le mouvement des peuples autochtones à prédominance masculine, dont elle fait d'ailleurs partie.

Parce qu'elles naissent de la base des mouvements, ces organisations sont au cœur des mouvements, et n'ont en principe pas de problèmes pour établir leur crédibilité ou légitimer leur droit à représenter les intérêts de leurs membres au monde extérieur. Elles peuvent cependant devenir statiques, hiérarchiques, moins démocratiques ou être dominées par des leaderships de type autoritaire ; ces tendances doivent être analysées et corrigées quelle que soit la légitimité dont elles jouissent aux yeux de leurs propres membres et des autres en général.

Les groupes féministes autonomes constituaient jadis un groupe important d'organisations issues de mouvements qui se tenaient à une bonne distance politique et organisationnelle des ONG de femmes comme de toute autre organisation féministe. Dans les années 1970 et 1980, les groupes autonomes de femmes s'enorgueillissaient de leur indépendance (financière, en particulier) vis-à-vis du gouvernement, des donateurs ou des intérêts commerciaux, ainsi que de leur volontarisme. La plupart des membres de ces groupes subvenaient à leurs besoins en travaillant dans l'enseignement, les médias, ou comme consultant·es indépendantes, ce qui leur permettait de se consacrer au militantisme féministe sans avoir à se soucier de leur survie financière. Mais les années 1990 chamboulèrent l'horizon et l'institutionnalisation politique, surtout en Amérique latine et en Asie, poussant nombre de ces groupes à se transformer en ONG. Les groupes féministes autonomes, qui comptent parmi les détracteurs les plus farouches de l'ONG-isation du mouvement des femmes, contestent la légitimité de ces dernières à se considérer féministes, voire à faire partie du mouvement. Cependant, ce sont eux qui se sont retrouvés isolés, faute de pouvoir justifier d'une relation avec une communauté plus large ou des programmes d'action visibles. Ces mêmes raisons portent les autres activistes féministes à se montrer souvent très critiques à l'égard des groupes autonomes, et à remettre en cause leur droit à parler au nom du mouvement.

Les **alliées de mouvements** représentent une autre catégorie d'organisations qui sont en relation avec les mouvements. Ce sont des organisations formelles et informelles telles que les partis politiques, les groupes universitaires, les institutions ou les services, les groupes féministes autonomes, les ONG internationales et nationales, les organismes donateurs, ou encore les organisations internationales comme les Nations Unies et le Comité du Prix Nobel. Cet ouvrage présentera ainsi des exemples de ces types d'alliées au long des études de cas : les Piqueteras (Argentine) et le Mouvement des femmes palestiniennes (Palestine) aux côtés des partis politiques ; les Femmes Autochtones (Mexique) aux côtés de l'UNIFEM, et des femmes chercheuses des départements d'étude féministes des universités ; le Mouvement des Travailleuses du Sexe (Sud-Ouest de l'Inde), aux côtés des groupes de défense de la santé et des droits humains ; les Employées de Maison (États-Unis) avec des groupes d'assistance juridique et de défense des droits des immigrants ; le Mouvement des Femmes Iraniennes (Iran) avec l'Initiative des Femmes Nobel ; la Campagne Une sur Neuf (Afrique du Sud) aux côtés des femmes chercheuses universitaires ; et les Mères Tchèques (République Tchèque) avec les Nations Unies, la municipalité de la ville, et quelques partis politiques.

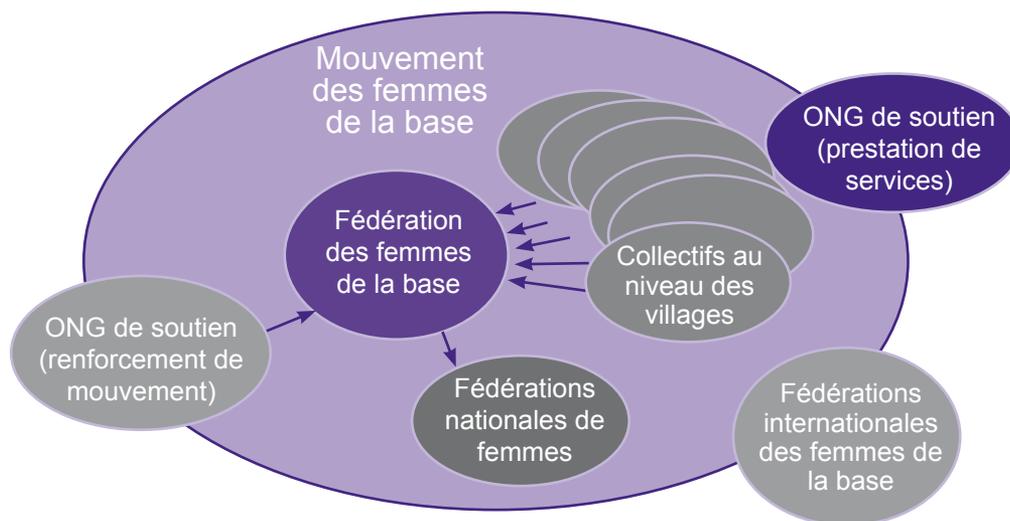
Enfin, il existe des organisations qui se consacrent exclusivement à la prestation de services destinés aux femmes — soins de santé, éducation ou alphabétisation, garde d'enfants, logements pour sans-abri et foyers, crédit, assistance juridique. Ces **organisations de services** ne sont pas nécessairement concernées par le renforcement de mouvement en soi, mais entretiennent souvent un rapport conscient avec les mouvements et jouent un rôle essentiel en répondant aux besoins pratiques et stratégiques des femmes des différentes communautés. De fait, les mouvements eux mêmes peuvent mettre en place de telles organisations de service pour subvenir aux besoins de leurs membres. Nous devons admettre qu'il arrive que les mouvements fassent appel à ces services pour permettre à leurs membres — aux femmes en particulier — de s'engager dans l'organisation et la promotion de leur programme, ou pour protéger leurs militantes et leurs dirigeantes de poursuites légales ou d'attaques politiques. Il convient de placer ces organisations dans une catégorie à part et justement valorisée, que nous qualifierons de **service au mouvement**. Il faudrait toutefois, pour être considérées comme

des organisations en relation directe avec les mouvements, qu'elles soient davantage que de simples prestataires de services et qu'elles s'impliquent concrètement dans le programme des mouvements. Par exemple, elles pourraient se doter de mécanismes internes de suivi et de responsabilité afin de pouvoir vérifier que leurs services et leurs activités contribuent bien au mouvement ou à son programme politique.

Il est important d'insister sur le fait que **nous devons résister à la tendance à hiérarchiser nos organisations**, où seules celles qui se targuent d'être des organisations de construction de mouvements sont estimées, valorisées, ou glamourisées, et considérées comme étant au bas de l'échelle celles qui fournissent aux femmes ou à leurs communautés des services essentiels, ou celles permettant aux femmes de survivre dans un environnement politique et économique hostile — telles que foyers et logements pour sans abris, garde d'enfants, cuisines communautaires, prêts d' « urgence », et assistance juridique.

Pour nous aider à dégager tous ces types d'organisations disparates mais importants, et les relations qui existent entre organisations et mouvements dans un ensemble cohérent, la Figure 3 ci-dessous illustre la façon dont tous ces éléments s'intègrent en se basant sur le modèle hypothétique d'un mouvement de femmes de la base. Le schéma se base sur un exemple très concret (GROOTS) qui permet de comprendre que toutes nos organisations ont leur place dans les mouvements, pourvu qu'elles travaillent toutes au même projet.

Figure 3 : Les relations entre mouvements et organisations





Mouvements et individus

Nos définitions et analyses des mouvements, ainsi que notre approche des relations entre organisations et mouvements, ne devraient pas nous faire oublier ni négliger le rôle considérable, et souvent crucial, que jouent les individus. Les mouvements féministes en particulier ont été consolidés, voire propulsés par l'action individuelle de féministes, qui n'appartenaient pour la plupart à aucune organisation de femmes, féministe ou progressiste. Dans certaines parties du monde, les féministes individuelles exerçant des professions et travaillant dans des institutions traditionnelles, sont d'ailleurs devenues des grandes personnalités intellectuelles et stratégiques du renforcement de mouvements féministes. Enseignantes et chercheuses universitaires, femmes médecins et professionnelles de la santé exerçant dans les hôpitaux, les centres de soins, dans l'administration ou les ministères de la santé ; démographes, économistes, professeures et éducatrices ; journalistes et professionnelles des médias, avocates et juristes ; ou encore féministes au sein d'organismes donateurs ou d'institutions financières multilatérales, bilatérales et internationales : toutes ces femmes étaient profondément engagées dans le programme féministe et auprès des femmes et des hommes marginalisés et exclus.

Cette tendance est toujours d'actualité, et ces femmes peuvent légitimement revendiquer leur appartenance aux mouvements. Elles ne font pas obligatoirement partie du groupe affecté ni de l'entité qui s'organise en vue du changement, et n'ont pas besoin de se joindre aux mouvements, ayant des carrières professionnelles et bénéficiant de la sécurité de l'emploi. Et pourtant, elles choisissent pour des raisons idéologiques de s'engager en faveur des droits des femmes et de la transformation sociale, tant dans les milieux institutionnels dans lesquels elles évoluent qu'en soutenant les mouvements féministes et de femmes sur le terrain. Dans le monde entier, ces femmes ont joué des rôles cruciaux lors d'évènements qui ont marqué l'Histoire, permettant d'assurer la survie des mouvements et des militantes féministes.

En Amérique latine, par exemple, alors que les régimes autoritaires réprimaient les mouvements sociaux et multipliaient les arrestations de leurs principales dirigeant-e-s et militant-e-s, des féministes de l'enseignement supérieur ont proposé des espaces où se retrouver et s'entraider en attendant des jours meilleurs ; certaines ont même apporté un soutien financier et une assistance juridique aux militant-e-s menacé-e-s. En Asie du Sud, des féministes à titre individuel de divers milieux professionnels ont fourni un soutien vital aux luttes des masses et aux mouvements des populations marginalisées (personnes déplacées pour la construction de barrages, défenseur-e-s des droits de l'homme, groupes LGBT ou syndicats des travailleurs-euses du sexe) offrant un abri, une assistance juridique, des lieux de réunions, une analyse politique, des recherches pour le plaidoyer, etc. Dans beaucoup d'endroits du monde, elles ont individuellement assuré leur fonction de « dénonciatrices » chaque fois que les mouvements et/ou leurs dirigeantes se faisaient attaquer ou opprimer, en dénonçant les faits dans les médias, en saisissant les commissions des droits de l'homme internationales ou nationales et en sensibilisant l'opinion publique locale, voire internationale. Ces femmes, en tant qu'individus, entretiennent des relations très variées avec les mouvements : certaines y entrent et en sortent de façon ponctuelle selon les besoins, d'autres s'y associent à l'occasion de projets, programmes ou études spécifiques à durée déterminée, d'autres encore s'engagent dans des relations de solidarité et d'accompagnement sur le long terme avec les mouvements. Tous ces rôles ont leur importance dans le processus de renforcement de mouvements, élargissant les ressources intellectuelles et l'expertise qu'ils réinvestiront dans leurs luttes. Elles peuvent aussi proposer un réseau d'alliances qui, dans certaines circonstances, accroît la crédibilité, la légitimité et le pouvoir des mouvements.

Renforcement de mouvements : quelques éléments clés d'un processus féministe

L'instauration de mouvements féministes solides et durables sera le résultat de processus contenant la plupart des éléments suivants — certain-e-s diront même que ce sont ces éléments précis qui font qu'un processus est à la fois féministe, et un mouvement.

- **Conscientisation et sensibilisation** : Le concept de conscientisation a peu ou prou été inventé par les féministes, puisque les premières analyses féministes avaient découvert que la participation des femmes à leur propre oppression, exclusion et subordination (et l'assimilation ou la reproduction de ces dernières de la part des femmes) découlait de la fausse conscience dans laquelle elles vivaient. Cette fausse conscience naît à la fois du processus de socialisation (conditionnement à certaines valeurs, croyances, visions du monde et rôles), et de la présence de barrières et de menaces structurelles (intimidation ou violence à l'encontre des femmes qui ne restent pas « à leur place »). Faire prendre conscience aux femmes de l'oppression et de l'exploitation dont elles étaient victimes a donc constitué la première étape fondamentale de la construction des mouvements féministes. Une myriade d'outils efficaces et novateurs ont été créés à cet effet par les éducatrices de l'éducation populaire dans le monde entier ; des outils et des méthodes qui sont, hélas, tombés en désuétude de nos jours, à l'instar du processus de conscientisation lui-même, auquel on préfère souvent des premières approches comme la constitution de groupes d'épargne et de crédit. Les éducatrices féministes de l'éducation populaire en Amérique latine ont par ailleurs inspiré à leurs sœurs l'idée formidable de mettre la pédagogie de l'autonomie de Paolo Freire au service du féminisme, permettant ainsi que le processus de conscientisation des femmes débouche sur une analyse sexospécifique des structures sociales, économiques et politiques d'oppression dans lesquelles les femmes vivent.
- **L'organisation de la base** : Elle implique la mobilisation des femmes conscientisées dans des groupes ou collectifs divers, dont les noms et les structures sont appropriés et familiers à la culture locale⁵. Ces collectifs ont posé les toutes premières pierres de l'organisation et la construction des mouvements féministes, permettant à la communauté ou à la base de s'organiser en unités accessibles et visibles pour ensuite se conjuguer et amplifier leur voix, leur vision et leur combat. Cette base communautaire ainsi que ses instances organisationnelles et de leadership étaient disjointes et autonomes vis-à-vis des ONG qui pouvaient les avoir mobilisées. Autrement dit, ce sont elles qui ont été à l'avant-garde du mouvement, non les ONG, même si ces dernières sont encore celles qui fournissent l'analyse et le soutien stratégiques, les nouvelles idées, voire une protection contre les attaques. La mise en place de cette base a été une entreprise certes laborieuse, mais incontournable, qui a donné aux mouvements féministes leur mordant, leur légitimité et leur pouvoir. Le fait de gaspiller notre énergie dans d'autres activités nous a coûté très cher, y compris en termes de pouvoir politique.
- **Reste à savoir : le nombre compte-t-il vraiment ?** Les mouvements de lesbiennes et transsexuelles ou les groupes féministes de personnes handicapées rétorqueront sans doute que ce qui compte, c'est la tactique, non pas les chiffres, et que leurs petits nombres n'en font pas moins d'eux des mouvements. La réponse se situe probablement quelque part entre les deux : le nombre compte, mais pas en termes quantitatifs absolus. Il compte, dans la mesure où pour être considérées comme un mouvement, nous devons justifier d'une base organisée et engagée dans une quelconque action collective. Peu importe alors qu'elles soient cent ou un million : c'est le niveau d'organisation et de cohésion, l'adhésion à un programme politique commun, l'exercice du pouvoir collectif et la mise en œuvre des actions en quête de ce programme qui font la différence. Cinquante personnes ou organisations réunies à l'occasion d'une conférence ou d'un atelier autour d'une question d'intérêt commun ne constituent pas un mouvement, mais un mouvement n'aurait aucun mal à naître d'un tel rassemblement.

5. Par exemple : les *sanghas* et les *samoohs* des programmes d'autonomisation des femmes indiennes, les *marais* de Nouvelle-Zélande, les centres de mères en Allemagne et aux Pays-Bas, les groupes de femmes des marchés en Afrique de l'Est et de l'Ouest, ou encore les *mehfils* au Maghreb.

- Les mouvements féministes doivent forger des **programmes politiques clairs** conçus sur la base et dans le cadre de la théorie du changement, laquelle intègre tant la transformation sociale que celle des relations entre les sexes. Ces programmes sont créés par le truchement de processus ascendants, eux-mêmes utilisés comme des outils de conscientisation. En d'autres mots, les mouvements ne veulent pas d'idéologues qui leur pondent une vision et un programme, ni de moutons de Panurge qui y adhèrent. Les programmes féministes doivent naître de débats et discussions démocratiques au sein desquels les membres ont un rôle important, voire déterminant.
- **Une spirale de mobilisation ; d'organisation ; d'élaboration d'une théorie du changement, d'un programme politique commun, de stratégies d'action ; de mesure et d'évaluation ; de réflexion critique et de regroupement de mouvements** : telles devraient être les caractéristiques de tout mouvement féministe. Ces mouvements devraient donc être dynamiques, en apprentissage permanent, et non statiques, à reproduire les mêmes analyses et stratégies sur de longues périodes, sans espaces de réflexion critique et de regroupement pour un plus grand impact. Ils doivent par ailleurs essayer d'accroître leur base à chaque boucle de la spirale afin de gagner en pouvoir collectif comme en poids politique.
- Etant donnée l'importance de l'apprentissage et du changement, la **construction d'un nouveau type de savoir et ses nouvelles politiques** devraient figurer en tête des caractéristiques des mouvements féministes. Ces derniers doivent s'opposer au monopole et à la confiscation du savoir par ses professionnels (universitaires, chercheurs-euses, « expert-e-s » en genre et développement), en démocratisant les processus d'apprentissage et d'engendrement du savoir au sein de leurs mouvements, et par l'intermédiaire de ceux-là. Ils doivent créer, outre une culture du respect, des espaces et des mécanismes concrets afin que leurs membres puissent participer à la théorie, l'analyse, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de leurs expériences, permettant au savoir de transiter par des véhicules multiples qui ne privilégient pas la parole écrite au détriment d'autres formes d'expression telles que les traditions orales, le théâtre de rue, l'art ou la musique. Ils sont libres d'utiliser les technologies de documentation et de communication les plus modernes, à condition d'en faire les outils de la « démocratie du savoir » plutôt que de l'« économie du savoir », et de rejeter les concepts comme les brevets et les *copyrights*. Ils devraient enfin résister à l'exploitation et l'expropriation de leurs connaissances (des plantes et des graines, ou de méthodes de culture biologique, par exemple), que convoitent entre autres les entreprises multinationales.
- Plus important encore, les mouvements féministes doivent s'attacher à **promouvoir le changement non seulement au niveau formel institutionnel mais aussi au niveau informel**, ou dans les contextes et les communautés mêmes où leurs membres composent leur vie et vivent leurs réalités (c'est-à-dire pas de simples changements au niveau des lois ou des politiques, sinon des transformations dans la culture patriarcale qui se reflètent dans les comportements et les pratiques des familles comme des communautés). L'accent sera donc mis sur les droits substantiels et pas seulement sur les structures formelles qui sont souvent étrangères aux réalités des femmes. Une réforme juridique, par exemple, restera sans écho si elle ne s'accompagne pas d'un processus d'organisation et de conscientisation au niveau communautaire permettant aux femmes d'accéder à ces droits et de les faire valoir.
- Les mouvements féministes devraient **tendre à transformer leur propre pratique du pouvoir** et créer de nouveaux modèles de pouvoir et de leadership dans leurs processus et structures. La tentative visant à rompre avec les modèles patriarcaux de pouvoir afin de créer des modèles plus équilibrés de leadership, d'autorité et de prise de décision représente une volonté commune à de nombreux mouvements féministes à travers le monde. Et bien qu'elles se soient parfois soldées par un échec — les structures du pouvoir ont refait insidieusement surface dans des organisations apparemment « horizontales » comme les groupes de femmes autonomes, par exemple — elles peuvent néanmoins servir d'exemples pour chercher de nouvelles façons de nous gouverner nous-mêmes, de prendre des décisions concertées et de partager à la fois le pouvoir et les responsabilités.
- Les constructrices de mouvements — en particulier les jeunes générations de militantes — créent aujourd'hui de **nouvelles formes d'organisation virtuelle** qui suppriment non seulement les barrières de l'espace-temps,

mais aussi une grande partie des contraintes qui rendaient la mobilisation de certaines communautés difficile. Les réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter et les nouvelles technologies de communication comme les téléphones portables et les SMS ont permis l'émergence d'une nouvelle vague d'organisations féministes capables de rassembler les femmes les plus isolées et exclues afin de tisser leur pouvoir collectif d'une façon qui était impensable il y a encore dix ans. Cela a eu un immense effet libérateur et autonomisant sur les femmes lesbiennes vivant dans des environnements socialement et politiquement opprimants et menaçants, par exemple, ou sur les femmes migrantes qui travaillent en tant qu'employées de maisons dans des pays éloignés du leur et qui ne connaissent pas leurs droits dans ces pays d'accueil. Les processus de construction et d'organisation de mouvements sont parvenus à faire participer ces femmes, à créer de nouveaux lieux de rassemblement virtuels, ainsi qu'à mettre à disposition de ses membres le soutien et l'information indispensables à l'éradication des frontières sociales, culturelles, géographiques ou politiques.

■ Etapes des mouvements et connexions

Le cycle de vie des mouvements

Les mouvements, à l'instar des êtres et des organisations, ont aussi des cycles de vie. Ils naissent, grandissent, s'épanouissent, rencontrent des succès et parfois même la gloire, puis sombrent quelquefois dans des phases d'assoupissement, de retrait ou connaissent le déclin. Les vieux mouvements, chronologiquement parlant, ne sont donc pas forcément les plus dynamiques ni les plus fructueux. Ceci étant, les mouvements n'ont pas à exister éternellement ; il serait d'ailleurs logique qu'ils s'éteignent une fois leur objectif atteint, tandis que leurs membres profitent des fruits du changement. Certains mouvements donnent naissance à d'autres, comme en témoigne la quantité impressionnante de mouvements que les tout premiers mouvements ont eux-mêmes enfantée. Toutefois, lorsqu'il s'avère que le programme n'a pas été rempli ou que le pouvoir collectif a perdu de sa vigueur, il est alors crucial que les mouvements se renouvellent et se restructurent.

Une étude intéressante sur le cycle vital des organisations à but non lucratif a identifié cinq stades de leur évolution. Nous l'avons adaptée au cycle de vie de nos mouvements :

Premier stade : **Imaginer et inspirer**

Nous savons ce que nous cherchons à changer et les acteurs que nous devons impliquer dans ce changement

Deuxième stade : **Fonder et encadrer**

Nous élaborons notre théorie du changement et décidons de la marche à suivre pour amorcer ce processus

Troisième stade : **Etablir et grandir**

Nous mobilisons et organisons notre base

Quatrième stade : **Lutter et apprendre**

Nous visons les cibles du changement et multiplions les stratégies pour déterminer celles qui fonctionnent

Cinquième stade : **Revoir et renouveler**

Qu'avons-nous appris jusqu'à maintenant ? Et comment reconfigurer notre structure, notre programme, nos stratégies et nos tactiques pour la prochaine étape du passage à l'action ?



CLARIFIONS NOS CONCEPTS

Ces stades paraîtront familiers à beaucoup d'entre nous, mais comme nous le savons également, ils ne sont pas toujours aussi séquentiels ou linéaires que ne le présente cette analyse. En réalité, les organisations comme les mouvements peuvent sauter des étapes ou sembler se décomposer ou décliner et se réinventer soudainement, tandis que d'autres mouvements qui paraissaient prospérer se consomment rapidement ou sont désagrégés par des conflits internes. Enfin, il y a aussi tous ceux qui passent par chacune des étapes susmentionnées et suivent la continuité de cette spirale dans son cycle de naissance, croissance, déclin et re-naissance.

Nous sommes incontestablement arrivées à un moment de l'histoire où les féministes doivent revoir les relations qui existent entre leurs organisations et les mouvements afin de bien comprendre leur position dans cette vaste constellation de connexions. Nous devrions aussi aborder de manière plus créative comment construire de nouveaux mouvements ou donner un nouvel élan à ceux qui existent déjà, et définir à cet effet les stratégies les mieux adaptées au contexte politique et économique actuel, tant au niveau local que mondial. Dans le rapport *Grandes transitions : Promesses et leurre des temps à venir* de Raskin et al., on peut lire la chose suivante :

« Dans le passé, les nouvelles ères historiques émergeaient de façon organique et inéluctable des crises et des opportunités que laissaient en leg l'époque moribonde. Dans la transition planétaire [actuelle], réagir aux circonstances historiques est insuffisant. Consciente que ces actions peuvent compromettre le bien-être des générations futures, l'humanité est confrontée à un défi sans précédent : anticiper les crises qui menacent, envisager les alternatives viables et faire les choix pertinents. L'avenir, autrefois l'apanage des rêveurs et philosophes, est devenu le point principal des ordres du jour traitant du développement » (13).

Nous espérons que ce type de réflexion pourra alimenter notre propre transition au moment de nous engager dans les phases de renouvellement et de reconstruction des mouvements féministes.



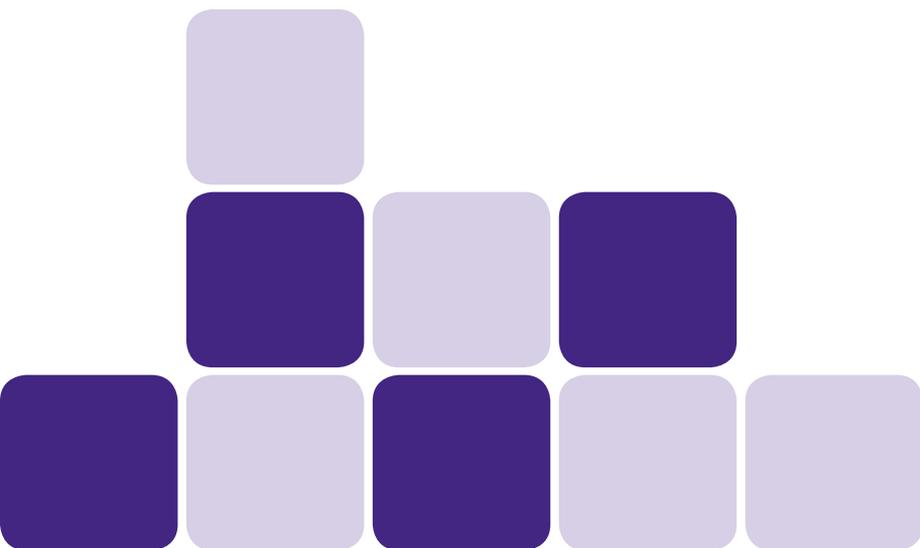
Bibliographie

- Clark, Cindy, Ellen Sprenger, et Lisa VeneKlasen. *Where is the money for women's rights? Assessing the resources and the role of donors in the promotion of women's rights and the support of women's rights organizations*. Toronto: AWID 2006. Disponible en ligne au format pdf.
- Batliwala, Srilatha *Feminist Leadership for Social Transformation: Clearing the Conceptual Cloud*, New Delhi: CREA, 2011. <http://web.creaworld.org/items.asp?CatID=1>
- Balchin, Cassandra *Towards a Future without Fundamentalisms: Analyzing Religious Strategies and Feminist Responses*, Toronto: AWID, 2011: 36-40
- Butler, Judith. *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, London: Routledge, 1990. Version imprimée.
- Butler, Judith. *Undoing Gender*, London: Routledge, 2004. Version imprimée.
- businessdictionary.com
- Crenshaw, Kimberlie, 1991. « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence Against Women of Color », *Stanford Law Review*, Vol. 43, No6, Juillet 1991.
- GROOTS (Grassroots Organizations Operating Together in Sisterhood) model, and the relationship of its member NGOs in building and supporting a global grassroots women's movement. Pour plus d'informations, voir www.groots.org.
- Molyneux, Maxine. « Mobilization without Emancipation? Women's Interests, the State, and Revolution in Nicaragua », *Feminist Studies*, Vol. 11, No. 2 (Été, 1985), pp. 227-254; ainsi que l'œuvre de Kate Young et Caroline Moser des années 1980 et début 1990.
- Raskin, Paul et al. *Great Transitions: The Promise and Lure of the Times Ahead*, Boston: Stockholm Environment Institute, 2002. Version imprimée.
- Rao, Aruna et David Kelleher. « Is there life after gender mainstreaming? », *Gender and Development*, Vol.13, No.2, July 2005, p.57-69, p.60. Web.
- Rao, Aruna et David Kelleher, 2002, « Unravelling Institutionalized Gender Inequality », AWID Occasional Paper 8. Web pdf.
- Vance, Carole S. « Social Construction Theory: Problems in the History of Sexuality » in Altman, Dennis et al, *Homosexuality, Which Homosexuality?* Amsterdam: An Dekker/Schorer, 1989. Version imprimée.
- Win, Everjoice. Action Aid International, Johannesburg, Afrique du Sud.
- WHRD IC, Women Human Rights Defenders International Coalition, site web: www.defendingwomen-defendingrights.org



CHAPITRE 2 :

RÉSUMÉS DES ÉTUDES DE CAS DE BFEMO



La naissance d'un mouvement : les femmes handicapées et leur lutte pour s'organiser

par Janet Price

Résumé de l'étude de cas

Contexte

Depuis les années 1970, les personnes handicapées en différents endroits du monde ont progressivement réalisé que leurs intérêts et leurs besoins n'étaient pas pris en compte, que les projets n'étaient pas conçus tel qu'elles l'auraient voulu, et qu'elles ne contrôlaient finalement pas leur vie. Cette prise de conscience a donné naissance à la création d'organisations de personnes handicapées (OPH), organisations d'entraide à thème unique, dirigées par des personnes handicapées et dédiées à ces dernières, répondant aux besoins identifiés par leurs membres. La constitution de tels groupes et de réseaux entre leurs membres a marqué le début du mouvement des personnes handicapées. Par exemple, la résistance aux approches caritatives a entraîné la création de plusieurs OPH internationales (Hans & Patri, 190), alors que le retentissement des organisations créées par les vétérans handicapés de la Guerre du Vietnam aux Etats-Unis a marqué la naissance des campagne pour « des droits, pas la Charité ! ».

L'année 1981 a été proclamée Année internationale *pour* les personnes handicapé-e-s des Nations Unies et rebaptisée Année internationale *des* personnes handicapées après d'intenses pressions. L'Organisation internationale pour les personnes handicapées (OIPH) a été créée la même année en tant qu'organisation mondiale d'auto-plaidoyer, et œuvre non seulement à l'échelle internationale mais aussi au niveau régional, national et local, avec une large représentation de personnes handicapées du monde majoritaire (principalement des hommes) y occupant des postes à haute responsabilité. Cette organisation a fondamentalement contribué à une plus grande prise de conscience du handicap, notamment au sein du système des Nations Unies, et a constitué un outil puissant de rassemblement des personnes handicapées pour une élaboration commune de la Convention sur les droits des personnes handicapées. L'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration relative aux droits des personnes handicapées, le 9 décembre 1975, a donné une nouvelle impulsion à l'organisation émergente des personnes handicapées.

Cependant, malgré les progrès à l'échelon international, les femmes handicapées¹ ont généralement été ignorées au sein de la société, y compris par les mouvements féministes, et privées de leurs droits comme d'un accès égal aux opportunités économiques et sociales en raison des préjugés, de la stigmatisation et de la pauvreté dont elles sont victimes. Elles sont confrontées à une tendance à la discrimination que l'on retrouve à l'échelle mondiale, sous différentes formes, dans les pays riches comme les pays pauvres. La peur, l'inquiétude, l'impuissance et l'ignorance que les êtres éprouvent face aux personnes handicapées se traduisent par des restrictions sociétales concernant l'accès aux opportunités d'éducation et aux soins de santé pour les femmes handicapées et par des possibilités d'emploi limitées, où elles sont généralement cantonnées à des postes subalternes et mal rémunérés. Considérées incapables d'assumer un rôle maternel et porteuses de gênes défectueux, elles sont humiliées en tant que mères et privées du droit de procréer, et ce trop souvent par le biais de stérilisations forcées. Elles sont victimes de violences et d'abus physiques, psychologiques et sexuels, tant dans la sphère privée que publique, ainsi que dans les institutions dans lesquelles certaines femmes handicapées sont internées. L'image négative que projettent les femmes handicapées et les préjugés comme l'oppression auxquels elles ont à faire face, les amènent à avoir une image dévalorisée d'elles-mêmes. Et lorsqu'elles décident de lutter contre ces problèmes, elles se heurtent alors à

1. Le présent résumé utilise le terme « femme handicapée » plutôt que celui de « femme ayant un handicap », conformément à l'approche de « la personne d'abord » ayant été adoptée dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, et qui se fonde sur le principe qu'on est d'abord une femme, le handicap constituant une caractéristique secondaire.

l'incompréhension, et en dépit de la nouvelle Convention des Nations Unies, à un manque notoire de droits sociaux et juridiques.

Plusieurs autres aspects de l'organisation et de la politique des personnes handicapées portent préjudice aux femmes handicapées, notamment la domination masculine au sein des organisations et des mouvements de personnes handicapées ; l'imprégnation masculine des théories et de la pensée en matière de handicaps dont se nourrissent les programmes politiques ; l'absence d'analyse et de conscientisation quant à l'intersectionnalité entre les politiques concernant les personnes handicapées et les questions de race et de classe, ainsi que d'autres structures de discrimination ; le manque de représentation des femmes handicapées aux tables de négociations et de prise de décisions. Tous ces aspects coexistent dans un contexte où les mouvements de femmes et les intellectuelles féministes ont été extrêmement longs à concevoir le handicap comme une question *politique* à traiter, plutôt que comme une affaire de charité ou de bien-être.

Le mouvement des personnes handicapées étant fortement dominé par les hommes, les femmes handicapées et politiquement engagées ont souvent basé leur analyse de l'oppression sexospécifique propre au handicap sur le féminisme. Cependant, cela n'est devenu un processus à double-sens qu'au début du nouveau millénaire, lorsque, les militantes pour les droits des femmes et surtout celles travaillant sur des questions de santé dans des pays à faibles revenus, ont commencé à envisager des alliances politiques avec les femmes handicapées — comme par exemple, la montée et la propagation du VIH et SIDA dans toute l'Afrique ; l'utilisation de techniques de dépistage prénatal visant à identifier le sexe fœtal et pratiquer l'avortement des filles comme des enfants handicapés, dans un nouvel élan eugénique qui affecte notamment l'Inde et les pays d'Asie du Sud.

Organisation et stratégies des personnes handicapées

La prise de conscience des femmes handicapées de l'oppression qu'elles subissent ainsi que leur tentative d'organisation remontent au moins à l'époque de la « deuxième vague » du féminisme des années 1970. Pour se structurer et défendre leurs droits, les femmes

handicapées affrontent les mêmes difficultés auxquelles les femmes non handicapées sont confrontées, bien que conditionnées par le handicap.

Les femmes handicapées entrent en rapport avec leurs paires pour se retrouver dans leurs expériences et partager les leurs avec elles, ce qui leur permet d'avoir une plus grande confiance en soi et marque les débuts de la conscientisation, des groupes d'entraide et de l'organisation politique. Elles participent non seulement à l'établissement des organisations locales de personnes handicapées, mais contribuent en outre à développer des organes à l'échelle nationale ainsi que des relations entre les pays. La mise en œuvre de la Plateforme d'action lors de la Conférence de Beijing en septembre 1995 a été l'un des facteurs décisifs ayant incité les femmes handicapées à se rassembler au-delà des frontières. Le colloque international organisé la veille de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes a réuni environ 200 femmes handicapées issues de 25 pays, qui sont parvenues à convenir d'une stratégie et d'une position communes pour les femmes handicapées participant à la conférence principale. Soutenues par la consultation et la sensibilisation à grande échelle qui ont marqué l'élaboration de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées (CDPH), elles jettent timidement les bases de réseaux internationaux émergents, lorsque ceux-ci ne sont pas déjà consolidés, qui pourront servir de base à un futur mouvement transnational de femmes handicapées. Diverses stratégies, dont nous vous donnons quelques exemples ci-après, sont mises en œuvre afin de construire ce mouvement malgré les défis de taille qui se présentent.

Les coalitions rassemblent des organisations plus petites de femmes handicapées et ont potentiellement la capacité d'entreprendre des initiatives plus importantes à partir des compétences et de l'expérience des groupes locaux, tout en disposant des contacts, des connaissances et des fruits de la recherche et des négociations avec les fonctionnaires gouvernementaux, les organisations de financement et les représentants à l'échelle nationale d'organismes internationaux.

Le renforcement d'organisations de femmes handicapées établies à l'échelle nationale a contribué de manière essentielle à soutenir les intérêts stratégiques et pratiques des femmes handicapées dans leurs pays. Certains groupes de femmes handicapées ont progressivement évolué vers des groupes établis, engagés et militants aux programmes politiques clairs et à la communauté bien définie. Ces derniers pourraient

probablement être qualifiés de mouvements, bien qu'ils s'auto-dénoient encore « organisation » ou « réseau », comme c'est le cas de Disabled Women's Network Ontario (DAWN Ontario) et Women with Disabilities Australia (WWDA).

Le plaidoyer et la sensibilisation, plus particulièrement en ce qui concerne le programme des droits des Nations Unies, représentent une partie considérable du renforcement des réseaux de femmes handicapées, comme en témoigne l'établissement de la Convention des Nations Unies sur les DPH (ou CDPH). Un groupe très organisé de femmes handicapées a d'ailleurs influencé la structure et la forme de la CDPH en vue d'assurer l'inclusion des femmes et la prise en compte de leurs droits de façon claire et exhaustive. Cette tâche s'est avérée fondamentale pour établir les droits des femmes handicapées.

Internet a considérablement contribué au progrès de la communication des femmes handicapées, en leur permettant de surmonter quelques-unes des difficultés susmentionnées que rencontrent ces dernières à l'heure de s'organiser, telles que les difficultés à voyager, communiquer, et les problèmes d'accessibilité physique. Peu à peu, les femmes handicapées découvrent qu'Internet est aussi un outil politique par l'intermédiaire duquel elles peuvent établir des contacts, créer des communautés et renforcer leur action politique, tel que l'a montré le d-Wild e-group au lendemain de Beijing. Internet a de multiples utilités : de la discussion générale et du partage d'informations, à l'échange et l'accumulation des connaissances concernant les problèmes auxquels les femmes handicapées font face, en passant par la préparation de rapports ou de pétitions et du commentaires à soumettre aux Nations Unies et autres organismes internationaux/nationaux, la sensibilisation et le développement de la solidarité, la mise en œuvre de campagnes et l'offre de soutien personnel.

suscité par la planification et les campagnes en vue de l'établissement d'une convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) a permis de mieux saisir la multitude de possibilités qui se présentent aux femmes handicapées pour construire des mouvements au sein même du monde majoritaire, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Toutefois, les mouvements de femmes handicapées ne peuvent dépendre que de leurs relations avec des organismes internationaux majeurs comme les Nations Unies. Les groupes sur lesquels nous nous basons et les coalitions que nous formons, qui sont aussi ceux qui guident nos choix, détermineront l'avenir de nos mouvements.

Il est impossible de prédire l'avenir. Néanmoins, nous attendons le jour où notre monde reconnaîtra la place des personnes handicapées et des femmes handicapées, où notre inclusion à tout ce qui arrive autour de nous s'accompagnera de la reconnaissance de qui nous sommes en tant que femmes à part entière, vulnérables et fortes, en perpétuel changement, œuvrant solidairement auprès d'autres femmes afin de réaliser nos rêves, dans un monde où nous avons tou-te-s la possibilité de nous épanouir.

Victoires du mouvement et avenir

Beijing a marqué un tournant en ce qui concerne l'inclusion des femmes handicapées dans la lutte des femmes pour leurs droits, bien que le programme d'action n'ait pas clairement fait état des obstacles qui se posent de façon spécifique aux femmes handicapées pour accéder à leurs droits (Darnborough, 2003). Le tourbillon d'activités et de sensibilisation

GALANG : un mouvement en construction pour les droits des LBT en situation de pauvreté aux Philippines

par Anne Lim

Résumé de l'étude de cas

Contexte

Pour que le mouvement philippin des lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et transgenres (LGBT) puisse faire progresser sa défense pour les droits des minorités sexuelles, il fallait que les militantes se rendent enfin à l'évidence et considèrent les énormes écarts socio-économiques qui existent dans le pays¹. Enregistrée auprès de la Commission philippine de sécurité et d'échange en tant qu'organisation non gouvernementale (ONG) le 29 août 2008, GALANG vise à donner une voix aux minorités sexuelles économiquement défavorisées et trop rarement entendues, voire complètement omises du discours local inégalitaire sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre. Bien qu'il y ait aux Philippines d'autres organisations LGBT, et de nombreuses ONG à l'œuvre sur des questions de justice économique et plus particulièrement consacrées aux pauvres des villes, GALANG représente la seule organisation de développement dont le mode opératoire implique l'organisation des communautés de base de femmes lesbiennes, bisexuelles et hommes trans (LBT²) vivant en situation de pauvreté. Dans un tel contexte, l'intention initiale des fondatrices lesbiennes de GALANG n'était donc pas tant de construire un mouvement que de provoquer le changement dans le mouvement philippin LGBT naissant.

Conformément à la loi philippine, le comportement homosexuel ne constitue pas une infraction pénale, et bien que la Déclaration des droits soit muette concernant la protection des minorités sexuelles, elle prône l'égalité pour tous les personnes. Malgré tout, la vie des LGBT philippin-e-s regorge de cas de discrimination pour lesquels il n'existe aucun recours juridique. Des LGBT compétent-e-s et qualifié-e-s sont privé-e-s d'emploi sous prétexte d'immoralité ; les femmes lesbiennes continuent d'être violées et battues, parfois même par leurs propres familles qui veulent les « guérir » de leur lesbianisme, ou parce que l'indifférence par laquelle elles répondent à l'intérêt des hommes pose problème à ces derniers. Les hommes gays et les personnes trans subissent le harcèlement des autorités de police, qui invoquent des lois criminelles obsolètes sur la moralité pour extorquer de l'argent à leur proie sans défense.

La loi la plus citée, lorsqu'on évoque le militantisme des LGBT aux Philippines est généralement la loi anti-discrimination. Depuis 1999 les défenseur-e-s des droits humains des LGBT tentent de faire adopter une loi destinée à protéger leurs droits, mais cela fait plus de dix ans qu'elle est ignorée par les législateurs philippins, et une fois de plus son approbation a été récemment refusée. L'Église catholique romaine ainsi que des groupes de fondamentalistes chrétiens dans le pays sont au premier rang de l'opposition à la loi anti-discrimination. Il devenait urgent

1. Sur les près de 88 millions de Philippins, il y a 27 millions de pauvres, qui gagnent moins de 320 USD par an ou moins qu'il ne leur en faut pour combler leur besoins premiers ; et le fossé entre les riches et les pauvres est important : Environ 20 % des riches détiennent la moitié du revenu familial total du pays (Bureau national de statistiques, *Philippine Poverty Statistics*, 2007, 2006).

2. LBT se distingue de LGBT dans le sens où ce dernier inclut non seulement les lesbiennes, les femmes bisexuelles et les hommes trans, mais cherche à englober un plus large éventail d'identité sexuelles, y compris des hommes qui s'identifient comme étant homosexuels ou bisexuels ; des femmes trans ou des personnes étiquetées comme étant des hommes de naissance mais qui s'auto-identifient comme étant des femmes ; ainsi que que des personnes qui se considèrent transsexuelles, homosexuelles, incertaines, intersexuées, aassexuées ou célibataires. Les dirigeantes de GALANG ont décidé de mettre l'accent sur l'organisation des LBTS pauvres, et visent à développer un espace séparé et sûr destiné aux lesbiennes économiquement désavantagées, aux femmes bisexuelles et aux hommes trans.

pour GALANG de développer un modèle d'organisation pour les LGBT vivant en situation de pauvreté — et elles sont majoritaires — car sans l'organisation d'une masse critique de LGBT philippin-e-s, les voix des militantes resteraient noyées par les fondamentalistes. Ceux-ci, qui bénéficient tant du pouvoir politique et des ressources financières, que du soutien de la droite religieuse en Occident, continueraient de les priver de visibilité, de parole et de droits.

Structure organisationnelle

Les débuts de GALANG datent de mi-2008, sous la forme d'un petit groupe d'amies lesbiennes, observatrices attentives ou activement engagées dans la communauté de militantes LGBT aux Philippines. Cette ONG est fière d'être une organisation féministe des droits humains, fondée et dirigée par des lesbiennes, travaillant avec des LBT dans les communautés urbaines pauvres. GALANG était initialement un groupe peu structuré de militante-s, dont les dirigeant-e-s étaient nommé-e-s par les fondatrices selon leurs qualités et compétences respectives ainsi que leur disponibilité. Néanmoins, le groupe s'est engagé dès le début à promouvoir et respecter des structures de leadership non-hiérarchiques et des prises de décision par consensus. Comme la plupart des organisations de lesbiennes aux Philippines, GALANG opère comme un collectif composé de pairs : son conseil d'administration prend des décisions consensuelles et, au besoin, demande l'avis du comité consultatif. Il y a encore très peu de temps, GALANG n'avait pas d'employé-e-s rémunéré-e-s et les programmes étaient mis en œuvre par un groupe de travail de professionnel-le-s bénévoles guidé-e-s par les conseillers de GALANG et ses dirigeants locaux.

Stratégies et modèle d'organisation de GALANG

GALANG a choisi d'explorer l'organisation communautaire de la base en guise de stratégie de fond dans la mesure où ce modèle est conforme à l'approche ascendante de l'organisation en matière de développement, qui permet aux personnes de participer directement à l'amélioration de leur condition et de ne pas être traitées comme de simples bénéficiaires d'aide ou des réceptacles passifs de la connaissance. Lorsque les discussions et les entrevues d'informateurs clés lancées par GALANG ont révélé que les LBT de ses propres zones

d'organisation étaient moins visibles et pourtant plus exposé-e-s à l'hostilité horizontale, au viol, aux abus physiques, au suicide et au chômage que les hommes homosexuels, les fondatrices lesbiennes de GALANG ont trouvé logique de choisir de se concentrer sur l'organisation et le renforcement des capacités des femmes lesbiennes, bisexuelles, et hommes trans pauvres des milieux urbains. Pour ce faire, GALANG adopte diverses stratégies.

- La formation du leadership et le renforcement de capacités des femmes de la base constituent des stratégies cruciales permettant de faciliter la création d'une masse critique de personnes visant à faire pression pour obtenir des politiques de protection des droits humains des LBT. GALANG souhaite renforcer les capacités des LBT locaux afin qu'ils-elles puissent être les propres défenseur-e-s de leurs droits et rendre les acteurs étatiques responsables devant leur communauté immédiate (le *barangay*) ainsi que devant l'ensemble de la communauté LGBT.
- L'autre stratégie clé consiste à renforcer les partenariats et les alliances établies avec les défenseur-e-s du secteur afin de promouvoir les politiques en faveur des droits humains des LBT à tous les niveaux et dans tous les secteurs. GALANG reconnaît la nécessité de renforcer et d'approfondir constamment les relations avec d'autres organisations alliées aux LGBT et des droits humains, notamment les champions de la cause au sein du pouvoir législatif, les acteurs du secteur privé, les médias, et d'autres parties prenantes privées ou publiques afin de les aider à améliorer l'accès des LBT pauvres des milieux urbains aux services sociaux de base. La campagne GALANG contre l'homophobie, par exemple, a été communiquée à divers allié-e-s au-delà des frontières nationales, comme au cours de la Campagne des 16 jours d'activisme à Jogjakarta en Indonésie en 2008, et à l'Institut régional pour le sexe, la société et la culture de TARSHI, en Inde, en 2009. GALANG a en outre établi une très forte alliance avec le Centre Likhaan pour la santé des femmes : le second aide la première à résoudre les problèmes liés à un mode de vie malsain, un comportement sexuel à risque, ou au manque d'accès aux soins de santé des LBT en situation de pauvreté, en dispensant des soins de santé primaires aux femmes vivant dans l'indigence et en acceptant de fournir des consultations médicales gratuites aux partenaires communautaires de GALANG.

Par ailleurs, étant donné le manque cruel de données fiables sur les femmes lesbiennes, bissexuelles et hommes trans vivant en situation de pauvreté dans le pays, GALANG documente soigneusement ses interventions et mène des activités de recherche pour renforcer son plaidoyer en faveur des droits humains des LBT. Ainsi, grâce à la documentation rassemblée par GALANG concernant les cas de viols et autres formes d'abus sexuels contre les LBT pauvres, plusieurs cas de viols de lesbiennes butchs ont été révélés, certains donnant lieu à des grossesses non désirées, souvent commis par les propres amis hommes des victimes ou par des compagnons de beuverie. De la même manière, GALANG a documenté des cas de LBT des milieux urbains vivant dans la pauvreté qui se sont vu-e-s refuser un emploi sur la base de leur déviance sexuelle supposée.

Enfin, GALANG a lancé en 2010 le premier numéro de sa bande dessinée communautaire et novatrice qui projette une image positive des LBT comme un moyen d'appliquer les Principes de Jogjakarta, un ensemble de principes internationaux d'égalité et de non-discrimination basés sur l'application de la loi internationale aux violations des droits humains en fonction de l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

homme lors de la Gay Pride à Manille en 2009, a incité des militant-e-s à se pencher sur la discrimination et l'homophobie sous un nouvel angle.

Il y a eu des succès majeurs, mais il faudra du temps pour changer la culture fataliste des LBT vivant en situation de pauvreté. En effet, un-e animateur-trice doit commencer son travail au point où les gens se trouvent, mais ne doit pas le terminer là où ils en sont. GALANG est certes une organisation de lesbiennes très jeune, mais elle est en passe de contribuer substantiellement aux mouvements LGBT et féministes philippins en vertu de sa focalisation sur l'organisation de LBT vivant en situation de pauvreté dans les milieux urbains et la formation d'une base de masse.

Résultats et avenir

À ce jour, la plus grande victoire de GALANG est d'avoir été acceptée comme un véritable partenaire, tant par des personnes LBT et hétérosexuelles que par les organisations de base de la région. L'organisation est encouragée par la réponse des autorités locales, avec lesquelles elle entretient une relation de confiance basée sur le respect, la fermeté et la transparence. Ainsi, quelques agents locaux ont demandé à GALANG d'élargir sa zone d'intervention afin d'organiser les LBT à l'échelle du district tout entier. Il y a deux ans, alors que GALANG commençait sa mobilisation des LBT dans la région, des législateurs locaux des deux communautés partenaires ont adopté des résolutions contre la discrimination. Ces lois locales interdisent et pénalisent les actes de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre, tels que le refus d'emploi, l'interdiction d'entrer dans un établissement sans fondement juridique, et le refus d'assistance médicale à une personne LGBT. GALANG a contribué à sensibiliser l'opinion publique à la condition des LBT philippins des pauvres communautés urbaines. La présence visible de 31 LBT à faibles revenus marchant comme un seul

Le Mouvement des travailleurs sexuels VAMP/SANGRAM en Inde du Sud-ouest

par l'équipe SANGRAM/VAMP

Résumé de l'étude de cas

Contexte

Le discours sur le VIH et le SIDA, la place qu'y ont les travailleurs sexuels et l'impact de l'épidémie elle-même ont joué un rôle catalyseur dans la formation du mouvement des travailleurs sexuels SANGRAM/VAMP. Ceux-ci ont été négligés par les programmes de prévention du VIH — en particulier dans les premières phases de l'épidémie en Inde —, ce qui n'a fait que démontrer que les femmes travailleuses sexuelles, bien que stigmatisées comme vecteurs de l'épidémie, ne sont pas prises en considération. Dans le commerce du sexe, la vulnérabilité au VIH est déterminée par la pauvreté et le pouvoir, par la connaissance et la conscience du risque, par l'accès aux services de santé, et par la violence de la stigmatisation, de la discrimination et de l'abus. Les femmes travailleuses du sexe sont marginalisées, à la fois parce que ce sont des femmes et parce qu'elles appartiennent à un groupe fortement stigmatisé, ce qui augmente considérablement leur risque d'infection. La moralité publique en matière de prostitution et les normes patriarcales en matière de sexualité féminine, qui s'accompagnent d'une mise à l'index et de l'étiquetage des femmes dans la prostitution, sont autant d'éléments critiques de leur risque de contagion par le VIH. C'est en 1992, dans ce contexte pandémique du SIDA, que Sampada Grameen Mahila Sanstha (SANGRAM), une ONG des droits des femmes, et VAMP, un collectif de travailleurs du sexe issu du travail d'éducation des pairs mené par SANGRAM, ont décidé d'organiser et fonder un mouvement communautaire des travailleurs sexuels de l'état de Maharashtra, en Inde, afin de leur donner une voix et d'apporter des réponses collectives aux problèmes qu'ils-elles rencontraient.

La position des féministes sur la prostitution

Traditionnellement, la pensée féministe a souvent présenté la prostitution comme le symbole de l'oppression, de la victimisation et de l'exploitation des femmes. Elle regarde la prostitution à travers le prisme patriarcal dont elle tire sa compréhension rigide, la considérant comme un acte de réification du corps de la femme et de commercialisation du sexe. Cette imagerie victimaire a aussi engendré différentes positions vis-à-vis de la prostitution. La position abolitionniste considère les femmes travailleuses du sexe comme des esclaves, et prône l'éradication totale de la prostitution. La position réformatrice, elle, estime que les femmes travaillant dans la prostitution ont besoin d'être sauvées et réformées dans la mesure où elles ont été piégées dans le travail sexuel, ou sont victimes de la traite ou de leur fausse conscience. Les stratégies de sauvetage et de réadaptation servent ici à sauver ces femmes du travail sexuel pour les réformer ensuite dans un travail alternatif. La troisième approche est l'approche réglementaire,

qui accepte la prostitution comme un fait établi, et qui doit donc être réglementé. Des lois comme la Loi sur la prévention du trafic des êtres humains de 1956 (India's Immoral Traffic Prevention Act 1956 -ITPA) sont le reflet de ce type d'approche. Enfin, il y a l'approche basée sur les droits, qui n'exprime aucun jugement sur les mérites ou la moralité d'un tel travail, mais qui soutient que les femmes travailleuses sexuelles devraient avoir les mêmes droits et prérogatives que n'importe quel autre citoyen, et que l'état devrait agir comme le garant de ces droits. SANGRAM et VAMP adopte une position qui va au-delà et travaille sur une approche d'autonomisation, en construisant un mouvement des travailleurs sexuels qui vise à s'opposer à la stigmatisation et la discrimination, à renforcer leur pouvoir et leurs droits, et à changer le discours féministe et public sur le travail sexuel.

Structure organisationnelle de VAMP

Le concept de VAMP comme collectif indépendant est né en 1995, alors que 150 femmes travailleuses sexuelles étaient déjà devenues pairs éducateurs, soit des travailleuses sexuelles qui font un travail de sensibilisation, partagent l'information autonomisante sur la santé, les droits juridiques, et les services publics, et aident leurs pairs à s'organiser. Le processus d'éducation des pairs de SANGRAM a abouti à la création de VAMP - the *Veshya' AIDS Muqabla Parishad* (Prostituées contre le SIDA) en 1996, qui a changé son nom en *Veshya Anyay Mukti Parishad* (Forum pour libérer les prostituées de l'injustice) en 1998. Dès le départ, les femmes se sont mises d'accord sur le fait qu'elles souhaitent s'enregistrer en tant qu'une ONG axée sur le volontariat travaillant en partenariat avec SANGRAM. Le rôle de ce dernier a surtout été de guider et de conseiller le collectif, tandis que VAMP fonctionnait indépendamment avec son propre conseil d'administration et de direction.

Dans le cadre de la répartition des responsabilités des deux organisations, VAMP dirige dorénavant avec l'aide de SANGRAM le programme d'éducation des pairs dans 8 districts du Maharashtra. En tant que collectif ouvert, VAMP incite plus facilement les femmes à se joindre au mouvement des travailleurs sexuels ; il compte actuellement plus de cinq mille membres, dont toutes sont des travailleuses sexuelles. L'adhésion est informelle et fondée sur le besoin. Toute femme travailleuse sexuelle dépendant des « sites » où VAMP opère a droit aux services offerts, et peut assister à des réunions hebdomadaires de comité *mohalla* (quartier), déposer une plainte, ou aider à l'arbitrage de conflits communautaires. Lors de ces réunions hebdomadaires, les membres de VAMP prennent des décisions sur la façon de traiter les conflits communautaires, développer un lobbying auprès de la police, ou envisagent comment aider les collègues à accéder aux systèmes gouvernementaux de santé et comment favoriser le leadership potentiel parmi ses membres.

Les stratégies de VAMP

La stratégie de VAMP axée sur les pairs est conçue de façon à éviter que les travailleurs sexuels ne soient que les « fantassins » pendant que les militantes diplômées font tout le travail de coordination. Au contraire : ce programme est géré, mené et mis en œuvre par des travailleuses sexuelles de haut en bas, dans un processus au cœur duquel se trouve le collectif, ainsi que le renforcement du pouvoir collectif des travailleuses sexuelles et de leurs droits. SANGRAM/ VAMP ont consacré tous leurs efforts à se forger une identité collective, ce qui a permis de développer une solidarité d'exception entre les travailleuses sexuelles. Aujourd'hui, les travailleuses du sexe ne se livrent plus concurrence pour s'attirer le client, les avantages ou les ressources ; ce sont des femmes qui partagent leurs expériences de discriminations et d'exclusions multiples, qui parlent de leurs droits bafoués et violés. Les femmes s'identifient comme faisant partie d'une communauté marginalisée, exposée non seulement au VIH et au SIDA mais aussi à la stigmatisation sociale ainsi qu'à la violence publique, et ce simplement parce que ce sont des travailleuses sexuelles. Parmi les stratégies déployées par VAMP ces dernières années, nous citerons :

- *Le travail avec les chauffeurs routiers*: En 2000, VAMP a entamé un programme destiné à convaincre les chauffeurs routiers et autres travailleurs du secteur des transports, de traiter leurs MST et de se protéger contre le VIH. Les chauffeurs routiers sont souvent les clients préférés des femmes travailleuses sexuelles, car elles les décrivent comme étant les moins violents.
- *Le travail avec les enfants des travailleuses sexuelles* : Les enfants des travailleuses sexuelles font souvent face à la stigmatisation et à la discrimination dès leur plus jeune âge, étant victimes de railleries et d'ostracisme à l'école. Les membres du programme sont des adultes, enfants de femmes travailleuses sexuelles. C'est au travers de leurs expériences de la discrimination à l'école, et en particulier de la part des enseignants, qu'est née l'idée de faciliter l'accès à l'éducation pour les enfants des travailleuses sexuelles.

1. Ancien mot indien pour désigner les prostituées

- Le travail avec les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes (HSH): En l'an 2000, un petit groupe d'hommes a contacté SANGRAM dans le but d'initier un programme pour HSH appelé Muskan. Au cours de sa première phase, Muskan est parvenu à atteindre plus de 600 hommes, traitant au moins 40 cas de MST et identifiant 3 personnes VIH-positives en une seule année.
- En outre, les pairs éducateurs ont pris l'initiative d'élargir leur portée à de nouvelles communautés, encore non-organisées, de travailleuses sexuelles. Ainsi, elles ont mené une enquête sur les femmes mariées travaillant dans l'industrie du sexe afin de voir comment toucher ce groupe en grande partie caché. La création de liens avec le mouvement des femmes a pour sa part aidé à formuler et documenter les violations faites aux droits humains, dans l'objectif de pouvoir obtenir réparation pour des violences commises sur des travailleuses sexuelles. Mais il n'a pas été aisé de bâtir ces alliances : les féministes ont en effet mis en avant leur volonté de faire prévaloir l'éradication du travail sexuel sur les droits mêmes des travailleuses sexuelles. Le défi reste maintenant d'aborder la question de ces droits avec les communautés d'activistes.

■ Les retombées du mouvement des travailleuses sexuelles et l'avenir

Le mouvement des travailleuses sexuelles a accumulé les victoires sur bien des points. Le programme d'éducation par les pairs a permis de renforcer la communauté de travailleuses sexuelles de l'intérieur, et d'aider les femmes à se forger une identité commune, avec son propre agenda et ses priorités ; la conscientisation qui a été créée et les actions que le programme a facilitées n'ont jamais été imposées. Le mouvement a ouvert des espaces pour que de multiples réalités et histoires puissent être racontées, chacune avec sa propre intégrité. Grâce à la mobilisation des travailleuses sexuelles, à la création d'une identité positive, à la mise en place d'un leadership et au renforcement de leurs capacités, les femmes sont nombreuses à avoir retrouvé leur fierté et leur confiance en soi. On citera également parmi les victoires du mouvement des travailleuses sexuelles l'influence que ce dernier a eu sur la concep-

tion qu'avaient d'autres mouvements sociaux des travailleuses sexuelles, à savoir qu'ils ont progressivement cessé de les considérer comme des victimes pour les reconnaître en tant que communauté ayant des droits humains, et étant parfaitement capable de se défendre soi-même et de revendiquer ses droits.

Des femmes qui construisent la paix : le travail mené au Soudan par l'organisation soudanaise « Sudanese Women Empowerment for Peace » (SuWEP) par Zaynab El Sawi

Résumé de l'étude de cas

Contexte

Le conflit entre le Nord et le Sud du Soudan a vu le jour en 1983, bien que son origine remonte à la première guerre civile qui a duré de 1955 à 1972. Ce conflit s'est déroulé de 1983 à 2005, principalement dans le Sud-Soudan et a tué plus de 1,9 millions de civils, contraignant par ailleurs plus de 4 millions de sud-soudanais à fuir de chez eux pour chercher refuge dans le nord du pays ou dans des pays voisins comme le Kenya, l'Éthiopie, l'Érythrée et l'Ouganda. La majorité des personnes déplacées étaient des femmes et des enfants.

Au fil des années, les efforts pour restaurer la paix — en particulier, entre le gouvernement à Khartoum et le Mouvement/Armée de libération du peuple soudanais (Sudanese People Liberation Movement/Army, SPLM/A) au Sud — sont devenus de plus en plus laborieux. En 1993, l'établissement de l'Autorité inter-gouvernementale pour le développement (Inter-Governmental Authority on Development, IGAD) a fait naître une lueur d'espoir, présentée comme un organisme régional de résolution de conflit et de développement qui était censé soutenir les efforts visant à mettre fin à la guerre civile au Soudan, par le biais d'une série de pourparlers de paix entre les forces du gouvernement à Khartoum et le SPLM/A. En 1994, l'IGAD a élaboré un projet de Déclaration de principes (Declaration of Principles, DOP) faisant état de la séparation entre l'État et la religion, et reconnaissant le droit du Sud-Soudan à s'autodéterminer. À partir de 1994, les pourparlers de paix se sont poursuivis à différents moments. L'avenir a paru prendre meilleure tournure avec la signature du Protocole de Machakos le 20 juillet 2002 par le gouvernement et le SPLM/A, et la nécessité reconnue d'organiser un référendum sur l'auto-détermination du Sud-Soudan. Les deux parties ont ainsi signé un cessez-le-feu suivi d'un accord de sécurité la même année, dégageant une pierre d'achoppement majeure aux pourparlers de paix. Enfin, la signature de l'Accord de paix global (APG) au mois de janvier 2005 a officiellement mis un point final à la guerre civile entre le gouvernement soudanais et le SPLM/A qui aura duré 22 ans.

Au cours des années 1990, au sommet du conflit, les femmes soudanaises du nord comme du sud ont entamé une action commune pour la paix. Cela a finalement donné lieu à la formation de l'organisation d'autonomisation des femmes soudanaises pour la paix (SuWEP), un organisme de coordination réunissant des femmes des deux régions issues d'horizons ethniques, socio-économiques et politiques différents. L'idée de former le SuWEP avait commencé à germer en 1994, lors de la réunion des Femmes sud-soudanaises de Nairobi (SWAN) visant à réfléchir à la manière et au moyen de mettre fin au conflit le plus long et le plus inhumain au monde, et à promouvoir une paix durable au Soudan. À l'époque, plusieurs organisations soudanaises de la société civile étaient impliquées, telles que la Voix des femmes soudanaises pour la paix (Sudanese Women Voice for Peace, SWVP), le Nouveau conseil des églises du Soudan (New Sudan Council of Churches, NSCC), la Nouvelle fédération des femmes du Soudan (New Sudan Women Federation, NSWAF), SWAN, le mouvement des femmes du Mouvement de libération du peuple soudanais (SPLM), et la Mission soudanaise pour la paix (Sudanese Mission for Peace, CMP).

Cependant, les tentatives initiales de développer une intervention unifiée dans le processus de paix provenaient surtout de SWAN qui, bien que concentrée dans un premier temps sur des groupes du Sud Soudan, a commencé dès 1998 à établir des liens avec des groupes du nord et est devenue plus inclusive. Fin 1997, le gouvernement des Pays Bas a initié son processus de facilitation via l'Ambassade royale des Pays-Bas (Royal

Netherlands Embassy, RNE) du Soudan et du Kenya, destiné à soutenir les femmes soudanaises dans leurs efforts continus de consolidation de la paix. Ce processus s'est fondé sur le travail de construction adéquate de la paix qui était déjà en cours entre les groupes de femmes des nord et sud du pays ainsi qu'à Nairobi. En 2001, les femmes ont finalement décidé d'adopter le nom d'Autonomisation des femmes soudanaises pour la paix (Sudanese Women Empowerment for Peace) ou SuWEP, afin d'établir qu'il s'agissait de l'initiative à plus large échelle.

L'émergence du mouvement des femmes soudanaises

A l'aube de sa période d'indépendance, le Soudan possédait l'un des premiers mouvements de femmes, et aussi l'un des plus vigoureux, du monde arabe et africain. Ce mouvement était né des mouvements anticolonialistes et nationalistes qui se trouvaient au cœur des changements sociaux dans les années 1950 et 1960 au Soudan. Cette lutte pour la libération a permis aux femmes soudanaises d'assurer leurs droits politiques et économiques, ainsi que certains de leurs droits sociaux. Au cours de ces deux décennies, l'Union des femmes du Soudan (Sudan Women Union, SWU) a été le seul organisme à appeler systématiquement au respect des droits des femmes. Ses succès ont été détournés par le régime Nimeiry et la décision du gouvernement de créer sa propre « Union des femmes du Soudan » en 1971. Cette « nouvelle » SWU ne s'opposerait plus aux politiques gouvernementales et ne pourrait plus être perçue comme un acteur impartial dans la promotion des droits des femmes. L'ancienne SWU a été contrainte de poursuivre son travail de façon clandestine, faisant disparaître la plateforme soudanaise de réunion pour les femmes aux idées progressives. La guerre entre le nord et le sud a repris en 1983 pour se transformer, suite au coup d'état de 1989 qui mit Bashir au pouvoir, en jihad islamique ou guerre sainte. Ce changement a aussi été marqué par l'accélération d'une culture de la guerre encouragée par l'État, dans laquelle les femmes étaient instrumentalisées.

Les femmes soudanaises ont compris qu'elles devaient rompre avec la tradition et reconnaître leurs droits comme droits humains. Dans ce contexte, SuWEP est apparu comme un mouvement social basé sur la poursuite d'un programme politique commun, visant le changement par le biais de l'action collective.

SuWEP a réuni des femmes des quatre coins du Soudan et les a encouragées à rechercher la paix, ainsi qu'à exiger leur participation aux négociations de paix et leur représentation dans les positions de prises de décision afin de garantir une paix durable.

Structure organisationnelle

L'organisation SuWEP est formée par des membres officiels qui constituent neuf groupes de femmes, dont cinq dans le secteur nord et quatre dans le secteur sud. Les membres de chacun des groupes varient en nature et en nombre. La base communautaire de SuWEP au sud comme au nord comprend 85 organisations membres (des ONG, des organisations communautaires et des ONG gouvernementales), chaque organisation membre ayant sa propre base communautaire de membres femmes. Les groupes politiques sont constitués de femmes dirigeantes appartenant à neuf partis politiques différents. Les groupes ethniques, eux, sont formés de tribus nubiennes et ethnies du sud vivant au nord. L'ensemble de ces entités fait monter le nombre de femmes directement impliquées et actives au sein de SuWEP à plus de 1000, sans compter les bénéficiaires. Tous les groupes officiels affiliés à SuWEP sont régis par des comités démocratiquement élus, chaque groupe nommant ses représentants au Comité SuWEP. L'organisation de base de SuWEP regroupe des femmes appartenant à différentes couches de la société et dont les parcours de vie ne se ressemblent pas, ce qui lui permet d'avoir des femmes dirigeantes issues à la fois de partis politiques, d'organisations de la société civile et de groupes ethniques.

Stratégies

SuWEP, dont l'objectif commun initial était de mettre fin à la guerre, avait alors pour stratégie de désamorcer l'hostilité qui existait entre les communautés du nord et du sud en promouvant la négociation comme étant l'unique outil viable pour résoudre le conflit. Pour ce faire, SuWEP a fait pression sur les partis politiques au nord et au sud pour les convaincre d'accepter le dialogue et d'inclure l'agenda des femmes aux négociations ayant eu lieu avant la signature de l'accord de paix global (APG) y compris les délibérations de Machakos, Naivasha, et Abuja. Au cours de la période intérimaire ayant suivi la paix, SuWEP s'est focalisée sur la mise en œuvre juste et adéquate de l'APG, en habili-

tant les femmes à participer à tous les processus de construction de la paix et du développement, pour garantir la reconnaissance et l'accomplissement des droits des femmes. Aujourd'hui, l'objectif de SuWEP est de sensibiliser la communauté et de développer la capacité d'une seconde génération plus jeune de femmes de l'organisation dans le désir de sauvegarder les acquis, promouvoir une culture de la paix, et faire avancer le programme de droits des femmes. SuWEP base ses stratégies sur les propres capacités et stratégies des femmes, telles que :

- Etablir des liens et une solidarité entre toutes les femmes soudanaises afin d'agir d'une seule voix en faveur d'un processus de paix comme de développement durables ;
- Constituer des alliances et faire du lobby pour soutenir les femmes et les hommes soudanais-e dans leur quête pour une paix juste et durable au Nouveau Soudan ;
- Servir de forum pour permettre le partage d'informations entre les groupes impliqués dans le processus de reconstruction et les femmes de la Diaspora soudanaise, ainsi que dans la phase de mise en œuvre de l'APG ;
- Faire pression pour attirer l'attention de la communauté internationale et son soutien vis-à-vis de la communauté dans les forums régionaux et inter-régionaux, notamment lors des réunions de négociation et les conférences.

Résultats et avenir

La plus grande victoire de SuWEP est d'être parvenu à transformer un peuple d'une culture de guerre et de violence à une population capable de discuter de la paix, de justice sociale et de développement. Les femmes de SuWEP ont surmonté leurs différences culturelles, religieuses, raciales et politiques pour s'unir et chercher ensemble la paix ; un unique objectif pour lequel elles ont sacrifié du temps, de l'énergie et de l'argent. Les fruits de leurs efforts visant à promouvoir une culture de la paix se reflètent dans l'établissement des Centres pour la Paix à Nairobi, et dans les états du Kordofan du sud et du Nil bleu. Ils se traduisent également par le désir croissant des femmes de participer aux négociations de paix au niveau national, régional et international ; par une formation des dirigeantes communautaires centrée

sur les questions liées à la paix ; par les efforts concertés vers la construction d'une culture de la paix parmi les enfants et les jeunes ; par la façon dont les femmes ont exigé que les parties en conflit permettent le passage en toute sécurité de l'aide alimentaire au profit des femmes dans les zones de guerre. Les succès remportés par SuWEP au fil des années ont également permis la hausse de la participation des femmes au processus de transformation démocratique, qui a permis l'obtention d'un quota de 25% de femmes aux élections de 2010.

A l'horizon, ce sont plusieurs défis qui attendent le mouvement. Dans ce contexte socio-politique du Soudan en changement permanent, et parallèlement à l'approbation de la sécession et de la formation d'un Sud-Soudan indépendant, les femmes soudanaises doivent poursuivre leur développement de stratégies répondant efficacement aux opportunités, aux dynamiques et aux menaces de l'environnement turbulent du pays. Cela veut dire que l'approche de SuWEP devra être basée sur une planification flexible et optimiser la participation des organisations de femmes en tenant compte de leurs besoins et priorités en perpétuel changement. Attendu la sécession qui a eu lieu au Sud-Soudan en juillet 2011, le processus de construction d'une culture de la paix sera mis à l'épreuve de façons inédites alors que le mouvement poursuit sa lutte en vue d'assurer une transition pacifique vers une nouvelle configuration du Soudan du sud et du nord. La sensibilisation des femmes à la nécessité d'une égalité des sexes fait partie intégrante de ce processus. SuWEP aura surtout permis aux femmes soudanaises de démontrer leur capacité à façonner et transformer le processus de paix de façon fondamentale.

Les femmes parmi les mouvements des peuples indigènes du Mexique : Nouveaux chemins pour transformer le pouvoir

par Marusia López Cruz

Résumé de l'étude de cas

Contexte

Le Mexique est un pays pluriculturel et pluriethnique avec une population indigène de 12,7 millions de personnes, soit 13 % de la population nationale. Cependant, au lieu de reconnaître et de protéger les droits, l'état mexicain a toujours entretenu, toléré et même encouragé la xénophobie ainsi que l'exploitation excessive des ressources et de la main-d'œuvre des populations indigènes, compromettant ainsi la diversité culturelle, la souveraineté et l'identité de la nation en la rendant difficilement gouvernable. La marginalisation et la discrimination historiques dont souffrent les populations indigènes touchent particulièrement les femmes de toutes les sphères de la vie, tant politique, que sociale ou économique.

Durant les années 70, un mouvement indigène (dirigé par l'Armée zapatiste de Libération nationale, EZLN) apparut et commença à remettre en question la vision officielle d'une nation homogène, culturellement et racialement intégrée. C'est dans ce contexte que les femmes indigènes commencèrent à rechercher des espaces pour se réunir et à vouloir participer plus activement à leurs propres communautés et au mouvement indigène national. L'arrivée des femmes dans des zones de pouvoir et la reconnaissance de leur programme au sein du mouvement des populations indigènes, devinrent les symboles de la participation et de l'autorité acquise par les femmes zapatistes (l'existence de femmes commandantes et de porte-parole au sein de l'EZLN, le rôle qu'elles jouèrent dans le processus de négociation avec le gouvernement, entre autres).

Cette initiative a engendré un élan aboutissant à une assemblée qui constitua le Congrès national indigène (CNI) en 1996, et encouragea les participantes indigènes à former une commission spéciale de femmes qui leur permettrait de s'exprimer personnellement dans tous les espaces de l'organisation indigène. Une année après la formation du CNI, les femmes qui faisaient pression en faveur de cette commission s'accordaient sur le fait qu'elles avaient besoin d'un espace d'envergure nationale qui leur soit propre et qui leur servirait de lieu de réflexion et d'analyse. Pour réaliser un tel objectif, il fallait créer une alliance entre les différentes femmes qui exerçaient déjà un pouvoir solide dans leurs organisations et communautés et les organisations féministes qui leur étaient proches. Le principal résultat de cette alliance fut la formation du Comité national de coordination des femmes indigènes (Coordinadora Nacional de Mujeres Indígenas, CNMI) qui rassembla plus de 700 femmes appartenant aux différentes populations indigènes du Mexique.

Comité national de coordination des femmes indigènes

Structure et objectifs de l'organisation

Le Comité national de coordination des femmes indigènes est un réseau présent dans 14 états du Mexique. Il est composé de groupes de femmes indigènes et de réseaux de femmes qui s'étendent sur tout le territoire mexicain. Le Comité national de coordination des femmes indigènes est dirigé par une coordonnatrice élue tous les deux ans, chargée de représenter l'organisation, de faciliter la participation de ses membres à différents événements auxquels elles sont invitées, et d'appliquer les décisions prises par l'assemblée annuelle composée de représentantes de tous les états qui sont présents dans l'organisation. C'est à l'occasion de ces assemblées que sont définies les questions de formation, que les participantes sont informées des progrès et des faiblesses de chaque groupe, et que la Coordonnatrice est élue par rotation. La plupart des assemblées se tiennent à Mexico où se trouvent les bureaux du Comité de coordination. Le premier but du CNMI fut de fournir un espace étendu au sein duquel les voix des femmes indigènes pourraient être entendues. Bien que ce but initial soit toujours d'actualité, le programme s'est progressivement transformé depuis la création du groupe. Le programme actuel peut être divisé en quatre questions principales :

- Défense des demandes fondamentales du mouvement indigène national
- Besoin de mesures politiques nationales pour répondre à ces demandes
- Participation politique.
- Transformation des pratiques et des habitudes traditionnelles qui freinent son développement et mettent en danger son intégrité.

Le programme du Comité de coordination a pour caractéristique essentielle le fait de dénoncer l'oppression économique et le racisme qui vont de pair avec l'insertion des populations autochtones au projet national et de lutter au sein de ses organisations et communautés pour modifier les éléments qui excluent et oppriment les femmes.

Stratégies et résultats

Les principales stratégies adoptées par le Comité de Coordination consistent à renforcer les organisations féminines indigènes et à inclure leurs demandes aux priorités de la politique publique et aux programmes des mouvements sociaux. Les membres du Comité de coordination définissent les besoins de formation et dirigent des programmes de formation qui visent à renforcer l'organisation en ciblant des questions comme le pouvoir, l'analyse critique des coutumes et des pratiques traditionnelles, les droits des femmes. Une autre stratégie fondamentale au renforcement de l'organisation et de son pouvoir a consisté à participer aux initiatives latino-américaines des femmes indigènes. La plate-forme régionale a permis aux femmes de compter sur un réseau de référence qui reconnaît la légitimité de leurs activités nationales et leur donne la possibilité de participer à de nombreux événements internationaux. Les efforts du Comité de coordination ont porté principalement sur le renforcement de leur pouvoir et sur la reconnaissance de l'importance de leur rôle au sein du mouvement indigène. Le CNMI a aussi promu la participation des femmes indigènes à plusieurs forums du mouvement féministe, tant au niveau national qu'international, afin d'aligner leurs objectifs sur les idéaux féministes internationaux. Le lien du Comité de coordination avec le mouvement féministe a été un facteur important dans l'analyse de sa position en relation aux femmes indigènes et lui a permis de tisser un réseau important d'alliances.

Le Comité de coordination a très bien réussi à s'imposer comme l'unique mouvement national de femmes indigènes et comme l'élément essentiel pour la défense de leurs droits. Leurs travaux de ces dix dernières années ont eu une influence immense sur les vies des femmes, sur leurs communautés et sur les organisations du mouvement indigène. Les femmes qui participent au Comité de coordination ont eu les moyens de prendre des responsabilités dans différents domaines de la vie. Nombre de ces femmes ont commencé à avoir plus de pouvoir dans leurs communautés et dans les organisations mixtes du mouvement indigène national. Les partis politiques ont demandé à certains membres du Comité de coordination de présenter leurs candidatures à des positions publiques et d'être à la tête de mobilisations populaires. Dans la sphère internationale, le pouvoir et la présence des femmes indigènes ont augmenté considérablement depuis la formation du Comité de coordination. Malgré l'opposition de nombreux chefs indigènes masculins, la participation et le

programme des femmes au Forum permanent des Nations Unies sur les Affaires indigènes sont maintenant des réalités bien établies.

Le mouvement des femmes indigènes au Mexique et en Amérique latine a été déterminant pour renforcer le mouvement féministe. De nombreux effets positifs ont résultés du dialogue établi durant les réunions et les forums entre les féministes et les activistes. Particulièrement, une meilleure compréhension du rapport qui existe entre l'identité hommes/femmes et les autres identités, le détronement de l'idée qui fait des femmes indigènes un groupe vulnérable, incapable de changer leur condition, et la prise de conscience du besoin de créer des alliances avec d'autres mouvements. L'analyse critique des usages traditionnels par les femmes indigènes a permis de reconnaître le bienfondé des questions soulevées par les féministes au sujet des pratiques qui ont un effet négatif sur la vie des femmes. Cela a aussi encouragé les féministes à se débarrasser de certains stéréotypes au sujet des cultures indigènes et à reconnaître leur contribution à la lutte contre le système dominant.

Conclusion

Le programme, les stratégies, le pouvoir et les alliances des femmes indigènes qui se sont réunies en Comité national de coordination des femmes indigènes, permettent maintenant de surmonter les divergences sociales, de reconstruire le tissu social à partir de nouvelles bases de soutien et de progresser vers la construction d'une société plurielle pratiquant l'inclusion et d'un état garantissant les droits de l'homme. La voix des femmes indigènes du Mexique devient chaque jour plus forte et va sans dire que ces femmes ont acquis un rôle fondamental dans la refondation de la nation. Il est incontestable qu'elles doivent affronter des obstacles et une opposition considérables, mais bien que leur présence soit gênante pour certains, elle n'en est pas moins une réalité indéniable.

Un extrait du Proyecto Colectivo (Projet Collectif) résume bien la complexité des réalisations du Mouvement des femmes indigènes :

« Les nouveaux domaines accessibles à la participation, les nombreux dialogues qui se sont établis avec les différents acteurs sociaux ainsi que la nouvelle approche aux droits des femmes et aux droits des populations indigènes, ont bien évidemment renversé les rôles hommes/femmes... Tous ces espaces organisationnels — qu'ils soient indépendants ou gouvernementaux — peuvent être vus comme des espaces producteurs de sens, processus qui a conduit les femmes indigènes, volontairement ou involontairement, à réfléchir à leur condition, produisant ainsi des échanges entre les questions de genre, d'ethnicité et de classe sociale. » — Proyecto Colectivo¹

1. Proyecto Colectivo, "Viejos y Nuevos Espacios de Poder: Mujeres Indígenas, Organización Colectiva y Resistencia Cotidiana."

Envers et contre tout : la construction d'un mouvement féministe en République Islamique d'Iran

par Homa Hoodfar

Résumé de l'étude de cas

Cela fait maintenant cent ans que la question des femmes et de l'équité entre les sexes, est un des sujets les plus débattus et qui crée le plus de tensions en République islamique d'Iran. Un tel débat est en lui-même un défi à la République islamique, car conformément à ses règles, les femmes font partie, avec très peu de droits du fief de leur père et de leur mari et Dieu leur a ordonné d'être femmes et mères. La vision nationale et ses composantes juridiques ont été remises en question par des femmes iraniennes aux tendances idéologiques variées. Les femmes activistes ont analysé avec soin le contexte politique et ont préparé un programme se basant sur leur diagnostic des droits et des torts des femmes. Cette étude de cas décrit comment les défenseurs des femmes, pendant deux décennies d'activités décentralisées et informelles/semi-formelles, ont agi pour mobiliser les femmes et construire un mouvement féministe solide.

1979 : Les femmes et la révolution iranienne

Après environ un siècle de luttes, les femmes en Iran, malgré la forte opposition des chefs religieux, furent finalement affranchies en 1963. En 1967, la première réforme du Droit de la famille, connue sous le nom Loi sur la protection de la famille, accorda aux femmes des droits minimums en termes de divorce et de garde des enfants. Les femmes jouèrent également un rôle important dans la révolution de 1979 qui aboutit à la chute du Régime du Shah. Cependant, malgré leur contribution au succès de la révolution, les femmes iraniennes avec l'établissement de la nouvelle République islamique et théocratique à l'idéologie régressive en matière de relation entre les sexes, furent les plus grandes perdantes. Deux semaines après son arrivée au pouvoir, le chef suprême de la révolution, l'Ayatollah Khomeiny, annula la Loi sur la protection de la famille. Un mois après son retour en Iran, Khomeiny annonça que conformément à la tradition islamique, il était interdit aux femmes de devenir juges et que deux témoins femmes équivalaient à un témoin masculin. Quelques jours après cette promulgation, Khomeiny déclara que les femmes devaient porter le voile (hijab) sur leur lieu de travail. Ceci fut suivi par la ségrégation de tous les événements sportifs et du passage dans les lieux publics.

Pour protester contre ces actions, les activistes femmes organisèrent plusieurs démonstrations et un rassemblement de milliers de femmes le 8 mars, jour international de la femme. Ce rassemblement attira l'attention et le soutien du public, ainsi que des foules de zélotes reli-

gieux et de forces paramilitaires qui, sous la protection des forces de sécurité attaquèrent et blessèrent les protestataires. Dès le début de la guerre entre l'Iran et l'Irak (1980-1988) un grand nombre de femmes qui avaient continué à être actives furent emprisonnées ou forcées à l'exil. En 1981, le régime avait annulé pratiquement tous les droits que les femmes avaient acquis entre 1900 et 1979. L'unique droit important que les femmes possédaient encore, était le droit de vote qui selon les calculs du régime serait à son avantage à cause de sa mainmise religieuse sur une grande partie des groupes féminins.

1980-1988 : Conditions qui évoluent et nouvelles formes de résistance

La fin de la résistance organisée ne correspondait pas à la fin de l'opposition des femmes au traitement discriminatoire infligé aux femmes par le nouveau régime. Leur stratégie consista à adopter des méthodes qui pourraient mobiliser des femmes sur une vaste échelle contre les nouvelles mesures. Il était clair que les questions sur le droit familial qui désavantageait toutes les femmes, touchait toutes les classes et les ethnies et devenait du même coup un point de ralliement pour la mobilisation. Tandis que les laïcs critiquaient avant tout l'idéologie discriminatoire du régime en matière de parité entre les sexes, la plupart des femmes de la campagne étaient prêtes à laisser faire le régime. Les voix de nombreuses jeunes veuves de martyrs de guerre, qui devaient laisser leurs enfants à la famille de leur mari, conformément au

droit musulman, critiquèrent aussi le régime. Des milliers d'histoires sur le traitement injuste des femmes étaient publiquement décrites par les journaux, les magazines féminins et lors des réunions religieuses de femmes chez elles ou dans les mosquées. Ces réseaux qui manquaient d'impact formel politique ou juridique, étaient les seuls dont les femmes disposaient pour soutenir publiquement ces injustices.

Le premier signe qui témoignait de l'influence de ces stratégies apparut lorsque Khomeiny annonça finalement en 1985 que les veuves des martyrs pouvaient conserver la garde de leurs enfants, même si elles se remariaient. Une seconde victoire fut celle de l'introduction d'un nouveau contrat de mariage spécifiant les situations où les femmes pouvaient demander le divorce tout en donnant la possibilité de stipuler d'autres conditions telles que le droit au travail ou celui de continuer leurs études.

1989-1996 : Groupes de pression : une nouvelle phase d'activisme

La fin de la guerre entre l'Iran et l'Irak (1980-1988) et la mort de Khomeiny a ouvert un nouveau chapitre de la politique iranienne. Le régime ne pouvait plus utiliser la guerre comme excuse pour expliquer l'absence d'améliorations socio-économiques promises. Les femmes espéraient que l'absence de l'Ayatollah rendrait le régime plus soucieux de sa légitimité.

La réforme juridique sans doute la plus remarquable que les femmes obtinrent pendant cette période fut le passage d'un projet de loi sur la rémunération des travaux ménagers, une campagne qui avait commencé vers la fin des années 80 pour indemniser les femmes qui se retrouvaient divorcées après de nombreuses années de mariage, souvent parce que leurs maris voulaient des femmes plus jeunes. Plusieurs femmes très en vue, notamment la femme du Président Rafsanjani, défendirent ce projet de loi et finalement, malgré l'opposition féroce des chefs religieux orthodoxes, la mesure sur la rémunération des travaux ménagers, *ojrat olmesal*, fut adoptée en décembre 1991.

1997-2005

En 1997, la contradiction entre l'idéologie affichée du régime en matière de parité et l'imposition sur les femmes de ses lois prétendument musulmanes, était une des questions les plus débattues dans les discours

publics. Durant l'élection présidentielle de 1997, le nombre d'électrices qui participèrent fut sans précédent et la grande majorité vota pour le candidat le plus libéral, Khatami qui était le favori du gouvernement. Plus de 78 % des femmes qui avaient le droit de vote, présentèrent leur bulletin aux urnes, en votant pour le candidat qui était le plus susceptible de commencer une réforme.

Bien que les restrictions sociales dont souffraient les femmes aient diminué sous ce gouvernement réformiste, de nombreuses femmes furent énormément déçues par l'incapacité d'obtenir des réformes juridiques. Cependant, le Prix Nobel pour la Paix en 2003 attribué au juriste iranien Shirin Ebadi, démocrate de longue date et activiste en faveur des droits des femmes et des enfants, suscita une vague de fierté et d'optimisme, et insuffla une nouvelle énergie en Iran et au sein du mouvement féministe. À la suite de l'euphorie créée par le Prix Nobel d'Ebadi, plusieurs réunions rassemblant nombre d'organisations féminines eurent lieu pour parler des priorités, des exigences et des réformes.

Le fait que les réformistes ne réussirent pas à faire des promesses ou des déclarations de soutien, craignant les critiques des conservateurs, fit qu'un grand nombre de femmes, en particulier à Téhéran, boycottèrent l'élection en 2005. Simultanément, les forces conservatrices mobilisèrent un soutien dans les plus petites villes et les régions rurales dont la population était tendanciellement plus traditionnelle et conservatrice. Ces deux facteurs permirent au candidat religieux le plus conservateur d'être élu président. Sa position sur la parité hommes/femmes était plus oppressive et plus conservatrice que toutes celles des fonctionnaires publics et religieux depuis le décès de Khomeiny en 1988.

Conclusion

Le mouvement féministe en Iran ne correspond pas au modèle classique de l'organisation centralisée et organisée possédant des dirigeants clairement établis. Il ne souscrit à aucune grande théorie. C'est un mouvement dont l'organisation est éphémère et en changement perpétuel – il est ainsi difficile à supprimer. Alors que les actes individuels de résistance rendent dans de nombreux cas les tentatives de répression et de contrôle de l'état inefficaces, il n'en est pas moins vrai que cette situation risque de conduire les femmes à perdre de vue le mouvement dans son ensemble. Cependant, le fait que le mouvement qui a cent ans a toujours et continue de toucher toutes les classes et les ethnies en fait un des mouvements féministes les plus dynamiques de la région.

Le mouvement des femmes intouchables en Inde : Dalit Mahila Samiti

par Jahnvi Andharia et le collectif ANANDI

Résumé de l'étude de cas

Historique et contexte

En Inde, la lutte contre le système des castes et la discrimination dont sont victimes les membres des castes inférieures, et surtout les hors-castes ou « Intouchables », est une bataille de longue haleine, attendu que ce système est profondément enraciné dans la tradition sociale, politique et culturelle du pays. Les hors-castes sont considérés intouchables en raison des travaux et des métiers auxquels ils sont cantonnés et qui impliquent le contact avec des matières « impures » — la peau des animaux (tanneurs), les déchets (éboueurs), les cheveux (coiffeurs). La lutte contre cet ordre d'oppression a été menée par les plus grands leaders indiens comme Mahatma Gandhi et Bhimrao Ramji Ambedkar, brillant avocat, lui-même Intouchable, principal rédacteur de la Constitution indienne. L'Intouchabilité a été abolie et sa pratique est punie par la loi ; des actions de discrimination positive ont été mises en œuvre par le gouvernement indien pour tenter de corriger ces errements historiques.

À la fin des années soixante, sous l'influence de vigoureux mouvements de masse en leur sein, les sans castes adoptèrent le nom de « Dalit », de *dal*, racine du verbe sanscrit signifiant casser ou fendre. Le terme Dalit s'applique donc à tous ceux qui, d'une manière délibérée, sont brisés, écrasés, par d'autres qui se considèrent supérieurs, ceci incluant les femmes, toutes castes confondues, pour être toutes des opprimées. L'acception du mot dalit renferme également le rejet de la notion de *souillure du karma*¹ qui a été utilisée pour justifier la hiérarchie de caste et l'exclusion, et la dénonciation du système des castes dans son ensemble. Mais les Dalits continuent d'être victimes d'une énorme discrimination dans toute l'Inde. Ils représentent 16,2 % de la population totale mais contrôlent moins de 5% des ressources du pays. Près de la moitié de la population dalit vit en deçà du seuil de pauvreté et 62% est analphabète. Plus encore, en proportion dépassant de loin ce qu'on observe dans les autres secteurs de la société, les Dalits sont les cibles quotidiennes des pires crimes et atrocités. Entre 1992 et 2000, au plan national, un total de 334 459 cas relevant de crimes contre les SC (*Scheduled Castes* : « castes répertoriées » : c'est-à-dire « les Intouchables ») a été enregistré par la police.

Dalit Mahila Samiti

Dalit Mahila Samiti (DMS) est une organisation qui regroupe plus de 1 500 femmes dalits de l'état de l'Uttar Pradesh (UP), au nord de l'Inde. DMS est soutenu par Vanangana, une ONG féministe née en 1993 en Uttar Pradesh, dont l'objectif était la construction d'un mouvement de base travaillant sur le terrain en faveur de la justice pour les femmes marginalisées, en particulier les femmes Dalit. Très vite, s'est imposée à Vanangana la nécessité de l'existence d'une organisation de femmes séparée, dotée d'une claire identité dalit, et en 2002, le Dalit Mahila Samiti voyait le jour.

Objectifs du mouvement

- Changer la donne des relations de caste dans la région où il est implanté;
- Promouvoir l'organisation et l'apparition de dirigeantes parmi les femmes de la base;
- Protester contre toute forme de violence;
- Mener des actions stratégiques en périodes d'élection avec les membres des castes supérieures, en ses propres termes, visant l'intérêt des femmes dalits;

1. Destin ou prédestination.

- Veiller au maintien et à l'application à tous les Dalits éligibles des acquis obtenus lorsque le parti dalit [Bahujan Samaj Party] était au pouvoir.

Structure

Les instances dirigeantes de Dalit Mahila Samiti sont encore en évolution et les frontières entre direction du mouvement et prises de décisions sont très peu rigides. Les dirigeantes de DMS ont développé la capacité d'organiser leur travail de manière indépendante, et de savoir quand demander de l'aide à Vanangana. Les premières décisions sur les cas à traiter et les stratégies à adopter sont prises par les dirigeantes de DMS. Dans chaque village, deux femmes sont choisies par les membres du groupe local de DMS pour les représenter au niveau de la section. Chaque section élit à son tour une *Adhyaksh* (présidente), *Koshaadhyaksh* (trésorière) et une *Sachiv* (secrétaire). De même, à la tête de l'organisation globale, il y a une présidente, une trésorière et une secrétaire. Toutes les dirigeantes de sections se réunissent une fois par mois pour partager leurs expériences et prendre des décisions collectives ; les matières demandant des débats plus approfondis sont vues au niveau de l'organisation centrale. Des représentantes de Vanangana participent à ces réunions et dispensent conseils et informations si nécessaires.

Stratégies

Les femmes de DMS recourent à des stratégies non agressives mais puissantes pour miner l'intouchabilité et le concept d'impureté. Des actrices militantes de DMS vont de village en village et présentent des saynètes qui conscientisent le public sur le thème de l'intouchabilité. Elles recrutent à cette occasion des femmes qui s'engagent à travailler pour mettre fin à cette pratique; elles invitent également les hommes à devenir des « sathidars » — des compagnons de route. DMS s'attaque aussi aux usages discriminatoires qui existent au sein des foyers et au niveau individuel — en insistant, par exemple, pour que Dalits et non Dalits partagent l'eau potable et prennent des repas ensemble, ceci pousse les familles à changer leurs pratiques quant à l'intouchabilité sur la base d'une nouvelle approche des concepts de pureté et d'impureté (sur lesquels elle est fondée). Dalit Mahila Samiti se fait également l'écho de la plupart des cas ayant trait à la violence et la direction adopte des stratégies pour étudier les éléments qui interviennent dans ces cas. Ils sont discutés à plusieurs

instances — en sections, et si besoin est, au niveau régional. En diffusant l'information, DMS met en branle la solidarité et assure les victimes du soutien d'un groupe important de personnes. En outre, le mouvement travaille dans des programmes du gouvernement comme l'initiative du Repas de midi pour les écoliers, et veille à ce que les enfants dalits soient assis et mangent avec les enfants des autres castes.

Réalisations

Dalit Mahila Samiti compte de nombreux succès à son actif. Son apport à la formation et au développement de l'identité des femmes Dalit et partant, à l'expansion du mouvement dalit a été fondamental. Les femmes sont intéressées par les changements politiques qui prennent place à l'échelon gouvernemental - une femme dalit est devenue Chef de l'exécutif (*Chief minister*) de l'état de l'Uttar Pradesh -, mais elles ne négligent pas pour autant les défis qui se posent au niveau local. La nature collective de la direction de DMS est sa plus grande force puisqu'elle repose sur la prise de décisions en commun et non sur la présence d'une ou deux dirigeantes charismatiques. Les instances de direction rassemblent les expériences d'un grand nombre de femmes représentant un ensemble géographiquement très étendu.

Plusieurs cas importants illustrent la manière dont DMS signifie clairement sa volonté de se battre jusqu'à ce que la justice règne en Uttar Pradesh pour les Dalits. Ainsi, dans le cas emblématique de l'assassinat d'un militant politique Dalit, les femmes de DMS en partenariat avec Vanangana ont joué un rôle crucial en s'assurant que les assassins de caste supérieure soit arrêtés et punis. Un autre exemple est celui d'une femme dalit enceinte qui avait été brutalement frappée par trois femmes de caste supérieure. Grâce à DMS, ces deux cas ont été suivis de près par les médias locaux et par l'administration ; sans l'action du mouvement, ils risquaient de tomber dans l'oubli.

Aujourd'hui, les forces conjointes de Dalit Mahila Samiti et de Vanangana sont un véritable moteur de consolidation et d'expansion du mouvement des femmes dalits ; ce mouvement de plus de 1 500 femmes de la région la plus reculée et la plus féodale d'Inde qui a fait la preuve de sa capacité à se dresser face à l'injustice et à l'oppression, en défense de l'égalité, de la justice et pour la dignité des Intouchables, hommes et femmes.



Employées de maisons organisant aux États-Unis

par Andrea Cristina Mercado et Ai-jen Poo

Résumé de l'étude de cas



Historique et contexte

Après plusieurs siècles d'exclusion de toute reconnaissance en tant que véritable main d'œuvre, les employées de maisons aux États-Unis luttent aujourd'hui pour obtenir du respect et du pouvoir, au niveau national. Les employées de maisons ont joué un rôle fondamental dans le développement de la vie sociale et économique des États-Unis. Historiquement, cette main d'œuvre tire ses racines dans le commerce transatlantique des esclaves et l'économie des plantations, qui fournirent les ressources et les matériaux pour l'industrialisation des États-Unis. Pendant l'industrialisation, le travail domestique des femmes resta invisible et non reconnu. Si le travail domestique servit de fondement à la croissance de l'économie, il resta toujours invisible, et délibérément exclu, à plusieurs reprises, de toute reconnaissance ou protection contre les mauvais traitements, dans le droit du travail aux États-Unis. Le fait que les employées de maison aient traditionnellement été des femmes non blanches immigrées est également significatif, puisque leur exploitation représente une lutte clé du mouvement féministe, impliquant qu'on comprenne simultanément les questions d'oppression due à la race, au genre et à la classe sociale pour pouvoir lutter contre.

Malgré le rôle critique que remplissent les employées de maisons dans l'économie politique mondiale actuelle, elles restent exclues, aux États-Unis, de la plupart des protections de base en matière de travail, et vivent et travaillent essentiellement selon les désirs de leurs employeurs. Les employées de maison aux États-Unis sont principalement des immigrées non blanches qui travaillent beaucoup pour un salaire peu élevé, qui ne sont pas payées pour les heures supplémentaires qu'elles font, et sont extrêmement isolées. La plus grande majorité des employées de maison ne bénéficient pas des droits humains les plus fondamentaux. À New York, par exemple, 33 % des employées questionnées en 2005 expliquaient qu'elles subissaient une forme de mauvais traitement de la part de leur employeur.¹ L'industrie du travail domestique n'est pas régulée, et les quelques lois de base qui s'appliquent aux employés de maison ne sont pas respectées. Les employées de maisons n'ont aujourd'hui plus le choix : il faut qu'elles s'organisent, envers et contre tout. C'est dans ce contexte que les organisations luttant pour les droits des employées de maisons aux États-Unis se sont formées.

1. Domestic Workers United, "Home Is Where the Work Is: Inside New York's Domestic Work Industry": New York, Data Centre and Domestic Workers United, 2006.



L'Alliance nationale des employées de maisons

En juin 2007, plus de 50 employées de maisons originaires de pays du sud, travaillant aujourd'hui dans des villes étatsuniennes, se sont retrouvées à Atlanta en Géorgie pour prendre part au premier Forum social des États-Unis (USSF), pour une rencontre nationale des employées de maisons. Malgré les barrières linguistiques et culturelles, ces femmes ont partagé leurs expériences de luttes dans différentes régions du pays. Le dernier jour de la rencontre, elles ont décidé de former une Alliance nationale des employées de maisons.

L'Alliance nationale des employées de maisons se compose d'organisations de terrain qui luttent pour les droits des employés de maisons/domestiques. Les objectifs de cette alliance nouvellement formée sont les suivants :

1. Attirer l'attention du public, de manière collective, sur les problèmes rencontrés par les employés de maisons/domestiques ;
2. Apporter respect et reconnaissance aux personnes effectuant ce travail ;
3. Améliorer les conditions de travail ; et
4. Consolider la voix et le pouvoir des employés de maisons en tant que main d'oeuvre.

Plusieurs organisations travaillaient déjà ensemble dans ces mêmes objectifs. Les organisations d'employées de maisons en Californie se sont battues pour un décret d'État interdit par veto du gouverneur Arnold Schwarzenegger en 2006. À New York en 2003, des organisations se sont ralliées pour faire voter une législation concernant la ville de New York, obligeant les agences d'intérim qui placent les employées de maisons à les informer de leurs droits, et les employeurs à connaître leurs obligations juridiques. Actuellement, ces organisations collaborent pour faire voter une Déclaration des droits des employés de maisons au niveau étatique, qui établirait des normes en matière de travail, y compris un salaire décent, le droit à la sécurité sociale et des avantages de base. La réunion de ces organisations a augmenté de manière exponentielle la capacité, la visibilité et l'influence des employées de maisons en tant que secteur du mouvement de justice sociale. Des organisations à Miami, Chicago, San Antonio et Baltimore sont en train de travailler au lancement d'organisations d'employées de maisons au niveau local, avec le soutien espéré de l'Alliance nationale. En outre, d'autres

secteurs, y compris le mouvement syndical, commencent à comprendre le rôle stratégique que joue cette main d'oeuvre pour la reconstruction du mouvement de travailleurs.

Stratégies

Même si l'Alliance nationale des employées de maison n'a pas de stratégie collective, ses organisations membres, comme Mujeres Unidas y Activas (MUA) en Californie et Domestic Workers United (DWU) à New York, cherchent individuellement à renforcer les capacités des employés de maisons. Ces organisations ont des stratégies similaires : elles sont un groupe où les employées peuvent partager leurs expériences et où elles trouvent de l'aide pour s'autonomiser afin de lutter pour les droits des immigrés, des femmes et des travailleurs. Elles utilisent la force de leurs membres qui deviennent mentors pour d'autres femmes, animatrices de groupes, éducatrices dans leurs communautés, et organisatrices. Parmi les éléments clés de leur travail, les recherches, menées par leurs membres au niveau local, sur les conditions de travail dans l'industrie. Elles utilisent les résultats pour obtenir des informations et tirer des leçons sur les luttes à mener pour les employées de maisons. Elles placent également beaucoup d'importance sur le développement de compétences en direction, pour obtenir une direction politique pour les employées de maison au sein des organisations et dans le mouvement plus généralement. Ces organisations ont également mené plusieurs campagnes ; elles ont notamment fait pression pour que des lois cruciales soient adoptées dans leurs États. D'ailleurs, si la Déclaration de droits des employés de maisons du DWU était votée, il s'agirait de la législation la plus exhaustive en matière de protection des employés de maisons n'ayant jamais existé aux États-Unis.

Succès

Si les organisations d'employés de maisons aux États-Unis restent encore jeunes, et si les défis à relever à l'avenir restent nombreux, les impacts sur le mouvement de justice sociale plus vaste se sont déjà fait sentir politiquement, concrètement et culturellement. Concrètement, les leaders d'employées de maisons ont déjà permis de confronter une culture basée sur la patrie, le racisme et les discriminations liées aux classes



sociales dans la société en général et dans le mouvement pour la justice sociale également. Ce mouvement a permis d'ouvrir la porte à des centaines de femmes immigrées non blanches originaires de la classe ouvrière, de les mettre en position de dirigeantes – d'organiser des luttes, d'être une inspiration pour d'autres, et de mobiliser des communautés entières pour un avenir meilleur – prouvant par là que ces activités sont précisément celles dont le mouvement pour la justice sociale aux États-Unis a vait besoin. Il faut également noter la tenue du premier forum social des États-Unis, où de nombreux membres d'organisations du « mouvement » ont participé, organisations basées sur des communautés ouvrières non blanches – et pour beaucoup menées par des femmes. L'USSF a été pour beaucoup la manifestation d'un profond changement dans le mouvement pour la justice sociale aux États-Unis, fruit de plusieurs années de travail de terrain, d'organisation de groupes au sein des communautés et de développement des compétences en direction et de construction d'alliances.

Si certains leaders de ce mouvement naissant s'identifient très peu au féminisme, leur lutte est néanmoins clairement pro-femmes. Ces organisations exigent quotidiennement que le « travail des femmes » soit reconnu et mis en valeur, et pratiquent l'autodétermination des femmes, défendent leurs droits de prendre les décisions qui leurs sont propres et de vivre dans le respect et la dignité.

Culturellement, les organisations d'employées de maisons ont forcé le mouvement pour la justice sociale à donner une juste valeur aux rôles joués par les femmes, en tant que principal gagne-pain, pour leurs familles à la maison et à l'étranger, et fournisseuses de soins pour leurs employeurs et leurs propres enfants. Les employées de maisons ont forcé les gens à mieux réfléchir au travail invisible qui permet à d'autre travail d'être fait, et à l'importance d'une reconnaissance, d'un respect et d'une protection pour ce travail conformément aux principes des droits humains fondamentaux. Et pour citer les membres de Domestic Workers United, « Nous rêvons qu'un jour, tout travail sera évalué selon les mêmes critères. »



Des difficultés multiples : la campagne « Une sur neuf » (One in Nine), Afrique du Sud

par Jane Bennett¹

Résumé de l'étude de cas

Historique et contexte

L'histoire du mouvement des femmes en Afrique du Sud est généralement liée à la résistance au colonialisme et à l'apartheid au cours du vingtième siècle. Avant 1990, les analyses féministes des domaines politiques, culturels et économiques étaient mêlées aux différents mouvements qui luttèrent pour mettre fin à l'apartheid. Pourtant, dans les années immédiatement après 1994 (année du démantèlement formel de l'État d'apartheid), des différents activistes et des diverses organisations ont réussi à venir à un consensus pour créer l'importante Charte nationale pour les femmes. Cette Charte a servi de plateforme pour faire pression sur le nouveau gouvernement afin qu'il prenne des dispositions concrètes en faveur de la justice liée au genre. Grâce à la Charte nationale pour les femmes, le mouvement des femmes a obtenu un certain nombre de succès, y compris des réformes juridiques, politiques et financières. Entre 1999 (après cinq années d'enthousiasme pour le nouvel État) et 2005, certains estiment que l'organisation du mouvement des femmes a souffert. Il a lutté pour sa propre cohérence et cohésion, dans un contexte d'augmentation rapide de la pauvreté ; de perte de vitesse et d'inquiétudes à la fois au niveau des compétences de l'État mais aussi de sa volonté à transformer les axes économiques et sociaux du pouvoir de manière à obtenir l'égalité des genres « sur le terrain ».

En outre, la nécessité de combattre la transmission du VIH, de réduire la violence sexuelle et de garantir l'accès aux droits politiques et sociaux pour les femmes et les filles a accru l'importance des questions de sexualité pour les placer parmi les plus importantes du mouvement des femmes. Le lancement de la campagne « Une sur neuf » (*One in Nine*, ONIC) doit être compris dans un contexte national très spécifique : un contexte de plus en plus difficile économiquement, politiquement et socialement, où l'organisation du mouvement des femmes a subi des revers en matière de direction, d'alliances et de durabilité. Par ailleurs, c'est un contexte où existent de nouveaux cadres de travail en matière d'activisme politique, où les questions de justice sociale sont liées à celles de l'égalité des genres et des droits sexuels.

La campagne Une sur neuf

La campagne ONIC a été lancée en février 2006, au début du procès de Jacob Zuma, ex vice-président d'Afrique du Sud, accusé d'avoir violé une amie séropositive de sa famille. Il avait alors été suspendu de son poste officiel en raison d'un autre procès où il était également inculpé. La campagne a été lancée dans le but d'exprimer une solidarité avec la femme en question, mais aussi avec les autres femmes qui s'expriment sur le viol et la violence sexuelle. Le nom de la campagne se base sur une étude du Centre de recherche médicale, (*Medical Research Council*, MRC) menée en 2005 sur la violence sexuelle, qui indiquait que seulement une victime de

viol sur neuf dénonçait l'attaque à la police. Cette statistique a donné son nom à la campagne, ONIC. L'étude indique également que parmi les affaires qui passent en justice, seulement 5 % des violeurs accusés sont condamnés.

Objectifs et stratégies

La mission de l'OINC est de travailler avec des organisations et des institutions impliquées par les questions de VIH/Sida, de violence contre les femmes, de droits des femmes, de droits humains et d'activisme lesbien, gay et bisexuel pour s'assurer « que la question des droits

1. Institut africain des genres, Université du Cap

sexuels de toutes les femmes soit évoquée ». Pour ce faire, l'objectif est de construire la solidarité, de faire des recherches, de travailler avec les médias, de chercher à modifier les lois, mais aussi de lancer des campagnes d'action directe. Les objectifs de l'OINC incluent :

- **Construire la solidarité** : Faire connaître les questions de droits sexuels en évoquant surtout le droit des femmes à l'autonomie sexuelle et des pratiques sexuelles sûres et consensuelles.
- **Recherches** : Développer un programme de recherches qui permet d'évaluer effectivement les aspects sociaux et juridiques de la violence sexuelle et leurs conséquences en matière de politiques et de pratiques.
- **Médias** : S'attaquer au pouvoir des médias imprimés et électroniques en faveur de l'éducation et de l'information des institutions principales et du public sur les dimensions juridiques et sociales de la violence sexuelle.
- **Réformes juridiques** : Faire pression pour une réforme de la justice et du cadre juridique pour que les femmes qui osent parler de leur expérience puissent avoir accès à la justice à toutes les étapes du processus.
- **Action directe** : Manifester un soutien et une solidarité directs avec les femmes qui osent s'exprimer contre la violence sexuelle.

Depuis le procès de Jacob Zuma, l'OINC a entrepris des activités médiatiques et publiques permanentes qui soulignent l'intransigeance du système pénal pour les victimes de viol. Des protestations ont été organisées devant les tribunaux, des pétitions ont été rédigées, des interventions juridiques soutenues, des « campagnes de publicité en bus » organisées ; il s'agit de travailler sur des cas particuliers pour développer une stratégie. En juillet 2007, deux activistes lesbiennes qui rentraient d'une fête ont été assassinées à Johannesburg. Avec de nouvelles organisations partenaires, l'OINC a organisé la manifestation 07-07-07, au niveau de l'activisme public, en construisant des réseaux de solidarité, en s'attachant également au côté juridique et en créant une gamme de ressources (dont certaines étaient vitales) pour soutenir le mouvement de protestation contre ces meurtres.

Direction et structure

C'est un consortium d'organisations qui gère la campagne et ceci se fait sous forme participative, avec une demande de consensus de la part de tous les participants lors de la prise de décisions stratégiques particulières, mais en utilisant aussi l'énergie disponible chez les différentes organisations, en fonction de leurs activités. L'OINC est dirigée par plusieurs femmes dont l'expérience en termes de luttes pour les droits, de résolution de conflits, de sexualité et de droits de reproduction, du VIH ou de la violence liée au genre est différente, et dont les expériences économiques personnelles sont également diverses. Dès le début, l'OINC a consciemment construit un mouvement basé sur les forces politiques et les domaines d'expertise de différentes organisations sur lesquels on n'avait jamais précédemment capitalisé pour former une coalition formelle.

Les statuts de l'OINC, rédigés dans les mois suivant la clôture du procès du viol de Jacob Zuma, en mai 2006, sont explicites sur les principes féministes qui guident le projet, auxquels tous les membres doivent adhérer. Ils précisent notamment : (i) La campagne sera menée durablement par des femmes qui chercheront à créer des relations égalitaires de pouvoir au sein de la campagne, grâce à des pratiques de gouvernance bonnes et démocratiques, basées sur les principes féministes de partage des rôles directeurs et de prises de décision en commun; (ii) les prémices idéologiques de toutes les actions de la campagne et de la gouvernance seront le féminisme, surtout le principe de base selon lequel « le personnel est politique », et (iii) les actions de la campagne seront basées sur l'intersection des différentes formes d'oppression.

Succès

Les impacts du travail de l'OINC ont été importants : Des protestations publiques ont été organisées à quatre grandes villes après l'assassinat des activistes lesbiennes, et intégrées aux plateformes de travail de différentes organisations. La combinaison de l'expérience en matière d'activisme acquise au cours du procès de Jacob Zuma et du scandale provoqué par l'assassinat des deux jeunes femmes (qui ne sont pourtant pas les premières à mourir, en Afrique du Sud, à cause de l'homophobie visant des lesbiennes noires en particulier) a à la fois renforcé la coalition mais aussi entraîné un renouvellement d'exigences pour les membres de



la coalition, pour qu'ils « soutiennent » la direction de la construction du mouvement. L'OINC est une organisation de construction de mouvement qui se place dans une Afrique du Sud d'une nouvelle ère, où l'importance de la reconnaissance de l'échec de la lutte contre l'apartheid pour les femmes (surtout les femmes noires et pauvres) est traumatisante, notamment pour celles qui ont travaillé dur pour que l'État prenne des décisions juridiques sur le genre, ou pour réformer différentes lois. Le discours de l'OINC et son activisme ont eu un impact puissant sur la signification de l'organisation féministe en Afrique du Sud, notamment sur les principes de définitions d'une stratégie féministe d'une manière qui influence la compréhension de la visibilité et de la variété des mouvements de femmes.

« Nous avons rencontré des difficultés multiples, mais je pense que ce qui nous a fait tenir, c'est le rêve d'un monde meilleur et le fait que nous étions en train de le construire ensemble. Nous avons beaucoup parlé, nous nous sommes soutenus les uns les autres, nous avons fait pression sur la communauté des donateurs pour qu'elle se joigne à nous au lieu de tout simplement nous donner des subventions. » — Fatma Alloo, TAMWA (Tanzanian Media Women's Organization)

Quand les mères font bouger les choses : le réseau des centres maternels de La République tchèque

par Suranjana Gupta

Résumé de l'étude de cas

Historique et contexte

Le mouvement des mères tchèques commença en 1992 lorsqu'un petit groupe de mères décida de lutter contre l'isolement qu'elles subissaient en tant que mères, et de trouver des moyens de s'occuper de leurs enfants collectivement. Aujourd'hui, il s'agit d'un mouvement sophistiqué, issu de la société civile du terrain, qui est passé de l'ouverture d'un centre maternel à Prague à l'organisation d'un réseau national de plus de 250 centres maternels. Ces centres répondent aux besoins concrets de familles ayant de jeunes enfants à charge, tout en travaillant de manière collective sur un ensemble plus vaste de valeurs qui démontrent pourquoi et comment la société tchèque doit être plus « accueillante pour les familles ».

Pendant l'ère soviétique, l'État socialiste tchèque avait toujours soutenu les femmes pour qu'elles réconcilient leurs rôles productifs et reproductifs, et leur permettait de travailler, même si leur accès à l'emploi ne se faisait pas dans les mêmes conditions que les hommes. Les transformations de la sécurité sociale en réaction à la transition à l'économie de marché touchèrent de plein fouet les travailleuses qui étaient également mères. C'est dans ce contexte de transition politique et économique que le mouvement des mères tchèques naquit. La maternité était pensée comme faisant partie intégrante du fait d'être femme ; et plutôt qu'opposer travail et famille, les femmes de la République tchèque considéraient leur participation au monde du travail comme un élément clé de leurs responsabilités familiales.

Le Réseau des mères tchèques commence avec le Groupe des mères de Prague, petite organisation informelle et souterraine de vingt mères, dont le principal souci était alors la mauvaise qualité de l'air à Prague et ses conséquences sur la santé des enfants grandissant dans la ville. Inspirées par les Centres maternels allemands qu'elles avaient visités, les Mères de Prague lancèrent alors en 1992 leur premier Centre maternel dans une salle disponible du YMCA de Prague. Aujourd'hui, il existe plus de 252 centres maternels en République tchèque, grâce auxquels les femmes ont réussi à politiser leur rôle de soignantes, et sont devenues une voix politique forte qui influence les décisions publiques pour qu'elles correspondent aux priorités des femmes du terrain en tant que mères présentes également sur le marché du travail.



Structure et objectifs

À l'assemblée annuelle des Mères tchèques tenue en mars 2001, les femmes à la tête des Centres maternels obtinrent un mandat pour monter une association anonyme nommée « Réseau des centres maternels de République tchèque ». En octobre de la même année, le Réseau était formellement enregistré auprès du ministère de l'Intérieur. En mars 2002, la première assemblée plénière du réseau des centres maternels de République tchèque, nouvellement officialisé, élit son premier comité directeur. Aujourd'hui, le comité directeur est composé d'une présidente et de quatre vice-présidentes, toutes élues par des représentantes des Centres maternels, chaque Centre disposant d'une voix. Existe aussi un bureau directeur élu qui doit répondre de toutes ses actions auprès du comité directeur. Le Réseau des centres maternels travaille actuellement sur les questions suivantes :

- Mettre le fait d'être parent et l'éducation des enfants au cœur de la sphère publique en reconnaissant la contribution sociale des soins apportés par les femmes à leurs enfants et en la rendant visible ;
- Créer des mécanismes de dialogue qui permettent une implication et une collaboration entre les citoyens et les gouvernements ; et
- Promouvoir de nouvelles formes de développement dans les quartiers et des infrastructures qui reflètent les besoins des familles ayant des enfants à charge.

Stratégies et succès

Le rôle joué par les centres maternels, qui rendent visibles les manières dont les politiques et pratiques existantes marginalisent et isolent les mères, socialement et économiquement, tout en portant l'éducation des enfants et la maternité dans la sphère publique, a été fondamental. La fédération formelle des 252 Centres maternels, dans des villes et villages, en tant que réseau, leur permet de consolider leur identité, de diffuser leurs principes et valeurs avec clarté, et de présenter leur vision des changements que les femmes veulent obtenir. Les efforts faits par les Centres maternels ont permis de créer des espaces pour que les femmes puissent s'occuper de leurs enfants de manière collective, accéder à une infrastructure accueillante aux enfants

dans leurs quartiers, et s'impliquer dans les décisions prises en matière de politiques sociales.

Grâce aux activités de soutien mutuel et de parrainage, et aux liens créés, le réseau des centres maternels rassemble des femmes qui militent pour leurs droits en tant que citoyennes. Il s'agit de femmes ordinaires qui se voient autonomisées et réussissent ainsi à négocier des espaces publics, des financements et l'égalité des chances ; à monter des centres et à gérer des activités ; à s'entraider, à dialoguer avec les responsables des autorités ; et à chercher des systèmes qui respectent les priorités des familles, et y répondent. Ainsi, les femmes ont plus confiance en elles et se considèrent comme des soignantes, des travailleuses, des citoyennes qui peuvent améliorer la qualité de la vie des enfants, des familles et des communautés. Elles se sentent autonomisées et peuvent décider des priorités à se donner de la manière qui leur convienne.

- En 1999, les Centres maternels tchèques décidèrent de s'impliquer dans GROOTS International, réseau d'organisations de femmes du terrain, et la Commission Huairou, coalition de réseaux du terrain et de partenaires professionnels. Pour les Mères tchèques, faire partie de réseaux mondiaux partageant des valeurs et des principes similaires permettait de faire passer leur message et signifiait que les femmes se sentaient membres d'une lutte plus vaste, au-delà de leur propre quartier ou pays.

En 2001, les Mères tchèques furent l'une des six organisations d'autonomisation des femmes à participer à un dialogue « local à local », projet mondial développé par la Commission Huairou, en réaction aux besoins des groupes de terrain en matière d'organisation et d'avancée de leurs priorités *via* des dialogues avec les autorités locales. Les Mères tchèques saisirent cette opportunité pour lancer un processus (qu'elles documenteront) au cours duquel les mères d'une petite ville nommée Breznice s'organisèrent pour obtenir le soutien d'écoles et d'entreprises locales en partenariat avec la municipalité, pour la construction d'une ère de jeux pour leurs enfants. Les Centres maternels ont continué à organiser des dialogues « local à local ». Ceux-ci se trouvent actuellement dans leur quatrième année.

L'une des stratégies les plus efficaces employées par les Centres maternels tchèques afin de faire avancer les choses en leur faveur a été leur campagne pour une société « accueillante aux familles ». Lancée en 2004, la campagne « accueillante aux familles » cherchait à



présenter des moyens concrets pour le gouvernement de faire preuve de son soutien aux familles en adoptant une planification urbaine qui privilégie la sécurité des femmes et des enfants, des emplois flexibles et des infrastructures accueillantes pour les enfants. Et surtout, la campagne mettait les femmes du terrain et leurs rôles en tant que mères dans la sphère publique, et leur permettait de faire campagne pour leurs propres intérêts. La campagne pour une société accueillante aux familles donne des prix aux entreprises et services publics qui présentent des espaces accueillants pour les enfants, des services de garde d'enfants et des conditions de travail flexibles pour les mères.



Conclusion

Les mères s'organisant pour l'éducation de leurs enfants et pour obtenir un soutien des autorités pour les familles ayant de jeunes enfants à charge ont, par leur nombre, pu récupérer et recadrer certaines questions, luttant ainsi contre les puissantes forces conservatrices de droite, qui subsistent généralement par l'organisation de campagnes autour du « respect et de la protection de la famille » dans la patriarchie et l'exclusion. Le mouvement permet de lutter contre les préjugés de classe et de genre contre les femmes en tant que mères, en créant une masse critique de femmes ordinaires qui font connaître la valeur de leur travail non payé – et la prouvent. Il crée également des processus d'autonomisation et de partage des connaissances entre femmes, gérés par les femmes elles-mêmes, et est à l'origine de campagnes de plaidoyer qui ont obligé les gouvernements et le secteur privé à prendre leurs priorités en compte. Le mouvement des Centres maternels travaille donc sur un terrain aussi neuf que fondamental, terrain grandement négligé par les mouvements féministes traditionnels.



La démobilisation des mouvements féministes : le cas de la Palestine

par Islah Jad

Résumé de l'étude de cas

Histoire et contexte

Huit ans sont maintenant passés depuis le dernier soulèvement palestinien, ou *Intifada*, en septembre 2000. Cela fait quinze ans que l'Autorité palestinienne a été créée (PA), lors de la signature de l'Accord d'Oslo en 1993 entre l'État d'Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Cet accord a mis un terme à près d'un demi-siècle de conflits sur le sol palestinien. La première *Intifada* qui commença en 1987 a été accompagnée d'un mouvement féministe dynamique qui a réussi à mobiliser un grand nombre de femmes tant citadines que rurales afin qu'elles entreprennent des projets féministes nationalistes. Cependant, ces dernières quinze années, ce mouvement fondé sur les masses populaires et qui encourageait les femmes à créer un programme à la fois nationaliste et féministe à partir d'organisations locales dans toute la Palestine, a subi un processus "d'ONG-isation". Utilisé pour la première fois par les membres de partis politiques de gauche, l'ONG-isation est un terme qui décrit le processus à travers lequel les questions d'intérêt collectif sont transformées en projets isolés, sans que les facteurs économiques, politiques, sociaux qui les ont fait surgir, soient pris en considération. Vu la forte mobilisation des femmes citadines et rurales de toutes les classes pendant la première *Intifada*, l'auteur a été choqué d'apprendre que les responsables femmes affirmaient en 2002, « ne pas être organisées ». Il est clair que les jeunes structures nationales mises en place après 1993 étaient insuffisamment équipées pour contribuer à l'organisation de mouvements féministes et de résistance populaire. Pour illustrer les changements qui se sont produits entre le premier mouvement féministe fondé sur les masses populaires et le phénomène d'ONG-isation, nous étudierons deux organisations féministes très différentes.

La Fédération palestinienne des Comités d'action féminine

Organisation, buts et stratégies

Fondée en 1978, la PFWAC (Fédération palestinienne des Comités d'action féminine) est une puissante tribune de femmes qui a soutenu des organisations féminines au niveau local. Elle avait pour programme d'obtenir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes dans le « domaine public », en termes de salaires, de possibilités d'emploi, d'éducation et de participation politique. Un des éléments les plus importants ayant contribué au succès de la PFWAC fut sa capacité à lier, dans le cadre des projets proposés, les intérêts stratégiques des femmes à leurs besoins pratiques. Cette fédération s'efforçait d'une part de fournir des services que les femmes désir-

aient, notamment l'indépendance économique grâce à un travail rémunéré, des services de garderie et préscolaires. Par ailleurs, les projets rémunérateurs prenaient leurs décisions en groupe et avaient également mis en place un espace politisé partagé avec d'autres femmes. Leur but n'était pas de faire de la charité, mais plutôt d'organiser et de mobiliser. Par ailleurs, la PFWAC voulait augmenter son support de masse ainsi que celui du Democratic Front for the Liberation of Palestine (DFLP) (Front démocratique pour la Libération de la Palestine) auquel elle était affiliée. La création de projets rémunérateurs pour les femmes et les jeunes filles a été motivée par le fait que la PFWAC était consciente du fait que pour recruter des femmes de la campagne ou de la classe ouvrière, elle devait fournir des formes d'emploi qui étaient acceptables aux yeux de leurs familles ou de leurs communautés.

Réalisations et déclin

En 1987, la PFWAC était une organisation florissante qui avait créé un vaste réseau de crèches et d'activités préscolaires, qui employait plus de 48 enseignants et cinq directeurs fournissant leurs services à 1 504 enfants. La PFWAC avait réussi, dans une large mesure, à construire une identité de groupe et se décrivait comme étant *des binat al-amal al-nissaei*, Filles de l'action des femmes. Celles-ci étaient responsabilisées par leur rôle dans la lutte nationale et par un système de parité hommes-femmes au sein duquel les partis séculiers de gauche dominaient sur les organisations de masse et sur la culture. Responsabilisées par des réseaux importants, elles réussissaient à établir des liens avec les femmes dans les villes, les villages et les camps de réfugiés grâce à des leaders charismatiques et respectées et grâce à leur action collective. Dans un tel climat, les femmes du PFWAC exprimaient ouvertement leurs demandes et leurs intérêts et pouvaient agir en tant que groupe. Elles affirmaient qu'aucune libération de leur patrie ne serait possible sans la libération des femmes, que les femmes travailleraient aux côtés des hommes pour la libération nationale et qu'elles recevraient le même salaire pour le même travail.

Cependant, le déclin des organisations populaires locales, y compris de la PFWAC, commença au début des années 90 et fut lié au déclin des « politiques institutionnelles » (politiques pratiquées par les syndicats ou les partis politiques), et à l'incapacité de l'Autorité palestinienne de répondre aux attentes initiales. Les instituteurs n'étaient plus payés, les instituts préscolaires furent fermés et de nombreux autres services ne furent plus fournis. Le déclin des politiques institutionnelles, spécialement au sein du DFLP, fut causé par une division interne du parti qui ne savait pas s'il devait ou non participer aux négociations pour la paix avec Israël. En 1990, le DFLP et la PFWAC s'étaient informellement divisés en quatre organisations. Cette scission reflétait la façon dont la société palestinienne s'était focalisée sur les orientations futures à adopter, les femmes faisant partie de cette évolution.

Le Centre des femmes pour l'assistance judiciaire et le service de soutien (WCLAC)

L'expansion de la PFWAC au milieu des années 80 aboutit

à la création d'une structure interne sophistiquée. De nombreux bureaux spécialisés faisant partie de la bureaucratie permanente chargée de l'administration les affaires quotidiennes furent créés. Cette évolution contribua à la prolifération d'ONG séparées et apolitiques. L'une d'elles, le Le Centre des femmes pour l'assistance judiciaire et le service de soutien (WCLAC) était une organisation qui naquit au sein de la structure de la PFWAC, mais qui se transforma ensuite en un centre indépendant au statut d'ONG.

Organisation, buts et stratégies

Le WCLAC fut formellement établi en 1992 et visait à combler le fossé entre les programmes nationaliste et social qui avaient été négligés auparavant par les activistes et les organisations féminines qui assumaient que leur féminisme était lié au nationalisme. Le WCLAC prétend redresser cet équilibre en adoptant une approche basée sur les droits des femmes, dissociée de la lutte nationaliste et fournissant des services et des produits qui visent à transformer les relations hommes-femmes en agissant sur les réformes juridiques. Cette organisation insiste sur le besoin des salariées avec des compétences spécialisées de faire valoir leur travail. Il arriva, par exemple, qu'en embauchant une conseillère professionnelle pour leurs jardins d'enfants, l'école fasse des progrès significatifs. D'autre part, le renforcement des relations entre le centre et les institutions arabes régionales et celles internationales oeuvrant pour les droits de l'homme en général et plus spécifiquement pour les droits des femmes, était considéré comme une mission importante.

Les mécanismes adoptés pour réaliser les nouveaux objectifs de l'organisation comprenaient notamment des ateliers de formation juridique, la fourniture de conseils juridiques, le conseil et l'aide sociale et psychologique. Le WCLAC a également entrepris de fournir une documentation sur les cas de violation des droits des femmes, d'étudier le statut des femmes, et de diffuser des informations sur la sensibilisation juridique et la formation en matière de parité hommes-femmes destinée aux dirigeantes. Il s'est également engagé à coopérer avec tous les centres et les institutions oeuvrant dans les domaines de l'aide juridique et du conseil social, psychologique et sanitaire en faveur des femmes palestiniennes.

Résultats

Les premières années d'activité professionnelle furent marquées par une croissance constante du WCLAC et par une collecte de fonds couronnée de succès, par la fourniture de services précieux pour les femmes dans le domaine de la santé, de l'éducation et de l'éducation juridique, ainsi que par la diffusion de nouvelles informations sur le statut juridique des femmes, sur leurs situations familiales et sur les violences domestiques. Cependant, la professionnalisation du WCLAC s'est accompagnée d'une évolution majeure de sa mission et de ses priorités. L'approche bien intégrée aux trois types d'oppression (nation, classe, genre) visant à modifier la situation des femmes dans la société ainsi que l'orientation du mouvement national tel qu'il avait été promu par ceux qui avaient lancé ce centre finit par se limiter à une approche qui mettait l'accent sur la compréhension juridique de l'oppression des femmes.

L'explosion de la seconde *Intifada* en septembre 2000 a bloqué les projets de nombreuses organisations féminines, y compris ceux de la WCLAC. Mais leurs travaux touchant aux questions de genre ont introduit la WCLAC et d'autres ONG similaires à une importante communauté de donateurs qui sont à la recherche d'acteurs locaux appropriés pour mettre en œuvre leur programme au Moyen-Orient. La participation de nombreuses ONG, notamment de la WCLAC, au « processus de paix » leur confère pouvoir et légitimité. Mais la légitimité de bon nombre des responsables d'ONG est souvent compromise dans leur pays par leur participation insuffisante aux premières luttes nationalistes ou à des activités au niveau des communautés locales.

Conclusion

Cette étude de cas examine les relations qui existent entre deux types d'organisations féminines et les termes de leur engagement : un mouvement féminin aux fondements populaires et le nouveau secteur des ONG. Il pourrait sembler que le « nouveau » discours utilisé par l'élite des ONG discrédite les vieilles organisations et qu'il serve à coopter les organisations populaires. Le nouveau discours des ONG a été utilisé pour créer un espace dans le domaine public aux dépens des anciennes organisations fondées sur les masses populaires. Il s'agit ici de savoir si ce discours prétendument « anti-hégémonique » est tenu pour augmenter ou diminuer l'activisme social des femmes et

leur pouvoir politique. En fin de compte, tout discours « anti-hégémonique » doit prendre en considération l'ensemble de la situation historique, l'Occupation militaire en cours, l'Autorité palestinienne impuissante, les partis politiques affaiblis, les organisations féministes affaiblies ou la puissance croissante des mouvements islamistes. L'activisme des ONG en Palestine n'en a pas la capacité.

Le mouvement piquetero/a en Argentine

par Andrea D'Atri et Celeste Escati

Résumé de l'étude de cas

Contexte

Le terme « *piquetero* » ou « *piquetera* » vient des piquets ou manifestations organisés par les travailleurs sans-emploi, réclamant du travail et protestant contre les taux de chômage en hausse qui dévastaient l'Argentine pendant la crise financière des années 1990. Le Mouvement *piquetero* est aujourd'hui un ensemble de groupes et organisations qui gèrent essentiellement les allocations de chômage fournies par l'État et réunissent occasionnellement des mobilisations conjointes dans la rue. Mais cet ensemble d'organisations a eu une présence indéniable dans les rues d'Argentine à la fin des années 1990 jusqu'en 2004, et leurs méthodes de lutte ont été prises comme exemple par d'autres mouvements et secteurs sociaux. Bien que le Mouvement *piquetero* ne soit pas un acteur clé dans les luttes actuelles, ses méthodes novatrices sont profondément ancrées dans la tradition de lutte de la classe ouvrière, des étudiants et autres mouvements sociaux du pays. Le développement du Mouvement *piquetero* se divise en trois phases :

Les débuts

Le Mouvement *piquetero* a débuté le 16 décembre 1993, par une révolte populaire dans la province de Santiago del Estero, à l'initiative des fonctionnaires qui n'avaient plus touché leur salaire depuis trois mois. Cette phase du mouvement se caractérise par des protestations dans tout le pays en réponse aux politiques impopulaires du gouvernement, en raison desquelles les travailleurs n'avaient ni salaire ni emploi. Les citoyens ont riposté par des barrages massifs d'axes routiers importants, des atteintes à la propriété publique et des batailles rangées contre la gendarmerie nationale envoyée par le gouvernement fédéral pour écraser les protestations.

Le Mouvement *piquetero* de cette période appliquait deux méthodes : le piquet pour mener la lutte et l'assemblée – une forme de démocratie directe – pour prendre les décisions. Avec cette combinaison de stratégies combatives et démocratiques, les participants ont élaboré un programme d'action pour obtenir satisfaction.

Bien que plusieurs études s'accordent à dire que les femmes étaient un élément important du mouvement et étaient les plus nombreuses à risquer leur vie sur les barrages, leur rôle était peu reconnu. En fait, les leaders confirmés, mêmes élus au sein du mouvement, étaient

généralement des hommes. Mais les femmes sont parvenues à intégrer des exigences relatives à la vie quotidienne dans la liste des revendications du Mouvement *piquetero*: des écoles maternelles de quartier, par exemple, des améliorations des soins de santé et des exonérations fiscales pour les familles de sans-emploi. Certaines de ces femmes ont même été élues porte-parole des assemblées pour entamer le dialogue avec les autorités, les politiciens et les fonctionnaires locaux, devenant ainsi des personnalités reconnues par le mouvement dans son ensemble.

Deuxième étape

Au cours de cette période, le Mouvement *piquetero*, qui était au départ l'expression inorganique des protestations des fonctionnaires et autres contre l'exclusion résultant des politiques économiques néolibérales, est devenu un mouvement organisé composé de groupes territoriaux qui se réunissaient en divers organes de coordination et blocs politiques. Ce « nouveau » Mouvement *piquetero*, présent dans le centre économique et politique du pays, est issu d'organisations sociales ayant un passé de lutte, notamment pour l'acquisition de terres et la formation de petites coopératives, et d'associations civiles mutuelles de proximité.

En 1997, les chômeurs de la zone métropolitaine de la

capitale nationale, appelée Grand Buenos Aires, ont bloqué des routes nationales 23 fois, tandis que 54 autres barrages routiers étaient organisés dans le reste du pays. Au cours de cette période, les travailleurs sans-emploi ont commencé à constituer leurs propres organisations, créant les premiers *Movimientos de Trabajadores Desocupados* (MTD), mouvements de travailleurs sans-emploi. Les principales activités de ces MTD consistaient à élaborer et présenter aux autorités locales des projets de travail communautaire pour recevoir des subventions et des prêts pour les micro-entreprises, organiser les chômeurs de la zone et lutter en vue d'obtenir des « plans emploi » du gouvernement pour des denrées alimentaires, du carburant, etc.

En 1992, le gouvernement de la province de Buenos Aires avait organisé des milliers de travailleurs sans-emploi pour mettre en œuvre des plans d'aide. Plus de 35 000 femmes, qualifiées « de l'armée *manzanas* », agissaient en qualité de coordinatrices entre le projet de distribution alimentaire du gouvernement provincial et les familles bénéficiaires de cette aide. Les femmes ont été choisies parce que le gouvernement sentait qu'elles seraient plus honnêtes et feraient du meilleur travail pour rendre transparente la distribution des ressources. Ce gigantesque réseau de *manzanas* a ensuite été exploité par le Mouvement *piquetero* : les femmes ont adhéré en masse aux MTD, ce qui leur a permis d'acquérir une plus grande visibilité au cours de cette période. Les femmes ont également pu prendre en mains propres la lutte contre la violence domestique grâce au Mouvement *piquetero*. Elles entreprenaient des « actions persuasives » à l'égard de l'agresseur en lui rendant visite pour lui parler de la raison pour laquelle il ne devait pas continuer à agir de la sorte, de la souffrance de sa compagne, etc. Dans certains cas, quand ces mesures ne donnaient pas de bons résultats, les femmes expulsaient les agresseurs de chez eux par la force.

Un autre phénomène internationalement reconnu est apparu devant la faillite, la fermeture ou l'abandon des usines par leurs propriétaires, les travailleurs, hommes et femmes, ont décidé d'occuper les sites et de les faire tourner « sans patron ». Ce phénomène s'est étendu à des centaines d'entreprises, en majorité petites ou moyennes qui, au fil du temps, sont devenues des coopératives. Les travailleurs de Zanon¹, pionniers de la méthode de protestation « sans patron », sont devenus un exemple à suivre dans d'autres usines reprises. Ils

ont décidé d'engager des travailleurs supplémentaires qui devaient être membres des MTD. Ils ont ainsi créé une alliance avec le Mouvement *piquetero*, lui permettant de les défendre en cas de d'efforts juridiques pour les évincer ou d'attaques répressives par la police ou la bureaucratie syndicale. Ces travailleurs ont montré qu'ils étaient capables de résoudre la pénurie de travail et que des intérêts commerciaux iniques étaient seuls responsables du fait qu'ils n'étaient pas payés ou étaient sans emploi.

Le mouvement *piquetero* aujourd'hui

Ces quelques dernières années, l'économie argentine a connu une forte croissance, due principalement aux prix internationaux des matières premières. Cette croissance économique a réduit les taux de chômage et considérablement augmenté la consommation, profitant surtout aux classes moyennes et supérieures. Le gouvernement a également pu accroître ses recettes fiscales et, partant, renforcer sa politique de subventions, de mesures incitatives et de crédits aux secteurs du Mouvement *piquetero* disposés à abandonner la lutte dans la rue. Par la répression d'abord, puis par la cooptation, le gouvernement est parvenu à fragmenter, désarticuler et démobiliser le Mouvement *piquetero*. Seule une petite minorité d'organisations *piqueteras* continue à braver le gouvernement et les institutions du régime.

Néanmoins, les expériences de lutte contre le chômage et la pauvreté extrême ont servi d'exemple à des millions de travailleurs qui ont perdu leur emploi pendant la mise en application des politiques néolibérales en Argentine. Elles représentent également une tradition de lutte, qui sera reprise par la classe ouvrière en cas de futures crises économiques éventuelles. Pour des milliers de femmes, cette expérience a marqué leur entrée dans la vie publique et la transformation de leur vie domestique quotidienne. Il reste à savoir comment les sacrifices de ces femmes influenceront les futures générations de filles élevées par ces mères qui « ont risqué leur vie » aux barrages, bravant involontairement les modèles et stéréotypes ancestraux.

1. Zanon Ceramics, l'un des plus grands producteurs de sols en céramique et *porcellanato* d'Amérique du Sud, était situé dans la province argentine de Neuquén.

GROOTS Kenya

par Awino Okech

Résumé de l'étude de cas

Contexte

Fondé en 1995, GROOTS Kenya est né de la quatrième conférence des femmes tenue par l'Onu à Beijing, en Chine. L'étude de GROOTS Kenya permet de chercher des réponses à la question de la nature d'un mouvement de femmes cohésif au Kenya. Toutefois, la différence entre GROOTS Kenya et les autres groupes est que GROOTS Kenya se considère comme un mouvement et non pas comme un réseau ou une ONG, à l'inverse des autres groupes aux approches similaires.

Structure de l'organisation

GROOTS Kenya se définit peut-être le mieux comme un réseau de plus de 500 groupes d'entraide qui entrent et sortent en permanence de son espace de travail, en fonction de leurs besoins. GROOTS Kenya se structure autour d'un secrétariat situé à Nairobi. Ce secrétariat fonctionne comme une base quasi infrastructurelle à partir de laquelle les régions se lient par des projets ou des structures de soutien. Il existe également un Comité dont le rôle est de donner une direction stratégique au travail. Chaque année, les membres des différentes régions se rejoignent pour une retraite, où ils partagent les problèmes qu'ils ont rencontrés, les expériences vécues et les opportunités sur le terrain, ainsi que leur vision pour l'année à venir. Les groupes régionaux informent en permanence la direction stratégique de l'organisation, et leur implication prend plusieurs formes. De plus, des activités de direction et de parrainage sont fournies aux sous-groupes, grâce aux leaders des points d'attache régionaux ; il y a donc une consultation régulière et un flux d'information des leaders de points d'attache locaux au secrétariat et dans l'autre sens, vers les différents groupes régionaux.

Stratégies et succès

GROOTS Kenya travaille dans quatre grands domaines thématiques :

- Réactions au VIH et au Sida dans les communautés : les activités de plaidoyer et de programmes

impliquent le soutien des communautés par des formations et la construction des capacités pour les femmes. Ceci a permis d'apporter un soutien aux orphelins :

- Ressources et moyens de subsistance dans la communauté — Par ce programme, les communautés suivent des processus d'analyse des ressources locales et de mobilisation de celles-ci :
- Programme Femmes et immobilier, soit le programme phare de GROOTS Kenya. L'objectif de ce programme est de sauvegarder les droits de propriété des femmes et des orphelins :
- Direction et gouvernance par les femmes — Ce programme cherche à encourager les leaders femmes du terrain à partager leurs compétences et à rendre les personnes du gouvernement responsables de leurs actes :

Les actions menées par GROOTS Kenya sont principalement centrées sur des interventions stratégiques précises lors de réunions de plaidoyer, quoique le travail du réseau se fasse au niveau du terrain. Le travail de terrain n'a pas choisi de mener des actions orientées vers les protestations comme mécanisme clé pour atteindre ses objectifs ; au contraire, l'accent est mis sur le lobbying et le plaidoyer.

La plus grande alliance stratégique de GROOTS Kenya a été sa participation au réseau mondial GROOTS International. Un espace s'est ainsi créé pour que ses membres passent au niveau international. GROOTS Kenya se

met souvent en partenariat avec GROOTS International pour des actions de plaidoyer international. Au niveau international, l'organisation est connue comme une organisation qui fait voyager les femmes du terrain. GROOTS Kenya a fait partie des principales organisations cherchant à faire changer les choses en Afrique, et voulant passer du travail des ONG traditionnelles à une présence de femmes du terrain à la tête des actions de plaidoyer, avec les ONG comme soutien. Un partenariat est en cours de création, avec le PNUD et GROOTS International, dans le but de monter des systèmes d'évaluation innovants, pour veiller à ce que les contributions des femmes du terrain soient reconnues financièrement — en d'autres termes, pour mettre une pièce sur un travail bénévole. Le fait que GROOTS Kenya ait été capable d'envoyer des femmes du terrain à des conférences internationales — comme celles d'ONU-Habitat ou le WSSD+10 — a modifié la perception des femmes du terrain et de leurs capacités à contribuer à des débats locaux, nationaux et mondiaux.

GROOTS Kenya hésite à s'étiqueter « organisation féministe » car les concepts internationaux comme le féminisme sont mal internalisés dans la société africaine. En outre, il n'existe pas de définition finalisée du féminisme, car les activités féministes sont diverses et variées. Néanmoins, la plupart des féministes seraient d'accord pour dire que leur activisme, recherches et pratiques sont guidées par une perception générale selon laquelle la nature des expériences faites par les femmes en tant qu'individus et que personnes sociales, leur contribution au travail, à la culture et aux connaissances, ont été systématiquement ignorées ou mal représentées par les discours généraux dans différents domaines. Si ceci était considéré comme une définition générale en progression, il serait possible de considérer le programme, les stratégies et l'éthique adoptés par GROOTS Kenya dans son approche à la construction de solidarité sur le terrain comme féministes.

En fait, GROOTS Kenya se considère tout d'abord comme une organisation de développement de la communauté. En outre, la plupart des organisations avec lesquelles GROOTS Kenya travaille ne sont pas des institutions qui seraient considérées au Kenya comme orientées sur le genre ou féministes par nature. GROOTS Kenya n'a pas réussi à se détacher du fait d'être une organisation de fourniture de service. Son approche pratique est une réaction à sa structure — des groupes en zones rurales et périurbaines qui n'ont pas profité des gains de développement et souffrent de lacunes en matière d'accès

aux ressources. Néanmoins, GROOTS Kenya a également fait avancer les intérêts stratégiques de ses membres en veillant à rester une organisation dont la présence est cruciale pour les évolutions dans ces domaines.

Conclusion

L'étude de GROOTS Kenya dans le contexte des mouvements permet de voir que le réseau a tout d'abord émergé en tant qu'ONG. Sa naissance n'a pas été basée sur une réflexion collective parmi des groupes qui sont aujourd'hui « membres ». Toutefois, si l'on applique la théorie des Nouveaux Mouvements, GROOTS Kenya a véritablement construit un mouvement puisque l'organisation a permis à des femmes du terrain de se construire une nouvelle identité, grâce à un accès à des opportunités de direction jusque là inexistantes, ou une visibilité à des forums locaux et internationaux où leurs voix étaient jusque là absentes.

Dans le contexte kenyan, la nature apparemment fragmentée des organisations de femmes tendrait à faire penser qu'il n'existe pas de mouvement des femmes. S'il n'existe effectivement pas de mouvement de femmes au Kenya, comment qualifier les nombreuses voix situées dans le pays entier — comme GROOTS Kenya —, qui représentent de manière sporadique des luttes pour les droits des femmes ? En outre, si la lutte pour les droits des femmes au Kenya doit passer au stade supérieur, il faudra faire des efforts concertés pour construire des coalitions et des alliances nationales autour d'idées durables.

La politique d'exclusion et d'inclusion générale — et spécifique pour motifs géographiques — continue à être un problème qui entraîne de grandes cassures dans ce qui pourrait autrement être un mouvement cohérent de femmes au Kenya. C'est pour cela que le travail de GROOTS Kenya est appréciable pour de nombreuses raisons, en vertu de ses efforts faits pour construire un mouvement basé sur le terrain, qui couvre les divisions géographiques et ethniques existant au Kenya.

Le mouvement européen des femmes roms — le Réseau international de femmes roms

par Rita Izsak

Résumé de l'étude de cas

Situation et contexte

Les femmes roms¹ restent confrontées, dans toute l'Europe, à toutes sortes de discrimination dans leur vie quotidienne. Elles font l'objet d'une discrimination basée non seulement sur leur caractère ethnique mais aussi sur leur sexe. Leur accès à l'éducation et aux soins de santé est extrêmement limité et leur rôle primaire est de prendre soin de la famille. Des mariages précoces et concertés sont souvent imposés aux jeunes filles, ainsi que des tests de virginité. Les femmes sont confrontées à la violence domestique ainsi qu'au danger de la prostitution forcée. Il est donc impérieux d'appliquer des politiques et des stratégies ciblées pour atténuer la situation d'extrême vulnérabilité des femmes roms dans leur vie quotidienne. Cette étude de cas décrit les efforts de deux grandes organisations de femmes roms pour faire face à l'oppression, à l'exploitation et à la discrimination dont souffrent les femmes roms dans toute l'Europe.

Le Réseau international de femmes roms (RIFR) : organisation et structure

L'idée de créer un réseau international de femmes roms est née en novembre 2002 à l'issue d'une réunion tenue à Vienne par des femmes roms et non roms d'une vingtaine de pays européens. La conférence avait pour but de se pencher sur l'accès aux soins de santé au sein des communautés roms, notamment de la part des femmes roms. Les participants sont alors convenus de mettre en place un réseau international de femmes roms, lequel a été officiellement lancé le 8 mars 2003, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, afin de démontrer l'engagement de l'organisation vis-à-vis des droits des femmes. Ce réseau est composé de membres de chaque communauté rom, Roms, Sintis, Tziganes et

Gens du voyage, provenant de 18 pays européens; le RIFR ou IRNW est donc la première et la seule organisation-cadre représentant des femmes roms de *tous* les groupes roms de la plupart des pays européens.

Objectifs et stratégies

Les objectifs de l'IRWN, tels qu'ils sont définis dans son mandat sont les suivants :

- Améliorer la situation globale des femmes roms et faire pression en ce sens auprès des gouvernements européens ;
- Lutter contre la discrimination individuelle et institutionnelle à tous les niveaux, en particulier en termes de logement, de soins de santé, d'éducation et d'emploi ;

1. NdE. : Les Roms – dénommés populairement et souvent péjorativement « Tziganes » ou « Bohémiens » entre autres appellations – sont l'une des plus anciennes diasporas du monde, ayant émigré vers l'Europe en provenance du nord-ouest de l'Inde à partir du 11^e siècle Av. J.-C. Ils forment une minorité raciale et ethnique représentant actuellement une population de 7 à 9 millions d'individus, selon les estimations, et dont le plus grand nombre se trouve en Europe de l'Est et en Russie. Pendant des centaines d'années ils ont mené une vie itinérante, mais ils sont aujourd'hui largement sédentarisés dans les pays d'Europe centrale et de l'Est. En dépit de leur implantation fort ancienne dans ces pays, ils ont résisté à l'assimilation culturelle et maintenu vivantes leur langue et leurs traditions ancestrales, incluant une structure patriarcale extrêmement rigide plus proche de celle en vigueur dans le sous-continent indien qu'en Europe.

- Assurer la visibilité des femmes roms, articuler leurs activités et concrétiser certains droits humains fondamentaux.
- Veiller à ce que notre culture soit reconnue, respectée et ressourcée ;
- Travailler en partenariat avec les gouvernements pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontées les femmes roms et obtenir le soutien d'organisations et d'institutions internationales.

L'IRWN a recours à plusieurs stratégies pour les aider à réaliser ces objectifs. Par exemple : (i) réaliser des missions d'enquête pour vérifier la situation des femmes roms en matière de droits humains; (ii) mettre sur pied une base de données détaillées sur ces femmes ; (iii) fournir une information relative à la législation nationale et internationale et la jurisprudence ; et (iv) utiliser tous les moyens juridiques disponibles pour soutenir les femmes roms ;

Réalisations et défis

L'une des réussites les plus visibles d'IRWN est la communication régulière et la transmission de nouvelles réalisées par l'entremise de leur listserve [*Utilitaire qui gère de manière automatique les listes de diffusion sur l'Internet*]. Bien que des statistiques annuelles ne soient pas disponibles, on sait qu'entre mars et septembre 2007 seulement, 120 courriers électroniques informatifs ont ainsi été envoyés à 170 abonnés. Depuis sa naissance, IRWN a agi en tant que groupe de pression à divers niveaux, en conséquence de quoi il est aujourd'hui membre fondateur de la première instance internationale roms élue démocratiquement : le Forum européen des Roms et des gens du voyage (the European Roma and Traveler Forum - ERTF). Il est également membre du Lobby européen des femmes, et une déléguée du Réseau siège à son assemblée générale. Ces opportunités de participation ont été obtenues grâce à des contacts personnels et les efforts de pression individuels déployés par des membres d'IRWN.

Même si cinq ans ont passé depuis sa fondation, le réseau IRWN continue de lutter pour son développement. L'organisation n'a ni bureau, ni salariés, pas de site web et certaines années, aucun financement. Ceci est l'une des raisons pour lesquelles IRWN n'entreprend que quelques rares activités de son propre chef et dépend de l'information réunie et des activités menées par ses membres. Faute de budget, l'IRWN n'a pas pu fixer un

plan de travail ou d'action et ne peut pas mettre en pratique la vision stratégique originale qui est la sienne pour atteindre ses objectifs.

L'initiative conjointe des femmes romes (*The Joint Roma Women Initiative, JRWI*) de l'institut pour la société ouverte

Cette initiative a été lancée en 1999 par le Programme du réseau femmes (*Network Women's Programme, NWP*) sous les auspices de l'Institut pour la société ouverte (*Open Society Institute, OSI*) qui œuvre pour le progrès des droits humains des femmes, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes comme partie intégrante du processus de démocratisation. JRWI se centre sur la politique de développement, l'intégration de la perspective de genre dans l'ensemble de la mouvance roms, et travaille à la création de liens entre les femmes roms et les mouvements des droits des femmes en général.

Parmi les principales réalisations de JRWI citons la création d'une base de données concernant les femmes roms qui travaillent et militent pour les droits des femmes de leur communauté. En outre, elle a à son actif l'organisation et l'animation d'ateliers et d'actions de formation, ainsi qu'un projet autour du thème de la virginité, mis en œuvre dans sept pays, et dont le but est de promouvoir la liberté de choix et l'égalité entre les sexes. En 2006, JRWI a également lancé un projet dans 11 pays européens visant à développer la formation de réseaux destinés aux femmes au sein des communautés roms de base .

L'un des actes les plus notables d'IRWN et de JWRI est la déclaration conjointe publiée en Mai 2006, signée par 26 femmes roms de 10 pays différents. Pour la première fois, des femmes romes de pays, d'origines, de groupes et d'âges divers explicitaient la distinction à faire entre les éléments constitutifs de la culture rom et les caractéristique d'une tradition patriarcale plus largement répandue, que les femmes roms – et les autres - doivent combattre. La Déclaration conjointe des femmes fut un véritable pavé dans la mare des a priori présents dans la manière de penser des femmes roms elles-mêmes.

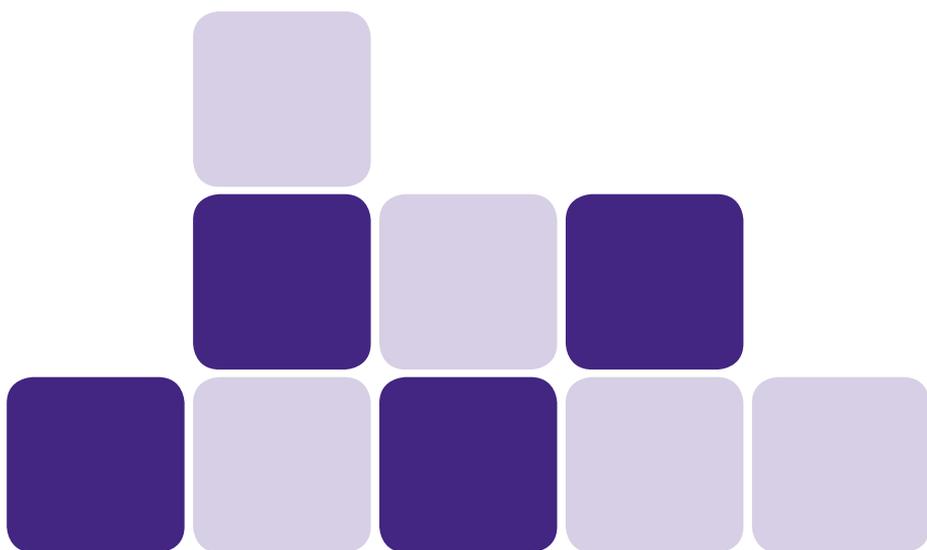
 **Conclusion**

La première pierre de l'édification d'un mouvement est la création de réseaux locaux et nationaux. Cependant, dans le domaine de la défense des droits des Roms, le fait est que de nombreuses organisations se sont formées comme résultat de financements disponibles de la part de grands donateurs internationaux, sans avoir une base populaire ou communautaire bien établie. Si IRWN et JRWI recevait l'aide d'organisations donatrices pour dialoguer et proposer un plan d'action concret pour les années à venir, cela leur permettrait de commencer à construire un mouvement. Ces deux initiatives sont capables de toucher les communautés roms où qu'elles se trouvent et ce potentiel exceptionnel devrait être utilisé pour influencer les politiques européenne et nationales dirigées ou ayant des retombées sur les femmes roms.



CHAPITRE 3 :

ENSEIGNEMENTS À TIRER :
CE QUE NOUS POUVONS
RETENIR DES ÉTUDES DE CAS DES
MOUVEMENTS DE FEMMES



Chapitre 3 : Enseignements à tirer

Ce que nous pouvons retenir des études de cas des mouvements de femmes

Cet ouvrage présente une richesse exceptionnelle d'information, de conclusions et d'enseignements tout au long des quatorze études de cas des mouvements de femmes du monde entier. Ces derniers représentent une diversité inouïe de contextes politiques et sociaux, de questions, d'intérêts et d'exclusions à l'origine de leur formation, de méthodes employées à des fins de mobilisation et de construction de mouvements, de stratégies mises en œuvre pour faire avancer leur cause, de la multiplicité des cibles visées, des obstacles affrontés et des revers essayés, et de l'extraordinaire hétérogénéité de leurs réussites. Si nous reconnaissons volontiers qu'aucune synthèse ne peut venir à bout d'une telle diversité et richesse, ce chapitre tentera de systématiser les enseignements que nous tirons de ces mouvements et d'en extraire les messages clés qui nous permettent de façonner notre réflexion et guider notre action pour la construction de mouvements.

Contextes historiques et politiques

La plus grande hétérogénéité de nos études de cas réside dans le caléidoscope de contextes socio-politiques et historiques dont elles ont émergé. On peut classer les différents mouvements et leurs contextes politiques comme suit :

- Etats post-coloniaux dotés de démocraties néo-libérales (Inde, Kenya, Afrique du Sud, Philippines) ;
- Etats post-communistes dotés de démocraties néo-libérales (République tchèque, Europe de l'Est et Europe Centrale) ;
- Démocraties néo-libérales (Etats-Unis, Mexique) ;
- Démocraties néo-libérales connaissant des luttes sécessionnistes (Mexique) ;
- Etats post-dictatoriaux dotés de démocraties néo-libérales (Argentine) ;
- Etats théocratiques post-révolutionnaires (Iran) ;
- Etats occupés connaissant une lutte pour l'autonomie politique (Palestine) ; et
- Etats en situation de conflit ou de guerre civile (Soudan).

Certains cas, tel que le mouvement des femmes handicapées, ont émergé de l'espace global et sont fondés dans plusieurs contextes nationaux, politiques et sociaux, mais tous ont subi l'exclusion qui les pousse à s'organiser localement et mondialement. De la même manière, les études de cas des mouvements de femmes travailleuses du sexe et de lesbiennes appartiennent à un autre contexte politique particulier, mais elles influencent fortement ou sont solidement liées aux mouvements régionaux ou mondiaux de ces communautés isolées ou exclues.

Le fait que ces mouvements de femmes soient nés de contextes aussi divergents suggère qu'il est nécessaire de revoir nos théories sur les conditions « permettant » ou « empêchant » la construction de mouvements. Par exemple, les mouvements en Palestine, en Iran, en Argentine, au Soudan et au Mexique ont été construits dans les conditions les plus contraignantes que l'on puisse imaginer : l'occupation israélienne, la violence et les conflits au quotidien ; la répression par le régime théocratique iranien, extrêmement méfiant et hostile à l'égard des droits des femmes, aussi fondamentaux soient-ils ; le chaos qui succéda à l'effondrement de l'économie argentine ; des

décennies de guerre civile, la violence sexospécifique et les bouleversements de l'existence au Soudan; et une lutte sécessionniste armée violemment réprimée par les militaires au fil des gouvernements mexicains qui se sont succédé, tous aveugles à l'hégémonie et au racisme culturels de leurs politiques envers les peuples autochtones. Les faits démontrent clairement non seulement qu'il est possible de construire des mouvements de femmes solides, mais que ces derniers pourraient même s'avérer être la réponse aux conditions hostiles qui affectent les femmes en soi mais aussi leurs familles et leurs communautés.

L'autre idée très répandue que les histoires de ces mouvements mettent au défi est celle qui stipule qu'une démocratie libérale, ou plutôt un « espace démocratique », est nécessaire à l'organisation populaire. En effet, les cas tchèque, soudanais et iranien montrent que les femmes ont développé des façons ingénieuses et subversives de se mobiliser, même lorsque cet espace était limité, voire inexistant. Depuis la Révolution islamique de 1979, les femmes Iraniennes ne disposent plus d'un espace démocratique légitime pour s'organiser ou protester contre l'inéluctable régression de leurs droits. Elles ont donc formé un mouvement fortement décentralisé, sans « tête », qui œuvre à la fois officiellement et clandestinement. Les femmes se réunissent les unes chez les autres sous couvert de réunions religieuses ; les cellules de femmes organisées sont largement dispersées dans les zones urbaines comme rurales à travers le pays ; et enfin, le mouvement n'est pas mené par des leaders reconnues, dont la défection serait susceptible d'affaiblir le mouvement. Tout cela rend pratiquement impossible toute répression ou destruction effective de ce combat opiniâtre.

Les femmes tchèques ont pour leur part commencé à s'organiser en tant que mères de jeunes enfants à une époque où les réunions publiques ne serait-ce que de cinq personnes étaient interdites par la loi ; et même après la Révolution de velours, l'Etat tchèque post-soviétique considérait leurs activités avec méfiance, puisque le principe même de société civile et d'organisation populaire étaient encore perçus comme une menace. Les femmes tchèques avaient aussi été les victimes des politiques pro-natalistes de l'état soviétique puis de l'état tchèque post-soviétique, qui glorifiaient tous deux la maternité pour lutter contre la baisse du taux de natalité. L'Etat récompensait les mères d'enfants en bas âge pour leur travail solitaire de mères au foyers à plein temps, mais les pénalisait dès lors qu'elles montraient la volonté de s'engager pleinement en tant que citoyennes organisées et d'intervenir en tant que force collective dans la planification urbaine et la politique locale et nationale. Il aura fallu plus de dix années de résistance organisée et de plaidoyer, et le pouvoir subversif de la reconnaissance internationale du leadership du mouvement, pour faire tomber ces barrières. Mais la gueule de bois du bloc soviétique voit encore d'un mauvais œil que la société civile s'organise, et la méfiance persiste encore de nombreuses façons.

Le mouvement des femmes pour la paix au Soudan SuWEP a vu le jour à l'extérieur du pays, avec le rassemblement de femmes réfugiées dans des états voisins comme le Kenya, mais a vite pénétré dans leur pays d'origine. Malgré les conditions abominables de l'effondrement économique et d'un conflit armé sans fin, SuWEP a trouvé le moyen de bâtir des ponts entre les femmes du Nord et du Sud, d'ériger la confiance entre ces femmes en dépit d'amères expériences de violences et de pertes personnelles. Elles sont finalement parvenues à construire un mouvement, dont les femmes ont saisi le leadership d'un processus complexe de promotion de la culture de la paix et de la négociation, qui s'est directement opposé à la culture environnante de guerre et de militarisme.

Dans les contextes post-coloniaux de l'Inde, comme en de l'Afrique du Sud, des Philippines et du Kenya,, les femmes n'ont en revanche pas eu besoin de s'organiser de cette même façon clandestine. Ces pays possédaient des cadres juridiques et constitutionnels qui permettaient la formation d'ONG et de mouvements populaires, mais ceux-ci ont toutefois dû faire face à d'autres formes de résistance : des niveaux de pauvreté débilissants combinés à des politiques économiques proposant des coûts de participation aux mouvements trop élevés ; des structures de pouvoir social persistantes fomentant l'exclusion, telles que le patriarcat et la caste (pour ce qui est de Dalit Mahila Samiti en Inde), ainsi que les attitudes masculines et de la classe aisée qui toutes deux oppriment les femmes (par exemple, les relations sexuelles qui privilégient les hommes, menant à de forts niveaux d'infection du VIH et SIDA parmi les femmes au Kenya, ou à la violence à l'encontre des femmes lesbiennes en Afrique du Sud), et excluent leurs priorités et leur voix du processus politique (une tendance que GROOTS Kenya cherche à renverser avec sa campagne Une sur neuf). Dans le cas du Kenya, les longues périodes où le pouvoir était détenu par un parti unique et autoritaire ont incarné des quasi-dictatures allant à l'encontre de sa constitution démocratique. La législation progressiste inscrite dans la loi indienne et sud-africaine s'est elle aussi vue incapable de mettre fin aux structures

de pouvoir féodales coutumières qui continuent de dominer les castes traditionnellement opprimées, notamment dans les zones rurales.

La démocratie néo-libérale post-apartheid en Afrique du Sud est un cas unique. A la naissance de la « Nouvelle Afrique du Sud », le monde entier a célébré les réformes ambitieuses pour l'égalité entre les sexes initiées par le nouveau régime, et qui prévoyaient des quotas de femmes au parlement, des budgets « genre », une puissante commission des femmes jouissant du droit de véto sur toutes les politiques publiques, etc. Or ces promesses initiales ont été trahies à bien des niveaux. L'économie néo-libérale a appauvri la grande majorité de la population, les services de base et les financements ont été radicalement réduits, l'épidémie de VIH et SIDA ont décimé la société et anéanti l'économie, et la violence sexuelle, celle à l'encontre des femmes et de filles en particulier, n'a cessé de croître. La campagne Une sur Neuf (*One in Nine Campaign*, OINC) a été déclenchée par l'accusation pour viol d'un leader politique sud-africain au pouvoir, mais s'est surtout consolidée autour de l'apathie de l'appareil gouvernemental chargé de traiter les affaires de violence contre les femmes, notamment les lesbiennes. La grande majorité des fondatrices de ce mouvement sont des femmes noires pauvres qui font face à de multiples désavantages, comme la pauvreté, le genre, l'orientation sexuelle, et la violence dans un environnement social de plus en plus hostile.

La situation des femmes Palestiniennes est autrement plus complexe. Ayant profité d'un espace civique important sous la première Intifada et le régime palestinien, elles ont en tant que citoyennes d'un territoire occupé, travaillé dans des conditions de conflit et de difficultés économiques de façon quasi permanente.

Leur mouvement a souffert de son ONG-isation facilitée par le régime libéral palestinien. Celle-ci résulte involontairement des conditions socio-économiques des femmes et des enfants d'une part, et de la décroissance du nombre de femmes de la base dans les mouvements progressistes féministes au profit du programme islamiste, d'autre part. Ainsi, les organisations de femmes fournissent des services et s'impliquent dans une défense de leurs droits plus occidentalisée, qui est déconnectée de tout mouvement politique de masse. Cela bénéficie aux forces islamistes, qui récupèrent de nombreuses femmes de ce programme féministe importé grâce à leur position militante plus populaire contre toute négociation avec Israël et l'occupation de son territoire. Après la chute de l'Autorité palestinienne, et le lancement de la deuxième Intifada, les islamistes ont créé un espace dédié à la participation politique des femmes, un espace que le mouvement féministe progressiste ONG-isé n'était pas parvenu à offrir. Le grand nombre de femmes de la base qui ont quitté le mouvement pour apporter leur soutien aux islamistes n'ont pas encore compris qu'elles étaient instrumentalisées par ce programme qui finira pas éroder leurs droits et leur égalité (ce que les femmes Iraniennes ne savent que trop bien).

Trois des quatre études de cas ajoutées à la deuxième édition de *Changer leur monde* représentent une nouvelle dimension essentielle des histoires et des contextes de la construction de mouvements de femmes, à savoir la nature spécifique de l'exclusion subie par certaines femmes en vertu de leur orientation sexuelle, leur métier dans le travail sexuel, ou leur degré de handicap. Ces histoires illustrent comment les mouvements de femmes traditionnels et d'autres mouvements sociaux progressistes ont eux-mêmes exclu ses communautés, que ce soit consciemment ou inconsciemment, pour la simple raison qu'elles ne rentraient pas dans une norme omniprésente quoique invisible. Ces études de cas nous parlent de femmes qui s'organisent — ou sont organisées — parce qu'elles n'ont ni voix ni espace au sein de leurs propres mouvements à prédominance masculine (femmes en situation de handicap), ou au sein de mouvements de femmes, quelquefois en raison d'indifférence ou de tokénisme (femmes en situation de handicap), d'autres fois en raison d'une réelle ambivalence politique concernant la question (travailleuses sexuelles), et parfois parce qu'elles n'appartiennent à aucune catégorie standard de mouvement traditionnel (lesbiennes vivant en situation de pauvreté).

Enseignements stratégiques

Nos études de cas génèrent des enseignements quant au pouvoir et au caractère des mouvements de femmes et aux stratégies mises en œuvre pour la construction de leurs mouvements.

- **Les femmes construisent leurs mouvements autour d'identités et d'intérêts particuliers** : ces mouvements ont été lancés par des femmes qui ne centraient pas essentiellement leur travail sur leur identité en tant que femmes, mais comme des femmes ayant des identités particulières, appartenant à des catégories particulières, et subissant des circonstances particulières, par exemple, des femmes d'ethnicités / groupes sociaux particuliers (femmes roms, femmes dalit, femmes autochtones) ; femmes subissant des formes particulières d'exclusion ou « sans voix » (travailleuses sexuelles, femmes en situation de handicap, femmes lesbiennes, mères de jeunes enfants, femmes de la base vivant en situation de pauvreté), exerçant des métiers particuliers ou dans des situations économiques particulières (employées de maison, piqueteras, travailleuses sexuelles) ou vivant dans des circonstances politiques particulières (femmes Iraniennes, Soudanaises, Palestiniennes). Pour reprendre les termes d'Esther, une femme zapatiste, « *Je suis une autochtone, et je suis une femme ; c'est tout ce qui compte actuellement* » (López Cruz, 24).
- Nos études de cas démontrent que le pouvoir des mouvements — les mouvements de femmes en particulier — réside dans le fait que leur communauté/leurs membres sont **les principaux acteurs des changements qu'ils entraînent**. Je voudrais comparer cela avec le concept d'« organisme » qui, jouit d'une grande popularité dans nos littératures. Même si une ONG féministe efficace permet aux femmes de passer par leur organisme, elle ne les laissera peut-être pas, consciemment ou inconsciemment, activement accéder à la tête du mouvement. Le leadership développé à la base découle souvent des décisions prises par l'ONG ou l'organisation de soutien. Mais bon nombre de nos cas — les mouvements des employées de maison, les travailleuses sexuelles, les femmes en situation de handicap, les *piqueteras*, les femmes autochtones, les Soudanaises et les survivantes à des violences, les femmes de la base au Kenya et, et les Mères tchèques — regorgent d'exemples d'organismes principaux, symbolisés au mieux, peut-être, par les mots de Celia Martinez, une dirigeante des *Piqueteras*:

« En d'autres temps, je n'aurais jamais imaginé pouvoir être aussi loin de chez moi et me battre pour des droits qui, à mes yeux, sont justes... Tenter d'expliquer aux autres le combat de mon usine, de mon peuple, ben, tout ça... Je n'aurais jamais cru faire ça un jour. Je suis sûre que j'ai toujours eu la capacité, là, cachée quelque part en moi, mais je ne l'avais jamais développée » (citée dans D'Afri and Escati, 4).

- Certains mouvements sont plus explicitement féministes que d'autres, et c'est un point qu'il convient de souligner. Pourquoi certains mouvements adoptent-ils ouvertement l'idéologie et l'étiquette féministe tandis que d'autres hésitent à le faire, quand bien même ils mobilisent des femmes isolées, marginalisées ou exclues pour leur donner une plus grande visibilité, une voix, le pouvoir et l'influence ? GROOTS Kenya, les Employées de maison et les Mères tchèques peuvent se montrer réticentes à se nommer féministes ou se sentir mises à l'écart des mouvements féministes suite à des rencontres ou des expériences spécifiques¹. Cela nous oblige à nous demander comment le féminisme en est arrivé à adopter une position d'exclusion, et ce, même face à des femmes suivant un programme implicitement féministe. Cela n'est pas entièrement dû à l'attitude de certains groupes féministes qui imposent leur définition de ce qui est féministe et ce qui ne l'est pas en termes de thématique ou de stratégie ; c'est aussi le résultat des stéréotypes et des préjugés sur le féminisme forgés par des forces comme les médias. Quelle qu'en soit la cause, la situation actuelle nous signale qu'il est nécessaire de mobiliser à nouveau les organisations et les mouvements œuvrant pour les droits des femmes pour les encourager à adhérer à l'identité, à l'idéologie comme aux positions politiques du féminisme et à renforcer leur programme au cours de ce processus. Les Mères tchèques par exemple ne semblent pas encore avoir contesté la sexospécificité des responsabilités en matière de prise en charge des enfants, mais doivent être encouragées à le faire sans renier ou renoncer au rôle ni aux droits qui leur reviennent en tant que mères. Jusqu'à lors, elles ont pris en compte les besoins des familles hétéronormatives lors de leurs campagnes pour des villes « favorables aux familles », mais elles pourraient progressivement inclure d'autres types de familles.

1. L'une des fondatrices des Centres maternels allemands, feu Monika Jaekel, m'avait indiqué lors de l'interview qu'elle m'avait accordée en 2003 qu'en dépit d'efforts répétés, elles avaient échoué à trouver un espace légitime et faire reconnaître la participation du mouvement des centres maternels au sein du mouvement féministe allemand.

Elles pourraient donc souhaiter adapter leur programme de plusieurs façons si elles ne se mettent pas sur la défensive, craignant que les féministes ne rejettent ou ne dénigrent la priorité qu'elles accordent à la maternité et la garde d'enfants, deux questions que les féministes exigeaient jadis de reconnaître, respecter et valoriser économiquement.

- Nos mouvements récupèrent et recadrent le féminisme de plusieurs façons, parfois à partir de sujets féministes de la classe moyenne urbaine, d'autre fois à partir du modèle occidental de libération individuelle, ou encore à partir des approches instrumentalistes des mouvements menés par des hommes. Les femmes autochtones ont par exemple créé une analyse qui fait valoir leur culture unique, ainsi que le pouvoir de leurs rapports à la terre comme aux ressources naturelles, tout en contestant non seulement leur oppression clairement ancrée dans un contexte culturel, mais aussi la culture et les politiques gouvernementales dominantes. Les femmes roms (Europe de l'Est) suivent un même combat. Les Employées de maison (Etats-Unis) établissent de nouveaux liens entre leur statut d'immigrantes et de main d'œuvre essentielle mais exploitée, leur statut de femmes marginalisées nécessitant des services de santé et de reproduction accessibles et les responsabilités de garde d'enfants. La campagne Une sur neuf (OINC, Afrique du Sud) cherche à reformuler un nouveau cadre conceptuel qui place la sexualité au cœur même des luttes des femmes en faveur de la justice et contre la violence.
- D'une autre façon, certains de nos mouvements font sauter et progresser les limites traditionnelles politiques et conceptuelles du féminisme de manière radicalement innovante. Alors qu'une grande partie des premières théories féministes étaient fondées sur l'opposition au concept patriarcal selon lequel l'anatomie dicte le destin, les théoriciennes sur le handicap et le mouvement des femmes handicapées ont quant à elles questionné la notion d'« intégrité corporelle » qui se tenait inconditionnellement au cœur de la théorie et de la pratique féministe depuis des décennies. Elles nous ont montré comment le féminisme en soi reposait sur certaines normes d'« incarnation » à propos de ce que l'on entend par capacité et intégrité corporelle, et de la nature éphémère et problématique de notre compréhension de l'intégralité et la capacité physiques ou mentales. Le mouvement homosexuel nous a poussé à remettre en question la conception traditionnelle binaire du genre homme-femme qui était au centre de l'analyse féministe, à contester la notion d'une construction sociale du genre en deux catégories simples et à démontrer que l'identité de genre se décline dans une continuité infinie et complexe d'innombrables variations. Les mouvements des travailleuses sexuelles, eux, nous incitent à questionner notre propre intériorisation d'idées concernant le caractère sacré de certaines parties du corps de la femme, faisant valoir que cette notion provient en fait du contrôle patriarcal sur la sexualité féminine. Si la plupart des travailleuses sexuelles se sont fermement opposées à la traite de femmes et de filles forcées à la prostitution, elles n'en revendiquent pas moins le droit des femmes à choisir de travailler dans l'industrie du sexe. Elles réfutent l'idée selon laquelle le commerce du sexe se situe moralement sur un autre plan que toute autre prestation de services s'effectuant moyennant un tarif. Elle nous poussent à répondre à leur demande et à reconnaître le travail sexuel comme du travail ainsi que leurs droits en tant que travailleuses pour que le débat ne se borne pas aux positions morales et puisse être centré autour des droits.
- On voit donc émerger une analyse et une théorie féministes bien plus complexes qui montrent non seulement la nature croisée des besoins pratiques des femmes et de leurs intérêts stratégiques, et la capacité d'agir en conséquence de façon novatrice et puissante. Certains mouvements ont fait appel à des interventions et des services de développement traditionnels — tels que les groupes d'entraide, les services de soins à domicile ou la gestion des aides — comme base de la construction du mouvement, et semblent outrepasser avec succès les limites que rencontrent habituellement ces activités à l'heure de créer la conscience politique et d'élaborer le programme politique à long terme. Les groupes membres d'entraide de GROOTS Kenya, par exemple, qui se sont révélés être des challengers clés aux structures de pouvoir locales, réclament les droits de succession pour les veuves et les orphelins devant les tribunaux de droit coutumier, se présentent aux élections locales, et s'assurent que la gouvernance locale tienne compte de leurs priorités comme de leur programme. La façon dont les Femmes autochtones (Mexique) ont continué à participer au mouvement général pour les droits des autochtones tout en luttant continuellement contre la réhabilitation patriarcale, entamée par des dirigeants masculins, des relations hommes-femmes soi-disant traditionnelles, constitue un autre bon exemple de cette approche plus subtile. Il en va de même pour le Mouvement des femmes soudanaises pour la paix (Soudan, Nord-Est de l'Afrique), qui a démontré que la paix et la culture de la paix étaient essentielles tant pour répondre

à leurs besoins que pour défendre leurs intérêts liés au genre, et enfin les Employées de maison (Etats-Unis), qui ont établi des liens avec une vaste gamme de groupes improbablement quoique semblablement marginalisés dans leurs mobilisations locales afin de créer une plus grande base de soutien et renforcer la portée politique de leur plaidoyer.

- Certains mouvements sont donc très stratégiques quant à la façon et au moment de revendiquer leur identité autonome — notamment les Femmes autochtones (Mexique), Dalit Mahila Samiti (Inde), les Piqueteras (Argentine) et les Femmes handicapées (Monde) — et au moment d'unir ou inclure leurs programmes à d'autres mouvements. Il s'agit là d'une stratégie politique particulière, qui reconnaît que le programme politique du mouvement global est décisif pour leurs propres droits, et vise à éviter une fragmentation des mouvements, dont les régimes et les structures de pouvoir auxquels ils s'opposent pourraient tirer profit — il est facile d'imaginer par exemple que le gouvernement mexicain puisse chercher à satisfaire les demandes des Femmes autochtones (Mexique), mais pas celles du mouvement autochtone au niveau global. Ainsi, tel que l'admet le Comité national de coordination des femmes autochtones,

« Nous, les femmes, disons que l'autonomie des peuples autochtones est la voie qui mène au commencement d'une nouvelle relation entre nous, avec le gouvernement mexicain, avec les autres personnes mexicaines, et entre les hommes et les femmes... » (Carlesen cité par. López Cruz).

- D'autre part, il a été difficile pour certaines d'assumer ces identités duales : d'un côté la femme, de l'autre celle qui appartient à un groupe lui encore exclu et marginalisé. Les femmes en situation de handicap par exemple, dont les préoccupations sont spécifiques et uniques, se sont retrouvées assises entre deux chaises. En effet, le mouvement des personnes handicapées est parti du principe que leurs besoins et intérêts particuliers en tant que femmes seraient gérés par les mouvements de femmes, et ces derniers sont partis du principe que les besoins et intérêts qui sont les leurs en tant que personnes handicapées seraient pris en charge par le mouvement des personnes handicapées. En conséquence, aucun des deux mouvements n'a fait face aux problèmes spécifiques de ces femmes, comme le souligne Umoh E., directrice fondatrice de l'ONG nigérienne Initiative axée sur les besoins de la famille en faveur des personnes ayant un handicap (*Family Centered Initiative for Challenged Persons*) :

« La problématique des femmes en situation de handicap subit une double exclusion : les questions des femmes en situation de handicap sont gravement omises au sein même du mouvement des femmes car ce dernier pense qu'il appartient au mouvement des personnes handicapées, tandis que le mouvement des femmes en situation de handicap est d'avis que cela incombe au mouvement des femmes. Nous nous retrouvons donc à un croisement de routes, ce qui parfois m'inciterait presque à penser que nous sommes en train de perdre notre genre à cause de notre handicap » (Price, 5).

- Plusieurs de nos mouvements mettent fortement l'accent sur la compétence en direction et notamment sur la formation de *nouvelles* dirigeantes (ce qui ne veut pas forcément dire jeunes). Les Employées de maison (Etats-Unis) ont adopté cette tendance de façon très sophistiquée en instaurant une formation en leadership au modèle de gouvernance, et en garantissant la préparation de nouvelles dirigeantes. Cela dit, la formation au leadership pour renforcer et soutenir leurs mouvements est une question essentielle et une pratique importante que l'on retrouve dans plusieurs autres mouvements — les Femmes autochtones (Mexique), les Femmes dalit (Inde), les Piqueteras (Argentine), la campagne OINC (Afrique du Sud).
- Le fait que la lutte soit la meilleure école de leadership et de conscientisation politique est fermement corroboré par plusieurs de nos mouvements, et c'est une réussite dont même les programmes de formation dispensés par les meilleures ONG féministes ne peuvent se vanter. La clarté, le courage et la vision stratégique des Femmes autochtones (Mexique), des Piqueteras (Argentine), des Employées de maison (Etats-Unis), des Travailleuses du sexe (Sud-Ouest de l'Inde) et de Dalit Mahila Samiti (Inde) seraient difficilement égalables !
- Nos études de cas nous apprennent également que nous devons définir la nature « radicale » de nos programmes politiques et de notre activisme comme s'inscrivant dans le cadre d'un contexte socio-politique qui

a vu les mouvements évoluer, et non pas dirigée contre des normes idéologiques absolues. La formulation des problématiques des Mères tchèques, par exemple, pourrait paraître assez conventionnelle (à savoir, centrée sur le processus d'isolement des mères et de l'éducation des enfants au sein de familles nucléaires) si l'on manquait à reconnaître que leur organisation a débuté sous l'ère soviétique. A cette époque, les rassemblements publics et l'action civique s'avéraient dangereux, et les femmes qui ont fondé le mouvement étaient contraintes de se retrouver aux coins des rues pour partager leurs inquiétudes ; elles agissaient donc de façon très radicale. La mobilisation d'autres femmes et des ressources nécessaires à la mise en marche des centres maternels dans une région où ni les hommes ni les femmes n'avaient le privilège d'agir en toute indépendance dans leur propre intérêt, étaient non seulement radicales mais aussi une utilisation astucieuse de l'espace qui avait été ouvert par la Révolution de velours. De la même manière, les débuts de la revendication des travailleuses sexuelles pour leur prise en compte par les programmes de prévention du VIH et SIDA, comme si elles avaient été absolument insignifiantes, pourraient être assimilés à une timide tentative d'accéder aux services de santé. Mais il s'agissait en fait d'une opposition profondément radicale au discours dominant et à la présentation des travailleuses sexuelles comme étant vectrices de la maladie, qui a mené à la formation d'un mouvement entraînant la transformation d'attitudes et de pratiques d'un large éventail d'acteurs, y compris des féministes et des mouvements féministes.

- La formulation des programmes politiques par ces mouvements est elle aussi un processus fascinant. Dans certains mouvements, l'évolution est passée d'un-e ou deux intérêts/questions lié-e-s au genre (les soins à domicile pour les malades, les espaces collectifs pour les mères, la reconnaissance du travail domestique comme étant un véritable travail, l'abolition de la discrimination basée sur la caste, l'accès aux services de santé ou l'inclusion dans les négociations de la paix) à une analyse plus complexe et intersectionnelle. Comme le fait valoir Klara Rulikova, dirigeante des Mères tchèques,

« ... Quand on a mis en place les centres maternels, on ne réfléchissait pas à la façon dont nous voulions changer la société, il s'agissait simplement de se retrouver avec d'autres comme soi » (Gupta, 3).

- Dans d'autres cas, le programme et l'analyse sous-jacents gagnent vite en complexité (OINC, FA, VAMP), même si l'action collective est axée sur des luttes plus spécifiques. Le cas des Femmes roms (Europe de l'Est) démontre toutefois des désaccords entre militantes âgées et plus jeunes, ainsi qu'entre différentes formations de femmes roms (IRWN et JRWI), quant à la conception du programme, et aux négociations intenses, quoique respectueuses, pour les choix d'un objectif plus féministe. Globalement, les mouvements montrent aussi, bien plus que les mouvements à prédominance masculine, une volonté d'élaborer des programmes plus grands, plus inclusifs, qui intègrent le plus souvent les intérêts d'un vaste éventail de communautés.

Facteurs d'inhibition ou de contrainte pour les mouvements

Les facteurs les plus importants ayant entravé la formation et le développement des mouvements sont les suivants :

1. ONG-isation et vision étroite des problèmes et des services dénuée de compréhension ou d'analyse politique approfondie. Les cas des Femmes roms (Europe de l'Est), du Mouvement des femmes palestiniennes (Palestine) et des Employées de maison (Etats-Unis) soulignent tous la dépolitisation susceptible de découler d'un programme émanant d'ONG, qui se concentrera davantage sur la prestation de services, sur des questions de survie organisationnelle qui ne sont pas en rapport avec la construction de mouvement et sur une approche toujours plus « descendante ». Comme le fait remarquer l'étude de cas des Employées de maison,

« les organisations à but non lucratif (...) ont refusé de procéder à une analyse poussée du système politique économique qu'elles se battaient pour changer, les mouvements organisés se sont cantonnés à des campagnes sur des questions spécifiques, établissant de rares liens les uns avec les autres entre communautés et domaines

de lutte. » (Mercado et Poo, 3) ;

2. Les mouvements à construction hiérarchique avec peu ou pas de base organisée — chose que certain-e-s membres du mouvement des Femmes roms (Europe de l'Est) ont cherché à corriger. C'est le cas classique où un groupe d'organisations forme une coalition et s'affirme comme mouvement (IRWN), sans toutefois mobiliser les femmes de la base qu'elles disent représenter, et faisant état d'une absence de conscience et d'autonomisation politique sur le terrain ;
3. Certaines politiques et approches des donateurs ont elles aussi gêné quelques aspects de la construction de mouvement et des activités de renforcement : par exemple, le Comité national de coordination des femmes autochtones du Mexique a fait face à de nombreux obstacles pour satisfaire les demandes de ses membres en matière de formation à la participation politique, parce que les donateurs qu'elles avaient contactés ne voulaient pas la financer à moins d'avoir la main-mise sur la conception et l'organisation des cours. Il s'agit là d'une autre façon dont les puissantes institutions externes sont susceptibles de faire obstruction ou de saboter les programmes des mouvements ;
4. Face au cas des Piqueteras (Argentine), bien que l'étude de cas cite la cooptation et la répression parmi les causes principales ayant entraîné la rupture de leur mouvement, on peut se demander si cette dernière n'est pas aussi en partie due à un alignement trop fort avec des partis politiques qui les ont instrumentalisées et les ont fait perdre de vue leur problématique une fois que les partis avaient changé le régime, leur donnant accès au pouvoir politique formel. Les Piqueteras sont passées d'un solide mouvement de masse aux clientes de syndicats et des partis politiques dont ils dépendent, réduites à des groupes de financement attribuant des subventions aux chômeurs.



Genèse : les commencements

Les naissances des mouvements rapportés dans nos études de cas semblent tomber dans des catégories qui se chevauchent, comme présenté ci-dessous.

Voir la page suivante pour Figure 1

Figure 1 : Pourquoi et comment tout a commencé

Né de	Mouvement	Catalyseur ou espace catalytique
Renforcement de mouvement par des féministes ou des organisations de femmes	Dalit Mahila Samiti	Vanangana
	Femmes kényanes de la base Travailleuses sexuelles	GROOTS Kenya Programmes de lutte contre le SIDA axés sur les travailleuses sexuelles en tant que vectrices de la maladie et non pas des sujets de droit
Situations/périodes/événements politiques spécifiques	Femmes autochtones	Dialogue entre zapatistes et le gouvernement fédéral du Mexique, débouchant sur les Accords de San Andrés(1996)
	Piqueteras	Essoufflement du mouvement <i>piquetero</i>
	GALANG	Mouvement LGBT dominé par la classe supérieure et les hommes
	Femmes iraniennes Femmes palestiniennes	Trahison de leurs intérêts par le régime théocratique Lutte de libération palestinienne contre l'occupation israélienne
Espaces stratégiques (conférences internationales ou autres réunions)	Employées de maison	Beijing Forum social des Etats-Unis
Crises	OINC	Procès de Zuma ; meurtres de militantes lesbiennes
	Piqueteras	Effondrement économique en Argentine Moral bas des hommes militants
	SuWEP	Guerre civile au Soudan et déplacement / bouleversement de la vie des femmes
Coalition d'autres mouvements ou des mouvements locaux	Femmes autochtones	Mouvement zapatiste ; mouvement des peuples autochtones du Mexique
	Employées de maison	Syndicats locaux / associations d'employées de maison
	Femmes handicapées	Mouvements nationaux et mondiaux des personnes handicapées à prédominance masculine
Programmes ou interventions qui se métamorphosent en mouvements	Mères tchèques	Lancement des centres maternels
	GROOTS Kenya	Soins à domicile pour les patients atteints du HIV et SIDA
	VAMP (Travailleuses sexuelles)	Exclusion des services de prévention contre le HIV et SIDA

Phases de croissance et maturité des mouvements

Ces études de cas montrent aussi que les mouvements suivent tous une évolution différente et qu'ils constituent un continuum — ou une spirale, dans certains cas — de croissance et de maturité, qui inclut leur dégénérescence et leur déclin. Certains de nos mouvements sont en phase de croissance, d'autres ont atteint leur pleine dimension de mouvement, d'autres enfin sont arrivés à maturité. Un des mouvements au moins, celui des Piqueteras (Argentine), s'est désintégré et a décliné. Les mouvements connaissent parfois des croissances spectaculaires, tant du point de vue de la portée que de l'ampleur. Tel que nous le dit l'étude de cas des Mères tchèques, par exemple,

« Ces femmes sont passées, au cours des quinze dernières années, de la création d'un centre à Prague à l'organisation et l'administration de plus de 250 centres maternels, (...) à fédérer un réseau national de femmes œuvrant collectivement vers un ensemble de valeurs et de buts, qui montrent en quoi et de quelles façons la société tchèque doit adopter une approche 'favorable aux familles' » (Gupta, 1).

Comme nous l'avons souligné dans le chapitre d'introduction, les mouvements et les organisations n'évoluent pas forcément de façon linéaire ou séquentielle — faisant souvent, tel que le veut le dicton, « un pas en avant, deux pas en arrière », allant et venant entre somnolence et activité, entre expansion et contraction. Néanmoins, il peut s'avérer utile de lever le voile sur les caractéristiques que les mouvements affichent lors des différentes phases ou étapes de leur évolution et de les analyser.

- Certains mouvements montrent un haut degré de maturité — c'est-à-dire qu'ils présentent une analyse approfondie, un programme politique mieux articulé, une base de la masse organisée, une structure organisationnelle et de prise de décision bien développée, des processus de construction et de renouvellement de leur leadership, et ont des relations clairement définies (en termes de choix stratégiques et autres prises de décision) avec leurs alliés et les ONG de soutien avec lesquelles ils travaillent. Ils ont développé des stratégies, des alliances et des relations sophistiquées, et ont obtenu la reconnaissance croissante des gouvernements, d'autres mouvements, ainsi que du public.
- Certains mouvements sont en phase d'émergence — ils ont atteint un stade élevé de mobilisation et de pouvoir collectif, leur agenda politique est de plus en plus défini et leurs structures de leadership autonomes, mais ils n'ont encore ni acquis la durabilité, ni obtenu d'impact politique ou de changement dans la perception publique de leurs problématiques ou le discours plus général.
- D'autres mouvements en sont à un stade encore naissant de formation, et nécessitent un soutien continu en vue d'affiner leurs politiques et leur programme, d'élargir leur base et de préciser leurs stratégies.

Ces étapes dans la construction des mouvements suggèrent un continuum de maturité tel qu'illustré dans la Figure 2. L'utilisation du terme « maturité » ne signifie toutefois pas que les stades antérieurs de la formation des mouvements sont un signe d'immaturité. Nous reconnaissons que, dans la pratique, l'évolution des mouvements ne correspond pas exactement à ce continuum, ces derniers pouvant présenter certaines caractéristiques de différentes phases dans différentes combinaisons. Néanmoins, nous faisons une distinction entre ces stades parce que cela s'est avéré utile² pour les organisations de renforcement de mouvements et les mouvements mêmes à l'heure d'identifier une trajectoire sur laquelle se placer, ainsi que pour leur permettre d'évaluer où leurs mouvements en sont, et comment les aider à atteindre l'étape suivante de leur développement afin de renforcer leur impact politique.

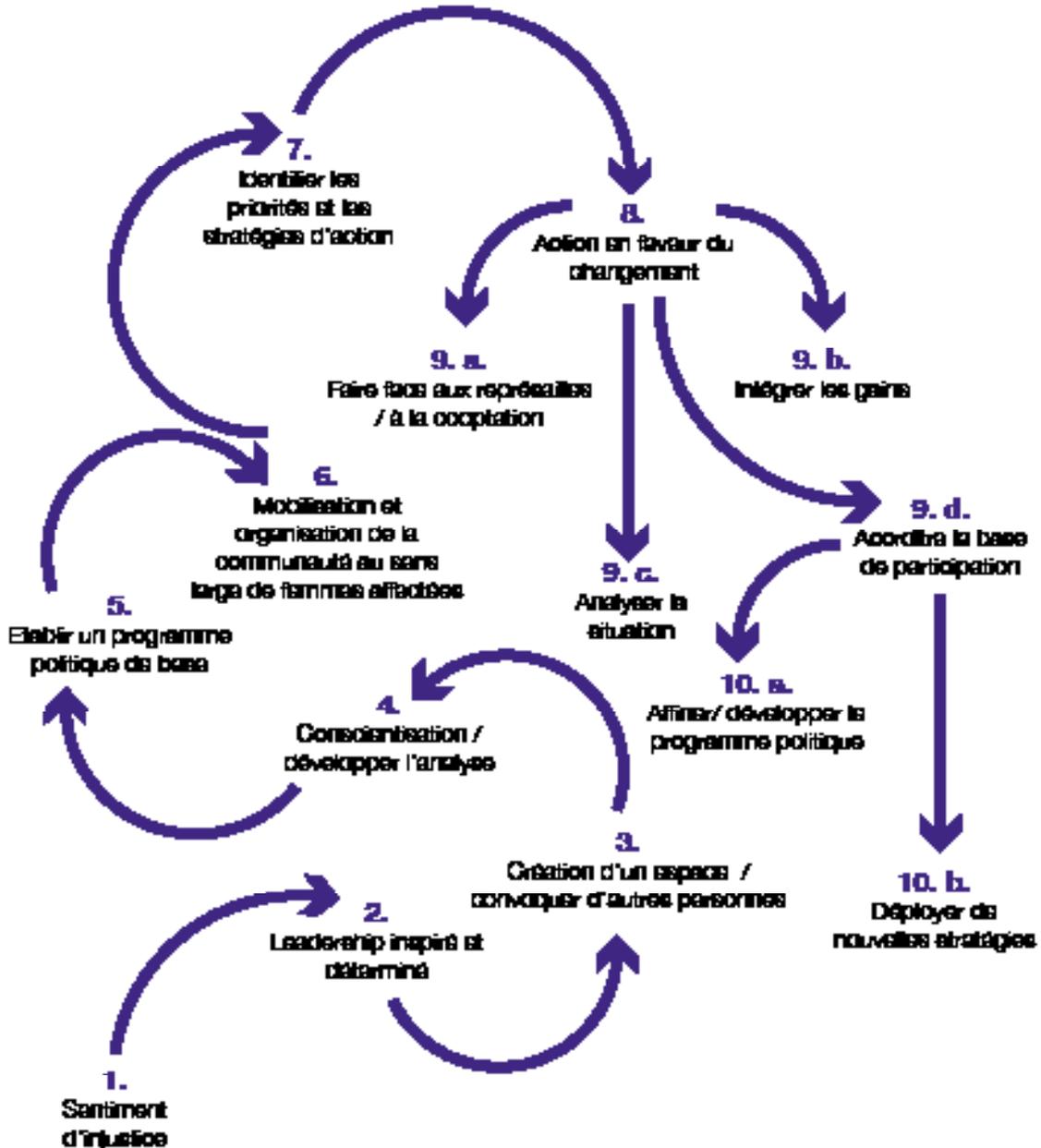
2. L'auteure s'est servie de ce continuum dans plusieurs instituts de formation à la construction de mouvements, et a toujours reçu des retours positifs de la part des participants, qui assurent qu'il leur est d'une grande utilité pour évaluer le niveau de développement de leurs mouvements et dégager les directions stratégiques pour leurs organisations.

Figure 2 : Continuum de développement et de maturité des mouvements



Par ailleurs, il peut s'avérer utile de se pencher sur ce que nos études de cas nous disent des étapes fondamentales propres à la construction de mouvement, soit comment ils sont parvenus de leur point catalyseur à leur position actuelle. Ce document ne prétend pas donner un mode d'emploi ultra-simplifié, un mantra magique ou une formule infaillible à la construction de mouvement. Il n'existe pas de « bon » chemin ou de « bonne » méthodologie vers la construction de mouvements. Si quelque chose nous est apparu évident, au gré des nombreux mouvements que nous avons étudiés ceux que nous avons nous-mêmes aidé à construire, ou ceux dont nous avons été les alliées, c'est bien que la construction de mouvements est un processus désordonné, et qu'il est propre à chaque contexte, à chaque communauté, à chaque cause. Cette carte elle-même a été créée par des femmes constructrices de mouvements ayant entrepris cette démarche sans forcément avoir de plan de route qui leur indique la voie à suivre. Au contraire, il s'agit de tenter d'apprendre des expériences de celles qui ont construit des mouvements de femmes avec succès, et de récolter les fruits de cette expérience afin de nous interroger : où nous trouvons-nous sur cette route, et dans quelle direction souhaiterions-nous aller ?

Figure 3 : Eléments constitutifs de la construction de mouvement



Relations entre organisations et mouvements

Dans l'introduction à cet ouvrage, nous avons présenté une typologie des relations entre organisations et mouvements et évoqué leurs caractéristiques ainsi que leurs dynamiques. Nos études de cas confirment cette analyse de manière très convaincante et illustrent la gamme complexe et bigarrée des organisations qui existent en relation aux mouvements, à savoir :

1. **Les organisations issues de mouvements (*Movement created organizations, MCO*)** sont des organisations formelles et informelles mises en place *par les mouvements* pour se donner une structure à partir de laquelle se gouverner et renforcer leur responsabilité envers leurs communautés/membres, promouvoir la visibilité, démocratiser la représentation, la voix et la prise de décisions, gérer les services et négocier les intérêts et les priorités des membres du mouvement auprès d'autres acteurs. Nous trouvons des exemples de MCO dans les études de cas sur les Piqueteras (Argentine), les Femmes autochtones (Mexique), les Employées de maison (Etats-Unis), Dalit Mahila Samiti (Inde), les Mouvements des travailleuses sexuelles (Sud-Ouest de l'Inde), les Femmes handicapées (Monde), le Mouvement des femmes soudanaises pour la paix (Soudan/ nord-est de l'Afrique) et les Mères tchèques (République tchèque).
2. **Les organisations de renforcement ou de soutien de mouvements (*Movement-building or supporting organizations, MBO*)** sont des organisations qui existent en relation à un mouvement spécifique et dont le but est de construire et de renforcer ce mouvement. Parmi les exemples entrant dans cette catégorie de relations, citons des organisations comme Vanangana (Femme intouchables), GROOTS Kenya, SANGRAM (Mouvement des travailleuses sexuelles), SuWEP (Mouvement des femmes soudanaises pour la paix) et GALANG (Mouvement des femmes lesbiennes vivant en situation de pauvreté en milieu urbain), qui toutes existent dans le but de construire et soutenir les mouvements des communautés dans lesquelles elles sont engagées et connectées.
3. **Les organisations fusionnant pour créer des mouvements**, dont le Mouvement des femmes roms (IRWN, JRWI), la campagne Une sur neuf et quelques-unes parmi les organisations nationales et régionales sont tous-tes des exemples. Les relations qu'elles entretiennent avec les communautés de la base sont toutefois très irrégulières : ainsi, tandis que les organisations qui ont créé la Campagne OINC et les réseaux de Femmes en situation de handicap ont à l'évidence une présence locale très importante parmi les femmes et les quartiers pauvres, le Mouvement des femmes roms (IRWN and JRWI) n'ont pas encore réussi à mobiliser ni organiser la base de femmes pauvres à travers les pays d'Europe de l'Est, dont ils cherchent à promouvoir les droits et les intérêts.
4. **Les organisations alliées de mouvements**. On en trouve plusieurs exemples dans nos études de cas. Des universitaires féministes, des groupes de recherche et des organisations féministes en tous genres ont fourni un soutien stratégique et de construction de capacités aux Femmes autochtones (Mexique), aux Employées de maison (Etats-Unis) et au mouvement GALANG (Philippines). Des agences des Nations Unies, à l'instar de certains donateurs bilatéraux, se sont avérées être des alliées précieuses dans plusieurs cas (tel qu'UNIFEM dans le cas des Femmes autochtones du Mexique ; UN HABITAT auprès des Mères tchèques et le gouvernement hollandais dans le cas de SuWEP et ses prédécesseurs). Dans le cas palestinien, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a été l'alliée principale du mouvement de femmes progressistes et de ses organisations. Enfin, les Piqueteras ont bénéficié dans un premier temps du soutien d'alliés comme les partis de gauche et les syndicats, mais ceux-ci ont par la suite récupéré le mouvement et exploité sa base organisationnelle pour leurs propres desseins.

Les dynamiques relationnelles de chacun de ces cas de figure peuvent être exposées et analysées afin de mieux comprendre comment s'imbrique le travail commun des organisations et des mouvements. Plusieurs schémas et directions sont ressortis des quatorze études de cas que nous avons présentées :

- **Équilatérale/circulaire** : Il n'est pas surprenant de constater que, dans nos études de cas, les organisations issues de mouvements sont celles à afficher les relations les plus horizontales et équilatérales de toutes. Créées par un mouvement, ces organisations — comme les Femmes autochtones (Mexique), les Employées de maison

(Etats-Unis), les Dalit Mahila Samiti (Inde), la Campagne OINC (Afrique du Sud) ou les Mères tchèques (République Tchèque) — sont là pour servir et structurer les objectifs stratégiques et organisationnels de la base. Néanmoins, plusieurs des mouvements se sont montrés particulièrement clairvoyants et compréhensifs quant aux dynamiques de pouvoir malsaines susceptibles de découler de positions formelles, et ce même au sein d'organisations issues de mouvements (MCO). Ainsi, la plupart de ces mouvements ont planifié voire déjà mis en place un nombre de mécanismes visant à neutraliser cette tendance, en s'assurant que TOUS leurs membres aient la possibilité de se former au leadership, ainsi que par le biais de systèmes de rotation du leadership ou la limitation de la durée des postes formels. En ce sens, les MCO dressent un miroir très critique aux organisations de femmes traditionnelles, pour lesquelles l'absence de renouveau du leadership et la concentration du pouvoir sont devenues de véritables problèmes.

- **Symbiotique** : Dans cette dynamique, ni l'organisation de soutien au mouvement (MBO) ni le mouvement lui-même n'ont plus de contrôle ou de pouvoir global : ils existent tous deux dans une relation de synergie et de symbiose, comme Vanangana par rapport à Dalit Mahila Samiti dans le cas des femmes dalits, ou SANGRAM vis-à-vis de VAMP pour le cas des travailleuses du sexe, par exemple. Il convient également de noter que certaines MBO de nos études de cas ont changé de rôle avec le temps, cédant une bonne part de leurs fonctions initiales aux organisations issues de mouvements qu'elles ont aidé à catalyser. Ceci est une leçon importante sur laquelle les MBO devraient se pencher : si votre rôle n'a pas changé sur la durée, il se peut que vous soyez en train d'empêcher les organisations internes et le leadership du mouvement de mûrir et de prendre le relai.
- **Paternaliste/instrumentaliste/clientéliste** : Ici, les organisations alliées, de soutien ou de construction du mouvement sont aux commandes et entretiennent avec le leadership du mouvement et ses organisations (s'il en est) une relation où ces derniers sont dépendants ou instrumentalisés. L'IRWN ou la JRWI dans le cas des Femmes roms, les partis politiques et les syndicats pour les Piqueteras, ou l'Autorité palestinienne, les donateurs et les ONG de femmes professionnalisés en Palestine, ainsi que les fédérations de personnes handicapées à prédominance masculine telles que l'Organisation mondiale des personnes handicapées, en sont tous des excellents exemples. L'influence négative de ce type de relation sur les mouvements est elle aussi clairement illustrée par ces derniers cas, à savoir : la subversion de mouvements puissants (les Piqueteras), la perte de crédibilité, de pertinence et d'un soutien de masse (Mouvements des femmes palestiniennes), l'incapacité à mobiliser la plus grande partie de la base (Femmes roms) ou perdre la capacité et la légitimité de représenter la plus grande partie de la base (Femmes autochtones, Femmes handicapées).

Les mouvements décrits dans les études de cas renferment le continuum complet du formel à l'informel des organisations comme nous l'avons évoqué dans l'introduction à cet ouvrage. A l'extrémité formelle se trouvent les structures de gouvernance bien définies telles que les Centres maternels tchèques, le Comité national de coordination des femmes autochtones du Mexique et les deux syndicats qui ont coformé l'Alliance nationale des employées de maison. A l'autre extrémité, la plus informelle, on trouve les relations ouvertes basées sur une compréhension commune ou des programmes partagés, mais qui ne permettent que peu de contrôle en matière de gouvernance, de financement et autres, tel que magistralement illustré par le Mouvement iranien de femmes.

L'un des autres facteurs notoires réside dans la résistance de la « colle » qui soude la relation entre organisation et mouvement dans nos études de cas. L'Alliance des employées de maison est une coalition beaucoup plus lâche de syndicats de travailleurs domestiques que ne l'est le Comité national de coordination des femmes autochtones ou le Conseil national des mères tchèques. Les Femmes iraniennes se placent à une extrémité du spectre, dans la mesure où ce mouvement ne possède aucune espèce de structure organisationnelle reliant les groupes locaux de femmes mobilisées autre que leur lutte commune. A l'autre bout du spectre, les organisations comme SuWEP, Vanangana, GROOTS Kenya, GALANG ou SANGRAM auraient peu de raison d'être sans cette relation extrêmement étroite qui les lie aux mouvements qu'elles construisent, soutiennent et alimentent en ressources.

Un des cas souligne toutefois le problème de la concurrence inhérent à la relation entre organisation et mouvement ainsi que la façon dont la rivalité pour l'obtention des ressources ou une approche concentrée sur les besoins pratiques au détriment des intérêts stratégiques peuvent entraver la construction du mouvement. Une africaine militante en faveur des personnes handicapées interrogée pour l'étude de cas affirme :

« Si nous ne sommes pas solidaires, si nous ne comprenons pas que ce n'est pas l'intérêt de la seule organisation des personnes handicapées que nous défendons à travers notre lutte mais bien celui de tout un ensemble, nous n'aurons jamais de résultats. Chaque organisation de personnes handicapées doit comprendre que la lutte que nous menons est plus importante que la concurrence et que nous devons avancer ensemble pour pouvoir parvenir à des résultats durables » Ndoya Kane, Vie Féminine et Handicap, Sénégal (Price, 4).

Structures de gouvernance et de prise de décisions

Les études de cas montrent que les femmes ont utilisé, adapté et transformé des formes structurelles ayant évolué au sein de la société civile et sur le terrain du mouvement social au cours des siècles, des assemblées populaires aux syndicats et fédérations, en passant par les réseaux et coalitions. Les organismes enregistrés et légalement constitués — organisations à but non lucratif et ONG — font également partie du spectre, toutes deux créées par les mouvements en tant que structures de gouvernance ou de représentation, ainsi que ceux précisément destinés à construire, soutenir et servir les mouvements. Les études de cas décrivent trois grandes catégories de formes structurelles adoptées par ces mouvements :

- **Les coalitions/réseaux/fédérations** sont des organisations ou des collectifs de femmes connectés à des degrés variables de cohésion et de proximité autour d'un programme politique particulier, et agissant conjointement sur ce dernier. Nos études de cas en regorgent : des coalitions telles que la Campagne OINC, des réseaux de femmes en situation de handicap comme le Réseau d'Asie du Sud des femmes en situation de handicap, le Réseau national des travailleuses sexuelles en Inde ou les réseaux constitutifs de SuWEP dans le Nord comme dans le Sud du Soudan, et des fédérations telles que les Femmes autochtones, les Centres maternels tchèques ou les syndicats des Employées de maison.
- **Les partenariats entre ONG et fédération** tel que Dalit Mahila Samiti et Vanangana, les travailleuses du sexe de VAMP et SANGRAM ou GROOTS Kenya et ses groupes de femmes à Nairobi et dans d'autres provinces.
- **Les réseaux clandestins**, qui représentent la seule forme sous laquelle œuvre le Mouvement des femmes iraniennes, qui doit recourir au bouche-à-oreille ainsi qu'à d'autres moyens de communication informels pour prendre des décisions stratégiques et autres.

En fonction de l'âge, du stade et de l'étendue géographique du mouvement, les structures destinées à la planification, à l'élaboration de stratégies, et à la gouvernance présentent un nombre équivalent de couches. Les **mouvements plus âgés et mûrs ont ainsi souvent développé des structures plus complexes** que les mouvements jeunes et émergents. Il est toutefois manifeste que tous se battent pour créer des systèmes de prise de décisions hautement responsables, démocratiques et « ascendants », qui donnent à leurs membres la possibilité réelle de se faire entendre sans avoir à sacrifier leur agilité. Les Piqueteras ont employé le format informel mais très puissant des assemblées populaires et des *fogados* qui, rappellent la Révolution française. La campagne OINC s'est effectuée en convoquant le plus de représentants possibles d'organismes membres pour des prises de décisions à la volée, tandis que les femmes dalits ont recours à des comités regroupés. Enfin, l'un des principaux syndicats de l'Alliance nationale des employées de maison (à savoir le MUA) passe par le *Comite Corazon* — le comité « cœur » de coordination de la campagne — pour prendre des décisions rapides. Les difficultés relatives à la création de systèmes adéquats de prise de décisions ont été résumées par Dawn Cavanagh, l'une des dirigeantes de la campagne OINC :

« Nous ne carburions qu'à l'énergie pure, et c'était très chaotique au début, très désordonné ; le travail était fait par celles qui le voulaient et le pouvaient, tandis que les décisions étaient prises par quiconque avait la possibilité de se trouver là, et tout le monde acceptait ça. Ce n'est qu'après que nous nous sommes assises pour rédiger nos propres statuts et concevoir une stratégie à long terme, nous ne réagissions pas à quoique ce soit de préprogrammé, avec un budget etc. nous nous construisions juste aussi fort que nous le pouvions, c'était une façon toute nouvelle de nous organiser... » (Bennett, 9).

Les systèmes de gouvernance créés par ces mouvements — et notamment les plus avancés — suggèrent qu'il est nécessaire **de nous interroger sur les notions de structure formelle et informelle** lors de la construction de mouvements. Il est évident que même les structures apparemment les plus informelles, telles que les assemblées des Piqueteras, les retraites annuelles de GROOTS Kenya et les consultations au jour le jour de la campagne OINC, étaient très organisées et participatives. Mais il en va de même pour les structures plus formelles, telles que le Comité national de coordination des femmes autochtones, le collectif VAMP des travailleuses du sexe, les comités de coordination de SuWEP et le Conseil des mères tchèques. Certaines structures, comme la campagne OINC, ont vu le besoin de passer du style informel de prise de décision des débuts à une approche plus systématique et démocratique afin de veiller au respect des valeurs et principes féministes qu'elles ont consciemment adoptés pour leur lutte.

Indépendamment de la forme que prennent les structures, se distingue néanmoins une remarquable caractéristique que tous les mouvements ont en commun : tous se sont battus et ont largement réussi à créer des **structures de gouvernance et de prise de décisions à plusieurs niveaux, profondément démocratiques et représentatives**. Que les mouvements se disent féministes ou non, ces structures reflètent certains principes fondamentaux qui relèvent clairement du féminisme, à savoir :

- **Offrir une voix et assurer la représentation** de tous ses membres/communautés, et en particulier de ceux et celles de la base ;
- **Nomination ou élection de dirigeantes/représentantes à tous les niveaux de leurs communautés** qui forment la base ou les fondations du mouvement ;
- **Formation d'unités accessibles et participatives ou de niveaux de prise de décisions** à mesure que le mouvement s'étend géographiquement ou croît en nombre : comités regroupés, syndicats locaux, unités au niveau des provinces ou des comtés, bureau de centre maternel local ;
- De nombreuses **structures ont garanti la responsabilisation envers la base ou les membres du mouvement**, affichant une préoccupation quant à ce que l'organe ou l'ONG au sommet de la prise de décisions ne soit pas trop puissant, irresponsable, arbitraire ou déconnecté de la base. Autrement dit, le processus de choix d'un programme et de prise de décisions est en soi plus ascendant que descendant. Comme l'explique l'étude de cas de GROOTS Kenya,

« Les groupes régionaux influencent constamment la direction stratégique de l'organisation, et leur implication est prismatique. Lors de leur retraite annuelle, par exemple, les représentantes des différentes régions définissent le plan annuel de recherche de financement du secrétariat. De plus, des programmes de mentorat et de direction sont offerts aux sous-groupes par l'intermédiaire des leaders des points d'attache régionaux. Ainsi, une consultation régulière et un flux constant d'informations circulent entre les leaders des points d'attache via le secrétariat pour revenir aux différents groupes de la région. Même lors des réunions avec les donateurs, les représentantes régionales négocient tantôt des subventions au nom de leurs régions, tantôt des collectes de fonds en faveur de GROOTS Kenya » (Okech, 6).

Autre question fascinante, **à quel point les différentes unités constitutives de ces mouvements sont-elles autonomes**, et sur quels types de problèmes ou d'actions exercent-elles cette autonomie ? Elle mérite d'être posée, non seulement concernant les relations entre ONG et mouvements traitées dans nos études de cas, mais également à propos des organisations issues de mouvements et des structures de gouvernance. Evidemment, de nombreuses unités constitutives des mouvements gèrent leurs propres programmes et services au niveau de la base — des programmes relatifs aux moyens de subsistance, les microcrédits, les services de garde d'enfants et d'éducation scolaire — et bénéficient d'une relative indépendance vis-à-vis de la fédération globale ou de l'organisation parapluie dont elles font partie (voir les études de cas sur les Femmes autochtones, les Mouvements des femmes palestiniennes, et GROOTS Kenya). Les structures des réseaux et des coalitions — comme celles de l'Alliance des employées de maison, ou les Femmes Handicapées International — suivent elle aussi cette approche, avec des syndicats locaux qui développent leurs propres tactiques et stratégies. Mais si la conception d'activités

au niveau local jouit d'un degré élevé d'autonomie, la plupart des mouvements prouvent toutefois qu'il existe une réelle cohérence et unité d'action autour du programme politique collectif. Par exemple, aucune section du Mouvement des femmes autochtones ne saurait négocier seule ses propres conventions avec le gouvernement mexicain — cela ne peut s'effectuer que par le biais de leur Comité national de coordination après obtention d'un consensus à tous les niveaux.

Les structures du leadership puisent elles aussi en grande partie dans les membres de la base du mouvement. Une campagne comme OINC, formée par une coalition d'ONG, a elle aussi fait en sorte de remettre le leadership entre les mains de femmes étant directement victimes du type de violences contre lesquelles la campagne se bat, plutôt qu'à des femmes de groupes privilégiés ou dominants. Dans les cas de multiples niveaux de leadership, ils ont été plusieurs mouvements à développer des processus très démocratiques de sélection, d'élection et de représentation (voir les études concernant Dalit Mahila Samiti, VAMP, les Employées de maison et les Mères tchèques par exemple). Les systèmes de responsabilisation du leadership envers les membres sont très forts dans certains cas et moins définis dans d'autres. GALANG, en revanche, avec son processus naissant de construction de mouvement, rencontre de sérieuses difficultés à créer son leadership et sa prise en charge locale.

Globalement, les données présentes dans les études de cas indiquent que ces mouvements de femmes **façonnent tant les principes que la pratique des structures de gouvernance et de prise de décisions féministes.**

Forces et acteurs impliqués

En quête de leurs différents programmes politiques, nos mouvements ont été amenés à résister, s'opposer et à faire appel à un répertoire incroyablement riche et varié d'acteurs, d'institutions et de processus, parmi lesquels :

- **Les acteurs institutionnels formels** aux niveaux local, national et international. Malgré la domination du paradigme néo-libéral et la prétendue diminution du rôle de l'Etat, nos études de cas suggèrent que l'Etat, avec ses nombreux bras et niveaux (gouvernements nationaux et provinciaux, conseils municipaux urbains, etc.), est l'une des institutions clés avec lesquelles les mouvements de femmes entrent en relation partout. Il est évident que les femmes ne sont pas prêtes à abandonner — ou à permettre que les gouvernements abandonnent — la responsabilité et responsabilisation premières de l'Etat envers ses citoyens, de la même façon que les hommes et les partis politiques au pouvoir sont aux aussi souvent ciblés au cours du processus. Des institutions internationales comme les Nations Unies et leurs différentes unités et commissions (UNIFEM, CSW, CSD, etc.) et d'autres organismes internationaux représentent eux aussi des terrains d'engagement pour le plaidoyer et la constitution d'alliances.
- **Les processus politiques nationaux, bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les « structures modèles » internationales** : presque tous nos mouvements ont été impliqués à différents niveaux dans les processus politiques, ainsi que dans la création de nouvelles structures modèles et d'outils promouvant les droits formels et augmentant les ressources pour les femmes et leur communautés. Cela va des codes des droits de la personne aux résolutions des Nations Unies sur les femmes, la paix et les conflits (1325 et 1820), en passant par les normes en matière de logement urbain, les normes de travail internationales, les accords environnementaux, les discours sur les métropoles durables, les droits des peuples autochtones et les nouvelles « cosmovisions », les politiques liées au VIH, au SIDA et au micro-crédit, les normes de protection des droits de l'Homme, les droits des travailleuses sexuelles, les droits des LGBT, l'élaboration de la convention des Nations Unies sur le handicap, la négociation de quotas de femmes en situation de handicap dans l'éducation et l'emploi et les pourparlers de paix dans les territoires accablés de conflits ou occupés. Ces mouvements n'ont pas seulement utilisé ces conventions internationales et structures modèles dans le but de faire pression sur les gouvernements locaux ou nationaux, mais aussi dans des efforts locaux pour promouvoir des changements au niveau des normes internationales. Ainsi, l'Alliance nationale des employées de maison a travaillé sur les normes de travail pour le travail domestique simultanément à différents niveaux, entraînant l'adoption d'une convention internationale pour les travailleurs domestiques en 2011.

- **Prestataires de services de santé, d'éducation et autres** : le mouvements de femmes rurales au Kenya, le mouvement des femmes en situation de handicap, celui des femmes lesbiennes ou des travailleuses du sexe sont de ceux qui se sont opposés et liés à toute une gamme de fournisseurs de services par lesquels elles sont exclues ou marginalisées du fait de leur identité et des contraintes particulières auxquelles elles sont soumises. Par exemple, les femmes en situation de handicap réclament l'accessibilité des écoles, des universités, des hôpitaux et des employeurs, tandis que les travailleuses sexuelles contestent la façon dont les programmes liés au VIH et SIDA en font les vectrices de la maladie, plutôt que de les considérer comme des bénéficiaires à parts égales et légitimes des services de prévention et des traitements.
- **Les régimes et factions belligérant-e-s** : certains de nos mouvements ont courageusement lutté contre des acteurs militants et violents et sont même allés jusqu'à traiter avec eux, alors que ces derniers ont pourtant mis leurs jours en danger. Le Mouvement des femmes soudanaises pour la paix, par exemple, a établi une relation avec les forces armées et leurs partisans du niveau local au niveau international pour garantir que le programme des femmes pour la paix soit le résultat tant des négociations de paix formelles que des initiatives informelles pour la paix à l'échelle communautaire et locale. On n'insistera jamais assez sur le courage et la détermination qu'il faut à ces femmes pour traiter avec les responsables des violences qui leur sont infligées ceux-là mêmes, ceux là même qui sont à l'origine de leur déplacement, qui leur ont pris leur famille, leurs moyens de subsistance ou leurs ressources naturelles.
- **Les forces du marché et le modèle néo-libéral** : le chaos, l'appauvrissement, la violence et le conflit, tous directement ou indirectement catalysés par les politiques économiques néo-libérales, ont poussé certains de nos mouvements à s'attaquer aux forces et aux acteurs du marché de différentes façons. Quelques mouvements se sont vu directement affectés par les politiques néo-libérales, subissant l'informalisation croissance du travail, la dislocation et le retrait de services publics, voire l'effondrement économique total, comme cela a été le cas en Argentine. Pour d'autres encore, les intérêts du marché contribuent fortement, quoiqu'indirectement, à façonner leurs réalités : par exemple, les ressources minérales dans le Sud du Soudan sont l'une des causes profondes de la guerre civile comme des attaques aux droits et à l'habitat des peuples autochtones du Mexique. Certains de nos mouvements, comme les Piqueteras, ont affronté ces forces directement en occupant des usines désaffectées et en réclamant des réformes économiques axées sur les pauvres. D'autres enfin s'y confrontent indirectement, comme c'est le cas des Employées de maison (Etats-Unis) ou des Mères tchèques (République tchèque), en faisant cause commune avec d'autres organismes qui se trouvent affectés par la privatisation ou le démantèlement du service public.
- **D'autres mouvements sociaux ou mouvements de femmes** : curieusement, certains de nos mouvements ont été amenés à s'opposer et affronter les mouvements mêmes qui auraient été censés embrasser et promouvoir leurs intérêts, comme les mouvements de femmes. En raison de facteurs que nous analysons au cours de ces cas-là, les groupes tels que les Femmes handicapées international et VAMP (travailleuses du sexe) ont dû faire face à leur exclusion ou stigmatisation de la part des mouvements de femmes eux-mêmes. De la même manière, le processus de construction du mouvement GALANG a émergé au moins partiellement de la marginalisation ou de la négligence des problèmes propres aux lesbiennes vivant en situation de pauvreté par le mouvement LGBT des Philippines. Le mouvement des Centres maternels est né lui aussi en partie du malaise des féministes européennes face aux problèmes et intérêts des mères isolées par leurs rôles liés à l'éducation des enfants³. Plusieurs de nos cas indiquent donc que ces mouvements ont dû affronter le courant principal des mouvements sociaux dans le but de gagner en visibilité et en voix, de transformer les mouvements à prédominance masculine, reprendre le flambeau de mouvements abandonnés par les hommes et de radicaliser les mouvements à l'aide de programmes libéraux plus conventionnels. Dans au moins l'un des cas, ce ciblage a toutefois été inversé : en Argentine, ce sont les partis politiques de gauche et les syndicats qui ont ciblé –pour le reprendre et le démobiliser avec succès par la suite — leur mouvement.
- **Les structures sociales et les normes culturelles** : nos mouvements se sont opposés et ont remis en question une gamme extraordinairement large de structures profondément ancrées de hiérarchie, de croyances culturelles et de mœurs. Cela inclut les structures sociales de longue date comme le racisme, le patriarcat et l'hétéro-normativité, la discrimination fondée sur la caste, l'ethnicité, le handicap, la nationalité et la classe.

Ils ont aussi attaqué les normes culturelles tolérant la violence à l'encontre des femmes — les femmes « déviantes » comme les lesbiennes ou les travailleuses sexuelles en particulier —, aussi tout simplement parce que ces normes considèrent que cette violence est normale en situation de guerre ou de conflit. Enfin, les mouvements contestent la justification sociale et l'acceptation de l'image victimaire ou de l'exclusion de certaines femmes en raison de leur handicap, profession, ethnicité, etc.

- **Le droit coutumier et les systèmes juridiques formels :** les droits du sol pour les veuves des victimes du VIH et du SIDA, la reconnaissance des droits des femmes lesbiennes ou handicapées, la législation pour régir le travail informel tel que le travail domestique et la lutte contre l'inertie policière face à la violence subie par les travailleuse du sexe sont autant d'exemples de la manière dont les mouvements des femmes combattent à la fois le droit coutumier et les systèmes juridiques formels et de répression dans leurs contextes respectifs.
- **Les institutions et leaders religieux :** le Mouvement iranien des femmes a été contraint de collaborer avec le clergé national musulman ainsi qu'avec les imams locaux dans le but de les faire revoir leur interprétation de la loi islamique et démontrer que la négation des droits des femmes sur leurs enfants à la suite d'un divorce ou d'un veuvage, ou la perte des droits de citoyenneté dans le cas où la femme se marierait avec un non-iranien, n'ont -pour les uns — aucun fondement dans le Coran ou la Charia, ou n'y sont -pour les autres- pas sanctionnés. Le Mouvement des femmes soudanaises pour la paix a lui aussi dû affronter et venir à bout du rôle limité qui est attribué aux femmes par les coutumes et la religion dans leurs communautés et revendiquer leurs droits en tant que citoyennes à parts égales dans le processus de paix.

Stratégies

La panoplie de stratégies utilisée par ces mouvements présente un nombre fantastique de méthodes incroyablement novatrices et politiquement judicieuses pour poursuivre leurs programmes en faveur du changement. Certaines peuvent sembler conventionnelles en apparence, mais sont consacrées à des objectifs très radicaux de justice féministe et sociale. Il est impossible, étant donnée la diversité des stratégies adoptées dans nos études de cas, d'en analyser toutes les dimensions. Cette section vise donc à présenter une typologie de leurs stratégies organisationnelles et leurs interventions.

Tous les mouvements appliquent des **stratégies plurielles** qui reflètent la façon complexe dont ils formulent leurs problèmes et leurs théories du changement. Pas un seul n'a affiché de stratégie univoque ou ne s'est appuyé sur une approche unique de « remède miracle », même si cela a pu être le cas à leurs débuts. C'est une leçon importante pour ceux et celles qui sont d'avis qu'une intervention isolée, comme le micro-crédit, la génération de revenus ou les quotas, peuvent automatiquement donner naissance à un mouvement ou engendrer des changements profonds d'envergure dans les vies des femmes. Voilà le contexte dans lequel il faut considérer les stratégies d'interconnexion utilisées par nos mouvements et que nous décrivons ci-dessous tel qu'illustré par la Figure 4.

Stratégies internes pour la construction de mouvement

- **L'éducation féministe populaire** en tous genres constitue un élément fondamental dans la quasi-totalité de ces mouvements. Ils ont reconnu qu'il était impossible de mobiliser et d'organiser les femmes comme d'établir un programme politique collectif pour le mouvement sans effectuer parallèlement un travail de sensibilisation des femmes affectées qui leur permette d'avoir davantage conscience de leurs droits et une plus grande

3. Ce point, qui n'a pas été relevé dans l'étude de cas sur les Mères tchèques, est une déclaration personnelle faite par feu Monika Jaekel, l'une des fondatrices des Centres maternels allemands, alors qu'elle en décrivait les origines à l'auteure en 2003. Le Mouvement des mères tchèques s'est inspiré des Centres maternels allemands, dont il a obtenu le soutien.

estime de soi, de prendre conscience des structures sociales, économiques et politiques et des rapports de force qui les oppriment et les exploitent, libérant ainsi le potentiel et le désir révolutionnaires latents des femmes de participer activement au changement. Beaucoup de mouvements ne définissent peut-être pas ce processus comme étant féministe, ni même relevant de l'éducation populaire, mais c'est en substance ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils font. Partout, cette conscientisation est adaptée aux contextes politiques et sociaux ainsi qu'aux réalités dans lesquels vivent les femmes, dans une langue et selon un concept qui leur soit accessibles et pertinents.

- Cela va de pair avec **la mobilisation et l'organisation de la communauté des femmes au sens large** — ou comme l'exprime l'étude de cas VAMP/SANGRAM, la « collectivisation des femmes ». Pour certains des mouvements, comme le groupe GALANG aux Philippines, quelques groupes de femmes en situation de handicap ou les Femmes roms, ceci est encore un processus balbutiant, tandis que d'autres mouvements ont déjà atteint un stade très avancé et sophistiqué. Quelques-unes de nos études de cas montrent que la mobilisation représente, dans certaines conditions, un immense défi en soi : les femmes en situation de handicap par exemple, qui rencontrent des problèmes d'accessibilité, ont énormément de difficultés à organiser ne serait-ce que des rencontres en face à face pour édifier une identité et une conscience communes. Les travailleuses du sexe ont vaincu, à force de patience et d'endurance, la compétitivité et la méfiance innées que manifestaient à leur égard les organisateurs extérieurs. Les femmes lesbiennes vivant en situation de pauvreté dans leurs taudis urbains se heurtent aux barrières de l'apathie et de la dépendance alimentées par la politique du népotisme. Les Mères tchèques, elles, ne pouvaient se retrouver en lieu sûr que dans les rues ou les cafés. Pour les employées de maison, étant surchargées de travail, c'était le temps qui faisait défaut. Enfin, les femmes Soudanaises et Iraniennes ont dû surmonter les obstacles qui se dressaient face à leur organisation, à savoir un conflit permanent et un régime répressif draconien. En effet, et Mary Nyaulang du Mouvement des femmes soudanaises pour la paix le confirme,

« Notre rassemblement en tant que femmes du Soudan n'a pas été une mince affaire. Pour commencer, nous n'arrivions pas à nous mettre d'accord sur les problèmes à aborder. Nous n'arrivions pas à nous entendre sur un programme commun » (El Sawi, 7).

- Les organisations adoptent des structures formelles ou informelles, et ces choix dépendent largement des contextes politique et social dans lesquels les mouvements opèrent, ainsi que de la nature de leur mission comme de leur communauté. Tandis que le régime iranien n'a pas encore été capable d'identifier une organisation ou un leader en particulier qui contrôle l'ensemble du mouvement susceptible d'être directement visé par la répression, les mouvements des travailleuses sexuelles, les femmes dalits, les Mères tchèques, les Employées de maison et les Femmes kényanes de la base présentent tous d'innombrables couches de mobilisation, d'organisation et de leadership. Certains mouvements, principalement ceux des femmes autochtones, des Mères tchèques et des femmes en situation de handicap, ont créé des liens transnationaux afin de renforcer leur présence et leur plaidoyer au niveau régional et mondial.
- Il convient toutefois de constater que nos études de cas démontrent que **les femmes sont capables de mobiliser et construire des mouvements dans les circonstances les plus hasardeuses**. Cela dément l'idée selon laquelle il existerait des conditions « favorables et défavorables » à la construction de mouvement, nos cas semblent confirmer que les mouvements peuvent et ont été construits **malgré** — et parfois même *grâce à* — de telles conditions.
- **Le développement et le perfectionnement de leur analyse et leur programme politiques** ont été des composantes stratégiques clés de chacun de ces mouvements. Nos études de cas illustrent l'évolution de leur réflexion concernant le fondement social, politique, économique et culturel de leur subordination, la nature des dynamiques de pouvoir qui les excluent et les marginalisent, les bases tant matérielles que non matérielles des fondements de leur exclusion et oppression, et démontrent que leurs programmes politiques se sont élargis et sophistiqués parallèlement à leur analyse.

- **Le renforcement de leurs propres structures organisationnelles et de gouvernance** semble être un élément essentiel des stratégies internes des mouvements. Au fil de leur croissance et de leur évolution, bon nombre de ces mouvements ont cherché à créer des systèmes de participation, de prise de décisions et de gouvernance qui soient à la fois démocratiques, responsables et représentatifs. De toute évidence, il existe un effort conscient visant à combattre et à fuir la centralisation du pouvoir comme les tendances à l'exclusion propres aux structures traditionnelles.
- **La formation, le renforcement des capacités et le développement du leadership** se sont avérés capitaux dans la construction d'organisations démocratiques et d'une gouvernance responsable. Plusieurs mouvements ont beaucoup insisté sur le fait que chaque membre doit pouvoir bénéficier des mêmes opportunités de formation au leadership. La participation politique, tant dans des rôles formels en tant que représentantes politiques qu'au sein de différents espaces politiques, a également été utilisée dans le but d'influencer les institutions avec lesquelles elles travaillent ou qu'elles intègrent.
- Il est intéressant de voir qu'aucun de ces mouvements n'est entièrement tributaire du financement extérieur ou des donateurs. Beaucoup d'entre eux ont utilisé des **stratégies innovantes de mobilisation de ressources** comme les cotisations des membres, les services payants, ainsi qu'en puisant dans leurs propres espaces et ressources financières et autres, et les contributions en nature (voir par exemple, le Fonds de solidarité pour les réfugié-e-s roms du Kosovo, les prestations de soins à domicile par les Femmes kényanes, des Centres maternels financièrement autonomes, l'épargne commune des femmes dalits, et l'organisation entièrement auto-suffisante des Femmes iraniennes). Si cela ne devrait pas justifier le fait que les principaux donateurs accordent de moins en moins la priorité aux approches de construction de mouvement, c'est toutefois le signe que les femmes parviennent toujours à trouver les moyens de soutenir leurs mouvements. La vraie question n'est pas de savoir si les mouvements peuvent être construits ou survivre sans ressources extérieures, mais ce qu'ils pourraient faire s'ils étaient plus riches en ressources.

Figure 4 : Stratégies des mouvements des femmes



Stratégies d'action extérieure

La remise en cause du discours et du langage dominant constitue l'une des stratégies essentielles de la plupart de ces mouvements, mais elle s'est révélée réellement cruciale pour le travail des travailleuses sexuelles, des femmes en situation de handicap, des femmes dalits, des femmes autochtones, des femmes lesbiennes, des victimes de violence et des mères. Au cours de chacune de ces luttes, les femmes ont tenté de contester et modifier la façon dont les acteurs extérieurs les définissent, elles, leur rôle social et leurs problèmes — que ce soit par les universitaires, les féministes, les militant-e-s sociaux-ales, le gouvernement, les médias —, ainsi que les images stéréotypées dont l'imagination populaire est prisonnière. Généralement, la perception que le public a de la femme est une image chambardeée de victimes sans défense, de « déviantes » ou de vamps.

- L'une des méthodes a consisté à **mettre en place des données et des informations alternatives** (surtout à travers les méthodes de recherche participatives) pour lutter contre les images et l'analyse traditionnelles de leurs problèmes, et impliquer les décideurs politiques de manière informelle. Mais cela a aussi permis de mobiliser et politiser leurs propres communautés. Ces mouvements ont admis et déployé le pouvoir de leur propre connaissance, comme celui d'impliquer les systèmes dominants de la connaissance en leurs propres conditions.
- Les mouvements présentés dans cet ouvrage ont tous **créé de nouveaux liens, des relations et des alliances** afin de renforcer leur pouvoir, leur influence et leur visibilité, ou accéder à des nouveaux espaces et processus, acquérir davantage de poids politique ou se protéger eux-mêmes. Dans les cas des Iraniennes, des Soudanaises et des femmes autochtones mexicaines, par exemple, les liens internationaux ont été essentiels à la protection des leaders et de leurs voix, ainsi que pour maintenir leur problématique — et leur répression — sur la scène internationale. Ces liens se sont aussi créés avec d'autres mouvements sociaux, en sensibilisant et éduquant leurs leaders (Dalit Mahila Samiti, campagne Une sur neuf, le Mouvement des femmes iraniennes), ce qui leur a parfois permis de les ressusciter — l'Alliance nationale des employées de maison, par exemple, a aidé à insuffler un nouvel élan au Forum social des Etats-Unis ainsi qu'aux mouvements sociaux de cette région.
- Mais parallèlement à la création d'alliances, une autre stratégie clé consistant à **s'opposer à / impliquer d'autres mouvements** a été employée par les femmes en situation de handicap et les travailleuses du sexe. Le cas des femmes en situation de handicap évoque ce point de manière détaillée, et notamment l'impact de leur marginalisation à la fois par le mouvement des femmes et le mouvement, à prédominance masculine, des personnes handicapées. Le cas des travailleuses du sexe analyse la longue lutte qu'elles ont entrepris afin d'obtenir un rôle accru au sein des mouvements féministes de leur région et la reconnaissance de leurs droits.
- On trouve en outre dans nos études de cas de très nombreux exemples de l'emploi de **campagnes de sensibilisation, de réformes juridiques et de collaboration avec un large éventail d'acteurs institutionnels formels et coutumiers**. Cela va de l'« éducation » des agents et représentants gouvernementaux locaux pour comprendre leur approche et soutenir, plutôt que de l'entraver, leur travail (Mères tchèques, GROOTS Kenya) au **plaidoyer légal** (Employées de maison, Mouvements des femmes palestiniennes). Pour de nombreux mouvements, **l'implication des institutions et leaders religieux et coutumiers** s'est également avérée primordiale — par exemple, le lobbying pour la réforme de lois et de codes religieux, tout comme la revendication des rôles publics non traditionnels, est une stratégie vitale de certains de nos mouvements (Mouvement des femmes iraniennes, Femmes roms, GROOTS Kenya, Mouvement des femmes soudanaises pour la paix).
- **Les actions de masse en tous genres** constituent une stratégie clairement essentielle que plusieurs mouvements emploient. Cela a parfois pris la forme d'une **résistance armée** (comme dans le cas des Piqueteras et des Femmes autochtones) ou de manifestations, marches, etc. **de résistance pacifique** (Mouvement des femmes iraniennes, Campagne une sur neuf). Nous pourrions même inclure ici la campagne « Pas de sexe sans préservatifs » menée par le collectif de travailleuses sexuelles VAMP. Le fait est que les mouvements de femmes peuvent mener et mènent des actions militantes de masse.

- **S'emparer des espaces, des mécanismes ou du contrôle** habituellement exercé par d'autres acteurs plus puissants, est une stratégie qui apparaît clairement dans plusieurs de nos études de cas. On peut citer l'exemple des Piqueteras, qui ont occupé les usines abandonnées par leurs patrons et leurs compatriotes masculins ; la reprise du travail de sensibilisation liée au VIH (normalement effectué par les ONG) par les travailleuses sexuelles auprès de leurs clients et amants, s'arrogeant le droit de reconnaissance et de récompense de l'Etat (le CM a créé un prix pour les agents de la ville récompensant les attitudes « favorables aux familles ») et profitant de rassemblements et réunions religieuses pour évoquer la question des droits des femmes (Femmes iraniennes). Citons aussi bien sûr la participation politique sous la forme de candidates à élire et de rôles de représentation, qui est également comprise dans cette stratégie.

Ce qui précède n'est qu'un résumé, bref et non exhaustif, de l'immense diversité de stratégies novatrices tant internes qu'externes que les mouvements de femmes ont déployées de façon à poursuivre leurs programmes et visions du changement. Les études de cas offrent en elles-mêmes une analyse autrement plus riche des stratégies de mouvements.

Résultats et influence

Ces études de cas recèlent une richesse inouïe de réussites et présentent les nombreux domaines dans lesquels les mouvements ont influencé les attitudes publiques, les discours sur les problématiques des femmes, ainsi que la loi, la politique et la pratique. Le parcours des femmes autochtones explique en ce sens assez bien la multiplicité de ces différents impacts :

« Les nouveaux espaces de participation, les multiples dialogues ayant été établis avec divers acteurs sociaux et la nouvelle approche des droits des femmes et des droits des peuples autochtones, tout ça a forcément bouleversé les rôles respectifs assignés aux genres ... Tous ces espaces organisationnels, qu'ils soient indépendants ou gouvernementaux, peuvent être conçus comme étant des espaces de production du sens ; ce processus a conduit les femmes autochtones, fortuitement ou intentionnellement, à réfléchir à leur condition, ce qui a permis une interaction entre le genre, l'ethnicité et la classe sociale » (Proyecto Colectivo cited. López Cruz, 31).

« ... [Le] débat se répercute sur le féminisme et les féministes de plusieurs façons : il permet de mieux comprendre comment relier l'identité de genre aux autres identités, telles que la classe et l'ethnicité ; de reconnaître et concevoir la réticence de nombreuses femmes face aux thèmes controversés du mouvement féministe, tels que la sexualité ; il permet aussi de démanteler l'opinion selon laquelle les femmes autochtones sont un groupe vulnérable, auquel la capacité et le pouvoir d'apporter des changements à sa propre condition font défaut ; de reconnaître la nécessité de créer des alliances avec d'autres mouvements sociaux comme de réfléchir au rôle que devraient tenir les hommes dans la lutte pour l'égalité entre les sexes ; de récupérer de nombreuses formes de lutte et de résistance s'avérant novatrices pour le mouvement féministe, dans l'optique avant tout de construire une base sociale plus large qui soit capable de contrebalancer le pouvoir effectif » (López Cruz, 31).

Les études de cas elles-mêmes reflètent la gamme impressionnante des résultats obtenus par ces mouvements, tout comme l'analyse de leurs stratégies internes et externes. Il n'est pas utile de les répéter, mais nous pouvons les résumer en catégories clés comme suit :

- La mobilisation et l'organisation d'un nombre impressionnant de femmes :
- La prise de conscience politique et personnelle des femmes affectées :
- La remise en question, l'enrichissement et la reformulation du discours :
- Plus d'espace, de voix et de visibilité des femmes :

- Les lois, les politiques et les paradigmes du développement ont été remis en cause, influencés, et modifiés.
- L'amélioration de l'accès à la justice et aux mécanismes de recours :
- La création de nouveaux organismes d'information et de connaissances :
- La revendication et l'obtention des femmes de nouvelles ressources et d'actifs :
- L'acquisition de nouvelles compétences et capacités de la part des femmes :
- La remise en question des pratiques coutumières discriminatoires et des rapports de force et les changements qui y ont été apportés :
- La construction de structures de gouvernance et de leadership des mouvements remarquablement innovantes, démocratiques et transparentes :
- La confrontation des femmes à d'autres mouvements sociaux et leur travail de sensibilisation à leur intérêts et préoccupations :
- L'intégration des problèmes, des points de vue et des priorités des femmes dans la conscience publique.

En conclusion

Qu'est-ce donc, en substance, que ces mouvements de femmes ont accompli, de façon remarquable et dans des conditions en apparence souvent accablantes ? Qu'est-ce que ces mouvements tentent de nous enseigner à travers leurs histoires ? Shirin Ebadi, lauréate du Prix Nobel de la paix en 2004 et l'une des championnes et icônes du Mouvement des femmes iraniennes, nous offre une réponse simple mais profonde : « Il n'est pas simplement question d'espoir et d'idées, il est question d'agir... Notre devoir est de nourrir des rêves, mais de travailler chaque jour à en faire une réalité. »

La lecture des expériences de ces mouvements extraordinaires et puissants au fil des études de cas constitue à la fois une leçon d'humilité et une source d'inspiration : elles nous montrent les rêves dont elle se sont imprégnées, mais aussi que le fait de transformer la réalité est un travail acharné de chaque instant. Quoiqu'il en soit, elles étaient une poignée de femmes fortes, engagées et dotées d'une conscience politique à entonner le chant de ces révolutions féministes par ces mots « Assez ! Les choses doivent changer ! ». Et elles ont prouvé que ces femmes fortes, engagées et dotées d'une conscience politique étaient partout, prêtes à mobiliser et organiser leurs sœurs, à remettre en cause le statu quo et à défier les puissants de ce monde — y compris leurs propres frères —, à affronter et lutter contre la violence et la répression et à revendiquer leur place à la table politique ainsi que dans d'autres mouvements de lutte pour la justice sociale. Nous espérons que ces mouvements et les opportunités de changement qu'ils incarnent nous inciteront à être toujours plus nombreuses à construire des mouvements féministes forts et dynamiques où que nous nous trouvions sur cette planète. Erigeons de nouveaux rêves, et travaillons chaque jour pour offrir une nouvelle réalité aux femmes de ce monde.



Bibliographie

Bennett, Jane. *Des difficultés multiples : la campagne « Une sur neuf » (One in Nine), Afrique du Sud*, Toronto: AWID, 2008.

Carlsen, Laura « Las mujeres indígenas en el movimiento social, » *Revista Chiapas*, No. 8.1999. cité par López Cruz, Marusia. « Women in the Indigenous Peoples' Movements of Mexico: New Paths for Transforming Power » Citation du document présenté par l'EZLN dans la deuxième phase du dialogue et table ronde des Droits et de la Culture des autochtones dans le sous-groupe sur les femmes ; le document n'a pas été approuvé par le gouvernement.

El Sawi, Zaynab *Des femmes qui construisent la paix : le travail mené au Soudan par l'organisation soudanaise «Sudanese Women Empowerment for Peace »*
Toronto: AWID, 2011.

Gupta, Suranjana. *Quand les mères font bouger les choses : le réseau des centres maternels de La République tchèque* Toronto: AWID, 2008.

López Cruz, Marusia. « Les femmes parmi les mouvements des peuples indigènes du Mexique : Nouveaux chemins pour transformer le pouvoir » *Changer leur monde: les mouvements féministes, concepts et pratiques 1ère édition*, par Srilatha Batliwala. Toronto: AWID, 2008. pp 29-31

Mercado, Andrea Cristina et Ai-jen Poo *Employées de maisons organisant aux Etats-Unis* Toronto: AWID, 2008.

Okech, Awino *GROOTS Kenya*, Toronto: AWID, 2008.

Price, Janet *La naissance d'un mouvement : les femmes handicapées et leur lutte pour s'organiser* Toronto: AWID, 2011.

Proyecto Colectivo, « Viejos y Nuevos Espacios de Poder: Mujeres Indígenas, Organización Colectiva y Resistencia Cotidiana. »



■ Annexe 1 *Changer leur monde* – Etudes de cas et auteures

Changer leur monde : les mouvements féministes, concepts et pratiques

1ère édition avec résumés d'études de cas.

Par Srilatha Batliwala

La version intégrale des études de cas de *Changer leur monde* est disponible en ligne en anglais, en français et en espagnol sur www.awid.org/Library/Changing-their-World2

- Envers et contre tout : la construction d'un mouvement féministe en République islamique d'Iran
par Homa Hoodfar 2008
- Le mouvement des femmes intouchables en Inde : Dalit Mahila Samiti
par Jahnvi Andharia avec le Collectif ANANDI 2008
- La coordination des employées de maisons aux États-Unis
par Andrea Cristina Mercado et Ai-jen Poo 2008
- Des difficultés multiples : la campagne Une sur neuf, Afrique du Sud
par Jane Bennett 2008
- Quand les mères font bouger les choses : les réseaux des centres maternels de la République tchèque
par Suranjana Gupta 2008
- La démobilisation des mouvements féministes : le cas de la Palestine
par Islah Jad 2008
- Le mouvement piquetero/a en Argentine
par Andrea D'Atri et Celeste Escati 2008
- GROOTS Kenya *par Awino Okech 2008*
- Le mouvement européen de femmes roms : réseau international de femmes roms
par Rita Izsak 2008

Changer leur monde: les mouvements féministes, concepts et pratiques 2ème édition avec les résumés d'études de cas.

Par Srilatha Batliwala

La version intégrale des études de cas de *Changer leur monde* 2ème édition est disponible en ligne en anglais, en français et en espagnol sur www.awid.org

- La naissance d'un mouvement : les femmes en situation de handicap et leur lutte pour s'organiser
par Janet Price 2012
- GALANG : un mouvement en construction pour les droits des LBT en situation de pauvreté aux Philippines
par Anne Lim 2012
- Le Mouvement des travailleurs sexuels VAMP/SANGRAM en Inde du Sud-Ouest
par l'équipe SANGRAM/VAMP 2012
- Des femmes qui construisent la paix : le travail mené au Soudan par l'organisation ((SuWEP)
par Zaynab EISawi 2012

Tout comme la première, cette deuxième édition de *Changer leur monde : mouvements féministes, concepts et pratiques* clarifie nos concepts des mouvements et des mouvements féministes en particulier par l'analyse de mouvements féministes forts et dynamiques des quatre coins du monde afin de comprendre leur évolution, leurs stratégies et leur influence.

Cette deuxième édition présente une révision du cadre conceptuel et de l'analyse des réflexions, avec l'adjonction de quatre nouvelles études de cas effectuées entre 2009 et 2010 aux dix études de cas initiales. Ces nouvelles études de cas sont spécifiquement centrées sur les mouvements des travailleuses sexuelles du Sud-Ouest de l'Inde, les femmes lesbiennes vivant dans des conditions de pauvreté aux Philippines, sur les mouvements –en construction–des femmes en situation de handicap dans le monde et sur le mouvement des femmes pour la paix dans un Soudan déchiré par la guerre. Ces quatre études de cas accordent une plus grande visibilité aux différentes expressions d'organisations féministes dont les expériences de construction de mouvement n'entrent généralement pas dans le cadre des mouvements de femmes traditionnels.

Le fait de partager et de comprendre les expériences de ces femmes comme celles des mouvements émergents a enrichi et précisé le cadre conceptuel que nous avons présenté lors de la première édition, comme celui qui lie, de façon explicite et d'un point de vue féministe, le processus de renforcement organisationnel à la construction de mouvement.

